

LA VILLA MEDITERRANEE

DESSEIN vs DESSIN

le Politique et l'Architecte

INTRODUCTION

En 2022, une réplique de la grotte Cosquer, une grotte ornée paléolithique située dans une calanque entre Marseille et Cassis, près du cap Morgiou, sera inaugurée dans le bâtiment « Villa Méditerranée », équipement inauguré en 2013 et voulu par le Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pendant 17 ans (1998-2015) Michel Vauzelle qui souhaitait en faire « un symbole de mise en fraternité des peuples de la Méditerranée ». Elle côtoiera ainsi le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée sur « l'esplanade du J4 »¹, aussi appelée promenade Robert Laffont. Le changement d'usage d'un bâtiment est un grand classique. Combien de palais et châteaux sont devenus des musées ! Combien de lieux de culte et d'églises sont devenus salles de conférences ou de concerts ! A Marseille, l'hospice de la Vieille Charité du 17^{ème} siècle est devenu un centre culturel et universitaire, l'Hôtel-Dieu du 18^{ème} siècle est un hôtel de luxe, le silo à grain, une salle de spectacles, les grands et magnifiques docks du 19^{ème} siècle, un centre commercial.

Mais très souvent, sous le nouvel usage, reste le souvenir de l'ancien, ne serait-ce que parce qu'il mérite explication. Je ne suis pas certain qu'il en sera ainsi de « la grotte Cosquer ». Si cette dernière rencontre le succès, ce que l'on souhaite parce qu'il était nécessaire de présenter ce trésor préhistorique, elle éclipsera son passé d'autant que le bâtiment construit par Stefano Boeri était lui-même un appel à se retrouver sous la mer. Les visiteurs ne parleront plus que de la grotte Cosquer comme du MuCEM. C'est pourquoi, il me semblait important de relater l'histoire de ce bâtiment à l'usage refondé, avant qu'elle ne soit oubliée. Mais il était indispensable de le faire en relatant, en même temps, la création du MuCEM, tant les naissances des deux équipements sont totalement et intimement liées.

J'ai eu la chance – parfois perplexe – de suivre personnellement et de près ces naissances, comme membre du cabinet de Michel Vauzelle, Président de la Région PACA, de 1998 à 2006², puis comme responsable du conseil d'orientation scientifique quand j'étais directeur-adjoint puis directeur de la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme d'Aix-en-Provence de 2006 à 2010, enfin comme conseiller régional de 2005 à 2010³ avec en charge le suivi de la Villa Méditerranée avec la vice-présidence de la Régie, structure gestionnaire, de 2012 à 2015. De cette période et de ces engagements, j'ai gardé de nombreuses archives, documents divers, notes personnelles ou de réflexions, coupures de journaux, matériels de communication, etc, etc. C'est à partir de ces documents et de ces notes, classés et dépouillés et aussi de mes souvenirs que j'ai écrit ce texte qui n'a aucune ambition publique. Je ne fais pas là œuvre d'historien, puisque je ne relate que ce que j'ai retenu ou que j'ai retrouvé dans mes archives. D'autres qui ont vécu aussi cette période ont peut-être, - sans doute -, une vision différente, Michel Vauzelle pour commencer. Et je pense particulièrement à la maîtrise d'œuvre et à la maîtrise d'ouvrage. Un jour, l'histoire des constructions du MuCEM et de la Villa Méditerranée, en rapport avec Marseille-Provence, capitale européenne de la culture, fera l'objet de travaux universitaires (maîtrise ou thèse) parce qu'elle le mérite. Rien ne serait plus préjudiciable à l'histoire que ces futurs historiens ne disposent comme référence que le rapport de la Chambre Régionale des Comptes dont la vision comptable (ça c'est normal) mais surtout dé-contextualisée (cela l'est moins) témoigne,

¹ J4, par référence au hangar J4 du port de Marseille, démolé en 1997. Ce site est un lieu emblématique de Marseille, entre le Vieux-Port et le port maritime, et en prolongement du Fort-Saint Jean

² dont trois ans (1998-2001), comme directeur de cabinet

³ d'octobre 2012 à décembre 2015, Vice-Président du Conseil Régional, délégué à l'emploi, au développement économique régional, à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation.

au-delà de l'appétence pour le détail et l'interprétation, d'une incompréhension des enjeux politiques de l'époque.

Il n'y aura pas de conclusion à cette histoire. Raison de plus pour faire part en introduction de deux réflexions personnelles, l'une sur le bâtiment, l'autre sur le contenu.

Avec la grotte Cosquer, peut-être le bâtiment retrouve-t-il son sens fondamental puisque la volonté de l'architecte était de faire entrer l'eau dans le bâtiment. Y placer la grotte Cosquer redonne sans doute un sens à ce projet. Personnellement je n'ai jamais aimé cette architecture que je trouvais, à l'image de son concepteur, d'une redoutable prétention⁴ à l'exception du remarquable auditorium⁵. J'en ai fait part avant même le concours. Tout le monde n'est pas capable de concilier performance technique et beauté. Mais surtout, c'est une architecture qui ne s'est jamais préoccupée du contenu, comme on le verra par la suite. Bien sûr, il y eut de vraies ambiguïtés à l'origine du projet, bien sûr, il y eut des évolutions dans sa définition même, mais je tiens personnellement l'architecture de Stefano Boeri, comme principal responsable de l'échec du projet parce qu'inadapté à ce qui lui était demandé. Dès le choix fait, un redoutable engrenage s'est mis à l'œuvre qui, en y réfléchissant aujourd'hui, ne pouvait que rencontrer des difficultés. Je crains que dans l'avenir, si le projet Cosquer réussit, les seuls noms qui resteront attachés, à ce bâtiment, outre celui d'Henri Cosquer, seront celui de Boeri et, espérons-le, celle de la nouvelle architecte du projet, Corinne Vezzoni.

Ma deuxième réflexion tient au projet lui-même. L'attachement vital de Michel Vauzelle à la Méditerranée et à la construction euroméditerranéenne que je partage n'était-il pas d'une autre époque ?, révolue. Nous sommes nombreux à nous être accrochés, depuis plus de quarante ans, à cette idée qui était aussi une manière d'inventer autre chose après la longue période de colonisation et les guerres d'indépendance. Les résultats ne sont guère brillants. L'échec du processus de Barcelone, l'échec de l'Union Pour la Méditerranée, la multiplication des conflits dans lesquels l'Europe et/ou ses pays membres sont intervenus, le bredouillage des coopérations décentralisées, les crises migratoires et les épouvantables naufrages en Méditerranée ne signent-ils pas la fin d'un rêve ? Celui d'une Méditerranée réconciliée. Celui de la Villa Méditerranée peut-être aussi.

Bernard Morel
Décembre 2020

⁴ « Architecture m'as-tu-vu » a dit Télérama.

⁵ Heureusement conservé dans le projet Cosquer.

I

VILLA MEDITERRANEE et MuCEM NAISSANCE DE DEUX PROJETS (1999- 2004)

UNE ANNONCE

Tout a commencé le 6 janvier 1999, lors de la première cérémonie des vœux aux Corps constitués, présidée par le nouveau Président de la Région PACA Michel Vauzelle, élu le 23 mars 1998. C'est, en toute fin du discours que Michel Vauzelle fit une annonce inattendue, même de ses collaborateurs : *« je souhaite qu'en travaillant avec les responsables universitaires compétents dans ce domaine, nous puissions construire un jour dans notre Région une Villa Médicis de la Méditerranée qui serait une sorte de conservatoire reconnu et bien identifié de tout ce qui constitue le fonds culturel commun à tous les méditerranéens. »*⁶ Si l'annonce a surpris, était-elle si inattendue ? Le discours du 6 janvier 1999 de Michel Vauzelle n'était, en rien, un discours de circonstance. Il reflétait sur beaucoup de sujets une pensée développée de longue date par Michel Vauzelle autour de l'identité et qui allait profondément marquer ses 17 années de Présidence de la Région.

Identité provençale. Le discours commençait par la présentation du nouveau drapeau de la Région que Michel Vauzelle souhaitait voir se substituer à celui qui existait depuis les années 1970 et qui s'apparentait plus à un logo. Celui que souhaitait Michel Vauzelle se voulait « un repère identitaire ». *« Quand on s'appelle la Provence, les Alpes, la Côte d'azur, quand on a des métropoles universellement célèbres, on a besoin d'un repère identitaire qui soit à la hauteur de la noblesse d'une histoire très ancienne. Cette histoire doit être un élément essentiel de notre force dans le grand défi que nous lance la mondialisation. »* Volonté d'identité autour des armoiries des anciennes provinces : le drapeau de la Provence, le dauphin d'azur pour le Dauphiné, l'aigle pour le pays niçois. Ce drapeau avait été conçu par Michel Vauzelle, lui-même, mécontent des propositions qui lui avaient été faites par des communicants et qui n'offraient pas à ces yeux cette vision identitaire qu'il souhaitait lui donner. Ce sera cette même volonté qui lui fera, en 2015, refuser toute fusion de Provence-Alpes-Côte d'Azur avec une autre région (en l'occurrence Languedoc-Roussillon). Cette volonté d'identité s'était aussi exprimée pendant la première campagne électorale par le choix de l'olivier, arbre méditerranéen s'il en est, comme symbole. Et dans le programme de la gauche⁷, la question méditerranéenne était clairement affirmée : *« Nous mettrons tout le dynamisme de la Région au service d'un véritable projet euro-méditerranéen. L'intérêt, non seulement de notre Région, mais du pays et de l'Europe entière est de contribuer à l'émergence d'un espace de paix dans le bassin méditerranéen. »*

Identité pour s'opposer à une mondialisation naissante - dont on parlait très peu en cette fin de siècle⁸ – dans laquelle il voyait un danger pour notre modèle de société et la liberté. *« Aujourd'hui la mondialisation peut imposer par des techniques aussi subtiles que sournoises, un seul et même modèle de société à l'ensemble de l'humanité. C'est bien notre*

⁶ Michel Vauzelle, discours aux Corps Constitués, 6 janvier 1999.

⁷ Tous ensemble, changeons l'avenir du sud. Une alternative citoyenne pour changer la vie. La Gauche : un projet, une équipe, une ambition.

⁸ La lutte contre la mondialisation constitue un des socles de la pensée de Michel Vauzelle depuis le début des années 1970. Cela n'a pas été sans lui causer des sarcasmes de la part de responsables socialistes locaux qui n'en percevaient ni l'importance, ni l'actualité, Patrick Mennucci par exemple.

*liberté qui est en cause. Celle de la France, notre Patrie, comme celle de chacun d'entre nous. C'est le formidable défi que nous devons relever...en impliquent notre région, forte de sa culture, de son image, de sa beauté et surtout de l'énergie, de l'ingéniosité et du dynamisme de ses habitants. »*⁹ Cette crainte de voir l'identité méridionale dissoute dans un magma mondialisé s'exprimait déjà, en 1975, bien avant la régionalisation, de manière forte et provocante, dans un article du *Nouvel Observateur* – « Si la France trahissait le midi »¹⁰ -. Il y plaidait pour une reconnaissance de l'identité du sud dans l'Europe en construction : « *Il y a d'ores et déjà dans les milieux dirigeants de la politique, de l'industrie, de l'armée, de la presse, à Paris des personnalités qui comptent sur une Europe anglophone fondée sur la puissance allemande et le protectorat américain pour neutraliser ce qu'il y a encore de trop latin et par conséquent de trop inquiétant dans le caractère national....Hier, la France du Nord étouffait la culture d'oc. Aujourd'hui, elle noie la volonté politique du Midi dans la masse des votes du Nord, plus riche et plus conservateur. Si demain la France trahissait sa latinité, on pourrait bien entendre à nouveau la voix, depuis tant de siècles oubliés, du Midi Libre.* »¹¹

Dans cette continuité, on ne s'étonnera donc pas de l'engagement résolu, - autour de personnalités comme Laurent Fabius, Jean-Pierre Chevènement, Henri Emmanuelli - que prit Michel Vauzelle pour le non au référendum français sur le traité établissant une constitution pour l'Europe, en 2005, contre l'arrogance des commentateurs comme Bernard Guetta ou Olivier Duhamel.

Volonté méditerranéenne. Et cette identité, cette culture étaient inséparables de la construction d'un espace euroméditerranéen que Michel Vauzelle voulait s'atteler à construire avec les Régions de l'Europe du Sud, mais aussi « *dans un partenariat fraternel respectueux des peuples de la Rive Sud.* » Cet attachement viscéral à la Méditerranée n'était pas récent. C'était lui qui avait conduit Michel Vauzelle à mettre en place et développer à Arles, dans les années 1990, « la Fondation Sud » qui avait pour but de regrouper sur la question méditerranéenne des universitaires et intellectuels. C'était aussi cette volonté méditerranéenne qui le conduira, au cours des années 1970-1980, à accueillir avec enthousiasme les initiatives prises par le Conseil Régional, à l'époque dirigé par Gaston Defferre et Michel Pezet, pour développer les échanges méditerranéens en proposant un nouveau type de coopération¹², pour créer les semaines d'amitiés entre Alger et Marseille à participer de l'élan créé à Marseille par la série des expositions regroupées sous le titre « *l'Orient des Provençaux* », à l'initiative d'Edmonde Charles-Roux-Defferre et inaugurées par François Mitterrand, le 8 novembre 1982¹³. Dans son discours, d'ailleurs, François Mitterrand dont Michel Vauzelle était le porte-parole, disait avec force l'espoir de tous ceux qui souhaitaient faire revivre la Méditerranée : « *Mais il est une autre leçon que ces expositions rendent en quelque sorte palpable. C'est la fécondité sans pareil du dialogue des cultures. Où ce dialogue entre le Nord et le Sud, entre l'Occident et l'Islam, pouvait-il mieux s'exercer qu'à ce carrefour de l'intérieur et de l'Outre-Mer, qu'en cette ville-fenêtre sur le monde arabe et sur tout l'Orient méditerranéen qui, pour son honneur et sans doute aussi pour le profit, le sien et le nôtre, a eu la tentation de l'Orient." C'est ainsi qu'a écrit l'un de nos auteurs contemporains, Marseille est une embrasure pratiquée dans le corps dur de la France, la sublime porte"par où passe tout ce qui arrivait, qui arrive encore de l'au-delà des*

⁹ Michel Vauzelle, discours aux Corps Constitués, 6 janvier 1999.

¹⁰ *Le Nouvel Observateur*, 5 août 1975

¹¹ Il y a une certaine continuité entre ce discours et l'admiration qu'a toujours voué Michel Vauzelle, au premier Président de la République de Venise, Daniele Manin (1804-1857) à qui il avait consacré son discours à la conférence des avocats de la Cour de Paris (1967)

¹² Ce fut l'extraordinaire travail accompli par l'association Echanges Méditerranée et son secrétaire général et fondateur, Daniel Carrière.

¹³ Evidemment, Michel Vauzelle, porte-parole du Président de la République était présent.

mers : commerçants, marchandises, paroles et monnaies inconnues, idées, vivres, denrées utiles et précieuses, animaux rares, navigateurs ... Marseille est bien le port des audaces." Il est clair que cette ouverture, qui a fait l'éclatante réussite de Marseille dans les siècles passés commande de la même façon la réussite de la civilisation moderne, telle que nous la voulons ici-même. »

Sans en avoir défini les contours, c'était sans aucun doute à tout cela et aussi à de nombreux souvenirs personnels de voyage dans une Méditerranée, parcourue en long, en large depuis l'adolescence, auquel pensait Michel Vauzelle quand il proposa la Villa Méditerranée qui se voulait être le symbole et l'instrument d'une nouvelle politique euro-méditerranéenne.

Lorsque Michel Vauzelle lança cette idée de Villa en janvier 1999, bien malin eût été celui qui aurait pu dire ce qu'il souhaitait exactement sur le contenu, sur l'emplacement, sur le financement, etc. C'était une idée forte, c'était un projet espéré, mais cela restait une idée, un projet rêvé comme celui de Paul Valéry en 1933¹⁴. Mais les mots ont un sens. Ceux employés par Michel Vauzelle semblaient indiquer une certaine orientation. En mentionnant « *la Villa Médicis* », il signifiait sans doute la volonté de créer un lieu très symbolique et porteur de sens. En souhaitant s'appuyer sur « *les responsables universitaires compétents* », il semblait indiquer une démarche d'élaboration de cette idée. En évoquant « *une sorte de conservatoire reconnu et bien identifié de tout ce qui constitue le fonds culturel commun à tous les méditerranéens* »¹⁵, il donnait une orientation culturelle difficilement contestable et entendue comme telle par les présents. Cette orientation apparemment claire à ce moment-là ne manquera pas d'évoluer au cours des mois et des années sans que pour autant elle soit niée, jusqu'en juin 2012 !!! Il y avait là toute une ambiguïté qu'il faudra du temps pour tenter d'effacer. Le premier processus d'élaboration du projet Villa durera 4 ans, du 6 janvier 1999 au 21 mars 2003 avec la délibération du Conseil régional statuant sur la création de cet équipement. Il a donc occupé une part importante du premier mandat de Michel Vauzelle qui se terminait le 6 avril 2004.

LE CONTEXTE

A Marseille, la situation était très particulière en cette fin du XXème siècle. La volonté de sortir la ville de la profonde dépression qu'elle connaissait depuis les années 1970 mobilisait de nombreux acteurs. Réaménager et transformer l'espace industrialo-portuaire en déshérence a été envisagé, depuis les années 1980, par la Chambre de Commerce, mais aussi par l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Marseillaise (AGAM). Ce sera le projet Euroméditerranée dont on doit l'idée et la construction institutionnelle à Robert-Paul Vigouroux, le maire de Marseille de 1986 à 1995 qui a succédé à Gaston Defferre. Comme l'Etablissement Public d'Aménagement Euroméditerranée a été créé officiellement le 13 octobre 1995, 4 mois après son élection le 25 juin comme maire, Jean-Claude Gaudin s'est employé pendant près d'un quart de siècle à faire croire que lui et sa majorité étaient les inventeurs de cet outil qui a bouleversé en profondeur la ville. Rien n'est plus faux. Il s'agit d'une légende. Euroméditerranée a été pensé et voulu par son prédécesseur Robert P. Vigouroux avec le soutien et l'aide d'Alain Villaret, à l'époque secrétaire général de la Ville de Marseille, de Loïc Fauchon, directeur de cabinet du maire et de l'AGAM. L'annonce en a

¹⁴ Ni plus, ni moins que lorsque Paul Valéry, en 1933, créait le Centre universitaire Méditerranéen de Nice : « *Le Centre Universitaire Méditerranéen est une institution sans modèle, sans exemple et il peut, par conséquent, se créer à lui-même sa valeur propre* ».

¹⁵ Les mots en italique sont extraits du discours aux Corps constitués du 6 janvier 1999

été faite le 22 juin 1992. Mais l'innovation majeure tenait au fait que Vigouroux voulait associer dans cette opération l'Etat et les Collectivités Territoriales en un établissement où chaque participant, et l'Etat en premier, serait co-responsable. La seule collectivité à ne pas avoir été représentée ce 22 juin par son Président était le Conseil Régional dont le Président était Jean-Claude Gaudin qui depuis les élections municipales perdues de 1989 avait un autre plan sur cet espace et une totale méfiance à l'égard d'une présence active de l'Etat. Pendant toute la période où le projet a été conçu, d'abord à travers la mission Masson en 1992 (1992-1993), puis pendant la mission de préfiguration conduite par Jean-Pierre Weiss (1993-1995), l'opposition municipale conduite par Jean-Claude Gaudin a manifesté son opposition au projet. Loin de ce projet de requalification et d'urbanisme que voulait Vigouroux, Gaudin s'accrochait au projet qu'il avait défendu en 1989, lors des précédentes élections municipales perdues de créer « des équipements à vocation touristique, culturelle, d'hôtellerie et de loisirs, comprenant un parc marin, un palais des congrès, un « musée de la méditerranée et une grande salle de spectacle vivant ; le site du Fort Saint Jean pourrait abriter la maison des rapatriés et un musée de l'histoire coloniale de Marseille »¹⁶, bref inventer un front de mer touristique. Le projet Masson-Weiss était d'une toute autre nature. Il s'agissait d'un vrai projet d'urbanisme, avec une forte dimension sociale et environnementale, comme avaient su le faire à la même époque des villes comme Nantes ou Montpellier. Le choix du mot Euroméditerranée n'était pas né du hasard. Depuis longtemps, Robert Vigouroux, avec beaucoup de ses adjoints et collaborateurs¹⁷, plaidait pour un véritable rapprochement avec les pays méditerranéens. Pour lui, « la Méditerranée était un atout pour le futur, un atout économique, social et culturel. Et il ne manquera jamais de le faire à travers des échanges internationaux entre la mairie de Marseille et d'autres grands maires de la Méditerranée. »¹⁸ La dimension méditerranéenne du projet Euroméditerranée était très présente dans le projet initial et le responsable de la mission de préfiguration y était très attaché, comme y étaient très attachés les membres de la mission Masson, comme Michel Anselme ou Thierry Fellmann¹⁹.

Mais ce grand projet d'urbanisme ne vit pas vraiment le jour. Il fut trahi par Jean-Claude Gaudin, nouveau maire de Marseille qui entendait le contrôler de A à Z. Dès octobre 1995, il s'empressa, avec le soutien du nouveau Président de la République Jacques Chirac, de remplacer l'inventeur d'Euroméditerranée, Jean-Pierre Weiss par l'ancien directeur régional de l'équipement, Dominique Becker, tout surpris de se trouver là et qui n'eût d'autres ambitions que de s'occuper du foncier à la demande de la nouvelle équipe municipale, avide de trouver « un champ immobilier ». Il restait le nom, mais sur le fond l'Euroméditerranée était oubliée, mais surtout la Méditerranée.

Il fallut attendre 1998 pour voir renaître le projet initial, lorsque le gouvernement de Lionel Jospin prit conscience des potentialités du projet marseillais de rénovation urbaine, y compris dans son ouverture méditerranéenne. Jospin voulait que l'Etat reprennât en mains ce projet et ne l'abandonnât pas aux appétits de promoteurs soutenus par la Ville de Marseille. Pour ce faire, il débarqua Becker et nomma comme Directeur Général, Jean-Michel Guénod, le 1^{er} juillet 1998. Architecte, urbaniste, mais aussi politique²⁰, Guénod avait une longue expérience de la culture du projet à la Caisse des Dépôts et Consignations. Il allait reprendre

¹⁶ Gaudin Jean-Claude, Mon projet pour 1 million de marseillais, Réussir Marseille, projet conçu par Jean-François Mattéi et Maurice Toga, 1985

¹⁷ Son directeur de cabinet Loïc Fauchon était membre fondateur de l'association Echanges Méditerranée que nous avons évoquée précédemment.

¹⁸ Scotto Serge, Les silences rompus, Entretiens avec l'ancien sénateur-maire de Marseille, Robert P. Vigouroux, l'apart éditions, 2012

¹⁹ Bertoncello Brigitte et Dubois Jérôme, Marseille, Euroméditerranée, accélérateur de Métropole, Parenthèses, 2010

²⁰ Proche de Michel Rocard et de ce qu'on appelait « la seconde gauche ».

totalemment le projet et, « en marche commando », proposer dès le conseil d'administration du 28 octobre 1998 un nouveau projet qui sera validé ministériellement en février 1999.²¹

Elu, le 23 mars 1998 à la Présidence de la Région, Michel Vauzelle a participé à ce Conseil d'Administration. Il a reçu avec intérêt et plaisir l'esquisse du « nouveau » grand projet d'urbanisme au cœur duquel est située « une cité de la Méditerranée » entre Arenç et J4, « lieu de foisonnement créatif » dont il avait fallu convaincre l'équipe municipale qui considérait « qu'il était inenvisageable de donner une dimension culturelle à ce lieu ». « La cité de la Méditerranée » devenait un espace dédié. A dire vrai, comme la Villa, c'était aussi un mot et une intention. Le concept était à remplir, comme disait Guénod et finalement suscitait des suggestions diverses. L'architecte Yves Lion avait obtenu le marché de définition. Le fait que l'on parle de Cité de la Méditerranée sur cet espace particulièrement séduisant en bord de mer et au pied du Fort Saint-Jean que l'on dédie ouvertement à des équipements culturels et commerciaux, public et privés appelait des propositions.

Il ne fallut pas beaucoup de temps pour que Michel Colardelle, directeur du Musée des Arts et Traditions Populaires qui avait reçu pour mission de quitter les lieux qu'occupaient les ATP dans le Bois de Boulogne à Paris pour les décentraliser en « province », comprenne tout l'intérêt qu'il pouvait y avoir de saisir l'occasion. Il avait reçu d'autres propositions (Lyon entre autres), mais installer les réserves des ATP à Marseille et construire un musée de l'Europe et de la Méditerranée²² sur un nouveau territoire avait « une certaine gueule ». Il était soutenu par Guénod. Dès octobre 1998, il rencontrait Michel Vauzelle qu'il connaissait de l'époque où il était directeur de cabinet de la ministre de la Jeunesse et des Sports Frédérique Bredin et Michel Vauzelle Garde des Sceaux, dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy (1992-1993). Michel Vauzelle était intéressé par son projet et adressait un courrier en ce sens à la ministre de la culture, Catherine Trautman pour soutenir le projet de décentralisation des réserves des ATP à Marseille sur le périmètre d'Euroméditerranée et l'installation d'un musée de l'Europe et de la Méditerranée.

C'est donc dans ce contexte qu'il convient de resituer la proposition de Michel Vauzelle de créer « la Villa Méditerranée » dont la localisation n'était pas définie, ni même envisagée à côté du MuCEM. L'installation à Marseille n'est pas acquise d'ailleurs. Dans son discours, le Président Vauzelle avait parlé d'une installation dans la Région.

DES COMBATS

Il était assez cocasse, dans les années où il était maire, d'entendre Jean-Claude Gaudin défendre le MuCEM, alors que lui et toute son équipe municipale ont tout fait, de 1998 à 2006, pour s'y opposer. Quant à la Villa Méditerranée, Jean-Claude Gaudin ne l'évoquait jamais. Il n'en parlait pas. En fait, Gaudin ne voulait pas de « la Cité de la Méditerranée » qui marquait trop un signe d'ouverture vers la rive sud alors qu'il cherchait à cacher cette dimension méditerranéenne de Marseille, se repaissant dans la nostalgie de « la Marseille provençalo-coloniale ». De plus, le fait que ces projets aient été soutenus par un gouvernement de gauche, celui de Lionel Jospin, les frappaient d'indignité !

Ce n'est pas vraiment notre sujet, mais il convient d'évoquer les premiers pas du MuCEM, si on veut comprendre le contexte de la Villa Méditerranée. La décentralisation à Marseille des ATP et la création du MuCEM furent un vrai combat, mené par Michel Colardelle contre trois adversaires, le parisianisme du ministère de la Culture dont beaucoup de fonctionnaires ne comprenaient pas l'utilité d'une telle décentralisation, beaucoup des

²¹ Guénod Jean-Michel, Euroméditerranée, « l'accélérateur de métropolisation », d'un régime d'exception à la banalisation, in Guénod Jean-Michel, Desseins de Ville. Un retour à l'Etat Aménageur, l'Aube, 2012

²² MCEM, Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, jusqu'en 2005 avant de prendre le nom de MuCEM

membres du personnel des ATP, réticents, pour une grande part, à une décentralisation qui, évidemment, pouvait avoir des effets sur leurs vies personnelles et familiales, enfin les élus marseillais qui voyaient dans cette installation une remise en cause des projets touristiques et immobiliers qu'ils avaient sur ce territoire. Certes la nouvelle ministre de la Culture, Catherine Tasca avait annoncé en décembre 2000 la création d'un musée à Marseille qu'elle avait confirmée par lettre en mars 2001²³. Mais, ce ne fut suivi d'aucun effet. Malgré le soutien de Jean-Michel Guénod, le gouvernement Jospin ne s'engageait pas vraiment. Aucune décision ne fut prise avant l'annonce par Jean-Jacques Aillagon (gouvernement Raffarin), le 3 octobre 2002, de la décentralisation des ATP à Marseille. Certes Jean-Jacques Aillagon défendait le projet, mais on peut aussi interpréter cette annonce comme une réponse à Michel Vauzelle. En effet, depuis janvier 1999, Michel Vauzelle et son équipe se sont mis à la définition du projet et à la recherche d'un lieu. Car, faut-il le répéter, en janvier 1999, l'hypothèse du J4 n'était pas avancée parce qu'impossible, puisque le terrain relevait encore du domaine public maritime et appartenait au port.

Michel Vauzelle confiait à deux membres de son cabinet, Bernard Millet et Louis Pesenti le soin de lui faire des propositions sur les lieux possibles autant que sur le contenu. Plusieurs lieux avaient été identifiés dans Marseille²⁴. Et c'est en février 2001 que d'une part, devant l'évolution du projet Euroméditerranée avec, en particulier, la réaffirmation par Jean-Michel Guénod et Yves Lion de la nécessité d'inscrire la Cité de la Méditerranée²⁵ sur le périmètre d'Euroméditerranée et d'autre part les hésitations de l'Etat quant à la création du MuCEM et son installation sur ce lieu que Michel Vauzelle exprimait le souhait de voir la Villa s'installer sur la Cité de la Méditerranée.

Que cela soit pour installer le MuCEM ou la Villa, à cette époque l'hostilité du Maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin et du Président d'Euroméditerranée, Renaud Muselier était totale. Ils ne voulaient pas de ces équipements. Ils en souhaitaient avec une appétence toute particulière pour les aquariums. La Culture, ce n'était pas leur affaire. Même le projet d'un « écomusée maritime et portuaire » porté par la COMEX, la CMA-CGM et défendu par Jean-Michel Guénod ne trouvait pas grâce à leurs yeux. Le Port Autonome de Marseille, avec son directeur Eric Brassard, était, lui aussi, sur la réserve, attaché à rester le seul aménageur des lieux et n'hésitant pas à faire grincer les engrenages quand il en avait la possibilité.

Etrange période (2001-2003) où chacun, comme ignorant les autres, avance de son côté en attendant qu'il se passe quelque chose, en faisant comme si tout allait bien. Côté MuCEM, Colardelle et son équipe affinaient leur projet et lançait même un concours d'architecte le 17 octobre 2002. Côté Villa, une équipe de réflexion autour de Bernard Millet et François de Boisgelin élaborait diverses propositions sur lesquelles on reviendra et surtout le 21 mars 2003, le Conseil Régional vote la création de la Villa Méditerranée. La délibération stipule simplement qu'il s'agit « *de créer un équipement ouvert sur la Méditerranée* »²⁶. On notera que la délibération qui suit « *engage la Région concomitamment, de façon volontariste dans la même ligne politique au service de la France en Méditerranée dans le financement du MUCEM.* »²⁷

La délibération est très claire pour ce qui concerne le projet architectural. Elle affirme l'intégration de la Villa à l'opération d'aménagement : « *considérant que le Président du Conseil Régional de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a indiqué, dès le début de son*

²³ Cette lettre présentée par le Préfet Yvon Ollivier en CA d'Euroméditerranée fit l'objet d'une vive réaction d'hostilité de Jean-Claude Gaudin.

²⁴ On pense à une résidence mise en vente par le ministère des Armées au Roucas-Blanc ou surtout au Bâtiment Paquet sur la digue du large qu'occupait l'artiste allemand Hartmut Bosbach qui en fut délogé par la ville en décembre 2018.

²⁵ Sur laquelle étaient envisagés, outre le MuCEM, une Ecole d'Internet, un centre de la mer et un musée maritime et portuaire, portés par Mme Dominique Ferriot, ancienne responsable du musée du CNAM à Paris

²⁶ Délibération 03-52

²⁷ Délibération 03-53

mandat, sa volonté de créer à Marseille, un équipement ouvert sur la Méditerranée, « la Villa », d'une part pour conforter au même titre que le Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, le rayonnement métropolitain national et international du projet de la Cité de la Méditerranée, porté par l'Etablissement Public Euroméditerranée et d'autre part, valoriser le rôle de Marseille dans l'arc latin. » Il y a une affirmation d'intégration au projet Euroméditerranée et de volonté de coopération avec le MuCEM, « c'est dans la dynamique de développement de cette opération métropolitaine que le Conseil Régional entend inscrire la réalisation de la Villa : cet équipement doit apporter une contribution originale au contenu de la Cité de la Méditerranée et marquer la nouvelle image urbaine et architecturale de la façade ville/port de Marseille. » Et le mandat de maîtrise d'ouvrage est confiée à l'AREA.

En ce qui concerne le contenu, la délibération est plus ambiguë et exprime l'état de réflexion du petit groupe constitué autour de Bernard Millet, conservateur du patrimoine et chargé par le Président Vauzelle du Patrimoine qui mettra l'accent sur la dimension culturelle : *« la vocation (de la Villa) serait d'accueillir en résidence des créateurs et des chercheurs ainsi que des manifestations de prestige symbolique de la politique de coopération et d'échanges : colloques, expositions, concerts ;... la Villa sera lieu de recherche et d'expression pour les chercheurs, les universitaires et les créateurs, la Villa sera aussi un espace de manifestations à l'attention du grand public : événements culturels (concerts, expositions, salons du livre,...), événements économiques (imaginés comme une vitrine permettant les échanges entre les invités de la Villa et leurs homologues régionaux : nouvelles technologies, image numérique, tourisme, échanges internationaux,...) ». A posteriori, on peut s'interroger si ce texte de la délibération répondait vraiment à ce qu'envisageait le Président Vauzelle. En tout état de cause, et à la lecture des textes, la dominante culturelle et universitaire était présente dans tous les textes d'orientation de 1999 à 2003.*

L'IMPLOSION

On l'a vu, la Ville de Marseille n'avait jamais accepté la Cité de la Méditerranée et les projets défendus par Jean-Michel Guénod, que cela soit le MuCEM ou la Villa, voire même « les projets laborieux » d'Euroméditerranée, comme se plaisait à le dire un homme d'influence local. Un peu dépassée par l'avancée rapide de l'Opération d'Intérêt National et son soutien par Paris, elle va tenter de « tuer » ces projets en se portant candidate, le 20 juin 2003, à la plus prestigieuse compétition mondiale de voile, l'America's cup » d'avril 2007 qui remettait tout en cause. En octobre 2003, la Ville dévoile son projet, la construction d'un avant-port à l'entrée du Lacydon, en prolongement de l'esplanade existante du J4 qui s'étend de la gare maritime au fort Saint Jean sur l'espace précis où étaient prévus, selon les plans d'Euroméditerranée, et le MuCEM et la Villa et le Centre de la Mer. Par cette candidature, la Ville tentait plusieurs coups. D'abord, elle voulait reprendre la main sur l'aménagement de cet espace contre l'Etat qui, selon elle, se comporterait « en terrain conquis » en raison des statuts d'établissement public d'Etat d'Euroméditerranée et de musée national du MuCEM. Ensuite, elle cherchait à imposer le projet qu'elle avait toujours défendu sur cet espace, à savoir un lieu touristique, voire un port avec marina pour grands yachts, comme le défendait depuis 1985 la droite marseillaise. Enfin, elle visait directement des institutions et des personnes qu'elle souhaitait voir écarter : directement, Jean-Michel Guénod, le directeur général d'Euroméditerranée avec qui elle entretenait des rapports tendus surtout depuis que Jean-Claude Gaudin en avait repris la présidence suite à la nomination de Renaud Muselier au gouvernement, par ricochet, Michel Colardelle qui apparaissait comme l'expression d'un « parisianisme culturel honni », et à terme, Michel Vauzelle dont l'élection à la tête de la

Région n'avait jamais été acceptée²⁸ et à qui Renaud Muselier, président d'Euroméditerranée (1995-2002) rêvait de succéder en avril 2004. Le succès de la candidature à l'America's cup aurait été une rampe de lancement formidable. Mais, on transformait un projet d'urbanisme de long terme en une politique de coups médiatiques destinés à soutenir une mutation urbaine qu'elle croyait porteuse.

Cette candidature eut plusieurs effets rapides. D'abord, dans ce contexte, la mission de l'établissement public se trouvait limitée principalement à l'achèvement des projets d'aménagement engagés au titre de la dotation budgétaire initiale. Ces missions opérationnelles ne pouvaient à elles seules justifier le maintien d'un établissement public d'Etat au-delà de 2006. D'où les interrogations du gouvernement Raffarin quant au rôle de l'Etat lui-même qui décida de reporter de juin à novembre le CIADT consacré aux demandes de financements complémentaires (notamment ceux nécessaires à la réalisation de la cité de la Méditerranée). Ensuite, la mise à l'écart d'Euroméditerranée qui voyait disparaître, dans les perspectives futures, les ambitions de rayonnement de la Cité de la Méditerranée et la réapparition du Port qui retrouvait avec malice sa liberté d'action par rapport au projet d'aménagement développé par Euroméditerranée sur le J4 et saisissait cette opportunité pour reposer la question du déclassement du port.

Dans ce débat, il était clair que les équipements comme le MuCEM, le Centre de la mer, la Villa étaient passés au second plan et n'étaient plus perçus comme des facteurs de développement de Marseille métropole méditerranéenne. La première conséquence – immédiate –, était le report du jury du MuCEM dont l'avenir paraissait de plus en plus incertain. Tout était mis en suspens jusqu'à la décision de choix du site pour l'America's cup. Si le site de Marseille était retenu, ni le MuCEM, ni la Villa n'avaient plus leur place sur le J4. Mais, malgré le déferlement de communication (propagande) de la Ville pour louer le projet marseillais, rien n'était gagné. Les connaisseurs estimaient que les qualités du projet concurrent – Valencia – étaient supérieures à celles du projet marseillais, et que surtout il ne réclamait pas de grands travaux supplémentaires. La Région et Michel Vauzelle considéraient que la candidature marseillaise n'avait, en fait, pour but que de casser la dynamique d'Euroméditerranée pour reprendre le projet ancien : la réalisation d'un port de plaisance avec extension de surfaces constructibles. C'est pourquoi, au grand dam de la Ville, alors que l'Etat interrompait le processus du concours architectural du Mucem, la Région décidait de continuer sa démarche, comme si « de rien ne serait ». La Région décidait donc de poursuivre la réflexion sur la Villa et le processus de désignation des équipes. Une première réunion se tint le 24 juillet 2003 sur le rôle de la Villa. Une seconde se tint à Paris le 22 octobre sur la première phase du processus de sélection des équipes. Une troisième sera le comité de pilotage du 24 novembre 2003 pour entendre les différentes équipes retenues.

Lorsque le 26 novembre 2003, les organisateurs annoncèrent que Valence était choisie, la Ville de Marseille tomba de haut, cherchant à attribuer cet échec à la désastreuse conjonction d'une grève des éboueurs et du mistral, un jour de visite des organisateurs, sans jamais remettre en question la médiocrité de son projet.

Elle y croyait vraiment. L'objectif qu'elle avait de soutenir « un grand événement » pour accompagner sa mutation n'était pas atteint. Elle devait trouver autre chose. Tout semblait revenir à la période d'avant juin 2003. Le concours du MuCEM était relancé. La réflexion sur la Villa se poursuivait.

PREMIERS PAS

²⁸ surtout depuis la plainte déposée par Michel Vauzelle contre la Semader, l'agence créée par Jean-Claude Gaudin et chargée de la construction des lycées.

C'est du deuxième trimestre 2003 au quatrième trimestre 2009, pendant six ans et six mois qu'allaient se construire les deux projets, celui de la Villa et celui du MuCEM. Ni l'un, ni l'autre ne ressemblera à l'arrivée aux projets qui avaient été envisagés au départ. Les mettre en parallèle n'a pas pour but de justifier les parcours erratiques de l'un et/ou de l'autre, mais de resituer ces parcours dans leur contexte. Il était clair que le projet présenté par la ville aux responsables de l'America'cup était incompatible avec la Cité de la Méditerranée, telle que l'équipe d'Euroméditerranée l'envisageait et avec les implantations du MuCEM et de la Villa. La remise en cause de ces projets était tellement évidente que le concours d'architectes qui avait été ouvert pour le MuCEM était suspendu et reporté. A dire vrai, cela ne déplaisait pas à ceux qui, à Paris dans les milieux du ministère de la culture, émettaient de sérieux doutes sur l'opportunité de la décentralisation à Marseille des collections des ATP et la création d'un musée.

Pourtant, les réflexions sur la nature et le sens de ce musée allaient bon train. On peut considérer que la première esquisse écrite du MuCEM date de décembre 2002. Il s'agissait du projet scientifique et culturel, proposé par Michel Colardelle, préfacé par la directrice des Musées de France, Francine Mariani-Ducray et la directrice du CNRS²⁹, Geneviève Berger., intitulé « Réinventer un musée. Le musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée à Marseille »³⁰. Ce texte qui avait été préparé par de nombreuses réunions et un colloque tenu à Marseille en mai 2001 proposait une double approche innovante. C'était un musée qui se voulait aussi un lieu consacré à la recherche³¹ (musée-centre de recherche, écrivaient les tutelles). Mais c'était aussi un musée, non pas méditerranéen, mais euro-méditerranéen. Comme l'écrira, par la suite Michel Colardelle : « *l'espace pris en compte est large : de l'Atlantique à l'Oural ; de la Scandinavie au Sahel* ». ³² Avant d'arriver au projet final au moment de la pose de la première pierre, le MuCEM connaîtra au moins trois autres projets, discutés, pour ne pas dire disputés, au niveau national.

Pour la Villa, il faut partir du texte de la délibération de mars 2003. Sans préciser ce que pourrait être la Villa, elle en définissait « *la vocation* » et propose « *une démarche*. »

La vocation, on la trouve dans les considérants de la délibération. « *La vocation serait d'accueillir en résidence des créateurs et des chercheurs ainsi que des manifestations de prestige symboliques de la politique de coopération et d'échanges : colloques, expositions, concerts ;* » et un peu plus loin : *lieu de recherche et d'expression pour les chercheurs, les universitaires et les créateurs, la Villa sera aussi un espace de manifestations à l'attention du grand public : événements culturels (concerts, expositions, salons du livre,...), événements économiques (imaginés comme une vitrine mettant en valeur les échanges entre les invités de la Villa et leurs homologues régionaux : nouvelles technologies, image numérique, tourisme, échange internationaux, etc...).* »

Ces considérants ne partent pas de rien. De janvier 1999 à 2003, tout un travail a été accompli sous l'autorité de Bernard Millet qui sera jusqu'aux élections municipales de 2008, au cœur du dispositif « Villa » pour son contenu. Bernard Millet est conservateur du patrimoine. Il avait travaillé à la grande époque des musées de Marseille aux côtés de Germain Viatte et Bernard Blistène, avait été délégué général des Rencontres internationales de la photographie d'Arles. Il rejoignit en 1998 le cabinet de Michel Vauzelle à la Région dont il devint, en 1999 jusqu'en 2001, le directeur de la Culture. En 2001, il prit la direction de l'Agence régionale du patrimoine de Provence-Alpes-Côte d'Azur, créée par le Ministère

²⁹ Le CNRS était associé au projet, puisque le musée parisien des ATP, musée-laboratoire selon l'expression de son fondateur, Georges-Henri Rivière, était aussi une Unité Mixte de recherches du CNRS), le Centre d'ethnologie française.

³⁰ Edité par la Réunion des Musées Nationaux et le CNRS, Paris, 2002

³¹ D'où ses contacts avec la Maison Méditerranée des Sciences de l'Homme d'Aix-en-Provence qui accueillera, à partir de 2005 une partie du Centre d'Ethnologie Française, devenu l'IDEMEC (Institut d'ethnologie méditerranéenne, européenne et comparative).

³² 19 juin 2008

de la Culture et la Région PACA pour coordonner le Plan Patrimoine Antique. A ce titre, il eut la charge d'animer la réflexion sur « la Villa » dont il a dirigé le projet de préfiguration de 2006 à 2008.³³ Bernard Millet était aussi enseignant à l'Université de Provence en histoire de l'Art. On comprend mieux l'orientation culturelle et universitaire qu'il va donner au projet, marqué, dès son origine, par l'ambiguïté du mot Villa et l'allusion à la Villa Médicis, employées par Michel Vauzelle en 1999.

La démarche était inscrite dans le mandat d'études confié, légitimement, à l'Agence Régionale d'Équipement et d'Aménagement (AREA), créé en 2001 pour prendre la suite de la SEMADER, créée en 1987. C'était l'outil historique de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la construction et la gestion d'une grande partie de son patrimoine, en particulier pour la construction, la réhabilitation, l'entretien, la maintenance des lycées. Le mandat d'études est clair. Dans l'article 1 de la Convention, il était stipulé que « *la Région charge l'AREA de faire procéder en son nom et pour son compte, ...aux études préalables nécessaires à la définition du projet de réalisation de la Villa* ». Et il est précisé que « *ces études devront permettre à la Région de choisir la proposition d'équipement correspondant à ces objectifs et éventuellement, de confier à l'auteur de celle-ci la mission d'œuvre correspondantes.* » Autrement dit, cette phase devait permettre de sélectionner trois équipes (art.7) qui devait proposer un contenu et un fonctionnement de la Villa, des orientations d'urbanisme et d'architecture et des orientations budgétaires.

L'AREA devint donc « le bras armé » de la Région et en particulier de l'équipe, chargé de penser le projet, dirigée par Bernard Millet. A l'AREA, deux personnes vont être plus particulièrement chargées du dossier, l'architecte Dominique Cervetti qui, après avoir été de 1995 à 2002 une remarquable directrice de la stratégie urbaine d'Euro-méditerranée, rejoint l'AREA où elle restera deux ans jusqu'en février 2004 quand elle deviendra responsable de la programmation des travaux de mise en sécurité et de rénovation de la Maison de la Radio.³⁴ La seconde personnalité est Louis Pesenti qui après un passage au cabinet de Michel Vauzelle en 1998-1999 et une intégration dans les services de la Région en charge de l'emploi des jeunes, rejoint l'AREA, comme directeur-adjoint en décembre 2002, puis comme directeur le 28 mai 2004. Louis Pesenti sera de 2002 à avril 2014 celui qui va suivre comme maître d'ouvrage, au jour le jour, le projet Villa.

Pour en terminer, il convient de signaler qu'au cabinet de Michel Vauzelle, J'ai suivi attentivement le projet, plus particulièrement de 1999 à 2007, d'abord en 1998-1999 comme directeur de cabinet du Président de la Région PACA, puis à partir de 1999 comme chargé de mission du Président³⁵. Guillaume Thieriot, directeur du cabinet (2008-2011) et Gérard Bodinier jusqu'en 2013 suivirent le dossier Villa à partir de 2004.

PREMIERS CHOIX

Pour la Villa, trois réunions du comité de pilotage déterminantes pour l'avenir se sont tenues au cours du second semestre 2003. La première, le 24 juillet, la deuxième, le 22 octobre 2003 et la troisième le 24 novembre 2003.

³³ En 2008, il rejoindra le cabinet du Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, présidé par Jean-Noël Guérini, chargé de la culture, de l'international, et de l'opération *Marseille-Provence capitale européenne de la culture*.

³⁴ Dominique Cervetti décédera en 2005

³⁵ Elu en 2010 conseiller régional, je devins vice-président de la Régie à partir de sa création en 2012 jusqu'à sa dissolution en 2014

La réunion du 24 juillet a été préparée par Dominique Cervetti, Bernard Millet, Louis Pesenti et le directeur de la Culture à la Région (2002-2005), Serge Sobszinski. Il s'agissait d'associer l'ensemble des partenaires du site du J4 à une réflexion sur ce que pourrait être la Villa. Elle commença par une visite du site avec les représentants du Port Autonome de Marseille (Régine Pinson) et l'architecte des Bâtiments de France. Euroméditerranée et Yves Lion présentèrent le projet de Cité de la Méditerranée. La discussion entre toutes les parties prenantes de cet espace avait pour but d'orienter la réflexion des équipes qui seraient retenues à présenter des projets au marché de définition, permettant de répondre aux nombreuses incertitudes sur les fonctions du futur équipement. Le marché avait été lancé suite à la délibération de mars. Près de 30 équipes avaient soumissionné. Participaient à cette réunion, la Région avec une double dimension culturelle et méditerranéenne (le Vice-Président délégué à la Culture, Christian Martin, Bernard Millet, moi-même Bernard Morel), des acteurs économiques (le professeur d'économie, Jean-Louis Reiffers, responsable du projet européen FEMISE, Jean-Louis Tourret, banquier et adjoint aux Finances de la Ville de Marseille...), des représentants de l'université, certains responsables des « résidences » en Région comme la Villa d'Arson de Nice, ou le centre culturel de Villeneuve-lès-Avignon et un certain nombre de personnalités qui avaient été associées comme Apolline Quintrand du festival de danse de Marseille, Florence Chastagnier directrice de la Fiesta des Suds, Bernard Latarjet, Thierry Fabre... Les conclusions de la journée se sont résumées à la définition de trois fonctions : être un lieu d'accueil (résidences, réunions, séminaires, colloques, lieux de convivialité) ; être un espace ouvert à l'expression culturelle (expositions grand public, organisation d'événements) ; être un lieu identifié « Région » (ouvert aux réceptions et à un centre de documentation).

A l'issue de ce comité de pilotage, trois équipes avaient retenu l'attention : l'équipe de Francis Soler, grand prix d'architecture en 1990, l'agence Moatti-Rivière³⁶, très impliquée dans les lieux muséographiques, l'agence de Stefano Boeri, brillant architecte milanais, urbaniste, théoricien de l'architecture et essayiste, associé avec deux architectes marseillais, Ivan di Pol et Jean-Pierre Manfredi. Ces trois équipes furent retenues individuellement à la mi-septembre.

Un deuxième comité de pilotage se tint le 23 octobre où les trois équipes étaient auditionnées pour préciser leurs intentions et soulever les questions qui leur semblent devoir être posées. En introduction à cette réunion, Michel Vauzelle précisait ce qu'il en attendait : « *dans cette première phase de l'étude, il était demandé aux équipes de donner leur compréhension et leur vision de cet équipement méditerranéen, puis de préciser comment l'architecture venait servir cette vision...Il faut inventer un lieu de référence.* » Le souhait de Michel Vauzelle était de laisser une très grande liberté aux équipes, non seulement pour présenter un projet architectural, mais surtout pour présenter un projet de contenu. Cela a pu dérouter les équipes.

Francis Soler a fait travailler un consultant en projet culturel, Richard Edwards qu'on retrouvera quelques années plus tard au moment de la pose de la première pierre pour conseiller de Michel Vauzelle. Il notait que le projet exprimait « *plusieurs demandes dont certaines ne sont pas compatibles entre elles* », en particulier la difficulté à faire cohabiter un lieu de résidences pour créateurs et un lieu grand public. Avec son collègue François Fresso, il mettait en évidence les contradictions qui pourraient apparaître au cours du temps, la concurrence possible avec le MuCEM, la trop grande étroitesse des lieux pour organiser des salons, des foires, des expositions, la nécessité d'avoir un équipement scénographique et logistique important. Le concept de Villa Méditerranée qu'il esquissait s'attachait à organiser

³⁶ Henri Rivière est décédé brutalement en novembre 2010

une relation entre une intériorité et une extériorité pour interpréter la notion de « seuil » de la maison méditerranéenne. *C'était un lieu habité et l'équipe faisait une grande place au thème de la résidence en proposant un ensemble de lieux de vie et de travail diversifiés. Architecturalement, ce devrait être un volume qui trouvait sa flexibilité dans la verticalité pour se transformer au gré des manifestations.*

Rivière et Moatti insistait sur « *la volonté d'ouverture et d'accueil du grand public, en même temps que celle d'accueillir des personnalités en résidence et de leur proposer un espace de réflexion pour nourrir le dialogue politique de la Méditerranée... Pour définir le contenu de la Villa (de son programme), il nous faut hiérarchiser les enjeux par rapport à ces objectifs selon deux principes forts : attention à ne pas créer un équipement trop polyvalent, attention à la mutualisation et aux synergies avec le projet Euroméditerranée et le J4.* » Moatti et Rivière avec comme conseiller, le directeur artistique qui a repensé formidablement la culture à Nantes, Jean Blaise, avait pris le mot Villa à la lettre, non pas au sens Villa Médicis, mais Villa romaine. La Villa qu'il pense est « une grande maison » dans laquelle les fonctions habituellement cachées deviennent le thème de la programmation. Une cuisine, un jardin potager, un sauna/hamman, dix-neufs bibliothèques confiées à des intellectuels des dix-neuf pays de la Méditerranée et, au cœur de cette maison, « une nef » magnifiée pour accueillir des concerts, des expositions, des colloques.

Stefano Boeri semblait, dans ses premières réflexions, considérer que Marseille réussira à organiser la coupe de l'America et cherchait donc à intégrer son projet à l'évènement et à ses contraintes. *Il esquissait donc un projet, essentiellement autour de la mer Méditerranée (au sens géographique). Il développe donc une réflexion sur un bâtiment futuriste) - amorce d'un avenir à imaginer ensemble – dont l'identité se trouve dans sa relation à l'eau, la mer.* Et en même temps, le choix annoncé d'une architecture décontextualisée annonce un « projet monumental » (sic).

A l'issue de ce comité de pilotage, la maîtrise d'ouvrage a recentré les objectifs de la Villa en termes de programmation. En matière de résidences, la capacité d'accueil est ramenée à environ 20 résidents pour des séjours de courte durée et à 3 appartements ; la capacité de l'auditorium est fixée à 600 places ; les espaces d'expositions constituent un espace d'environ 1700 m² ; l'accueil des associations pourra se faire sur 200 m².

Le troisième comité de pilotage se tint le 24 novembre 2003. Sur la base des esquisses, les équipes présentaient des projets très différents les uns des autres.

Le projet Moatti-Rivière se présentait comme une vraie Villa, une maison particulière faite de bâtiments et de lieux différents, un centre culturel de rencontres, un lieu public conçu comme une maison particulière. Ce sont des espaces fonctionnels et culturels qui reprennent les parties nécessaires de la vie quotidienne. C'est une maison méditerranéenne qui exprimeraient, dans sa composition, les grands traits de « la culture méditerranéenne. »

Le projet Soler se voulait totalement intégré à « la Cité de la Méditerranée » qui outre, la Villa, devait comprendre le MuCEM et un Centre de la Mer. C'est, dans le texte, une réponse à l'échec du processus de Barcelone et l'expression d'un espoir politique. Il reprend les trois fonctions dévolues dans le programme à la Villa : lieu d'accueil, lieu ouvert, lieu identifié Région. C'est un bâtiment centré d'une part, sur la présence et l'action du politique au service de la Méditerranée, d'autre part sur les relations aux publics. C'est « *une Villa Ambassade* » de la Région vers la Méditerranée. Personnellement, je pensais que ce projet était celui qui correspondait le mieux aux intentions esquissées par Michel Vauzelle.

Le projet Boeri était, avant tout, « un geste architectural » revendiqué, un porte-à-faux qui, d'un côté se portait vers la mer et d'un autre côté était un espace sous-marin. En 2011, Stéfano Boeri explicitait ce qu'il avait voulu faire dans le journal César. « *La mer, seul point commun « objectif » entre tous les pays qui la bordent, pénètre dans la Villa, en devient*

l'élément principal autour duquel s'articule et se développe le projet. La Villa se situe clairement entre « ciel et mer », sur une emprise portuaire, et les ports sont des lieux de métissage, de tolérance. Les constructions qui jalonnent ceux-ci sont de plus en plus des équipements qui figent les usages et les fonctions. La Villa doit au contraire être un lieu où « tout est possible », ouvert à tous ; le fragment de mer qui entre dans la Villa permettre cela : nous le considérons comme un véritable espace public, une place dont l'usage sera multiple, libre. Toutes activités y sont possibles...Elle conjugue une apparente simplicité de lecture avec une véritable richesses d'espaces, de parcours, de fonctions. » Le projet Boeri est un concept architectural à l'intérieur où, comme il le répètera souvent, « tout est possible ». Ce qui lui permettra de ne rien préciser quant au contenu de la Villa, se contentant de proposer un programme qui prenne en compte les objectifs donnés par la maîtrise d'ouvrage, toutefois considérés comme « théoriques ». Le projet Boeri était un concept sans contenu, plus un monument qu'un équipement. Et ceci me fut encore confirmé cet automne quand j'ai lu, en miroir de certains textes postérieurs de Boeri, les réflexions sur le sacré dans le dernier livre de Régis Debray³⁷. Boeri expliquait son dessin en référence aux migrants noyés en Méditerranée, comme chaque siècle invente son sacré. » Mais, inventer un monument, était-ce le dessein de la Villa, voulu par Vauzelle.

La Commission d'Appel d'Offres se réunit quatre mois plus tard. Stefano Boeri remportait le concours. Pourquoi ce choix ? Pour moi qui n'ai pas participé à la CAO, ce choix restera toujours une énigme. Ayant participé aux comités de pilotage, j'avais, par une note de décembre 2003, mis en garde Michel Vauzelle contre les dangers de ce projet. Pour plusieurs raisons.

D'abord, il était très éloigné, me semblait-il, de ce que souhaitait le Président de la Région en ce qu'aucune des fonctionnalités que Michel Vauzelle avait souhaitées ne se retrouvait dans ce projet. Boeri ne s'était jamais caché de n'avoir pas tenu compte en priorité de la demande de la Région. En 2011, dans la revue César, il disait : *« Je dois être honnête, j'ai travaillé sur un bâtiment susceptible d'accueillir la mer parce qu'à l'époque je terminais une installation, à la Documenta de Kassel où nous étions invités à montrer nos recherches sur la Méditerranée. »* Boeri avait été inspiré par le drame des migrants noyés en mer. *« Aussi lorsque j'ai participé à la sélection, j'ai imaginé une architecture capable de réagir, plurielle, pas seulement dans son fonctionnement, mais aussi dans son corps. Ce qui m'a conduit à penser à quelque chose pouvant accueillir la mer. Et je pense que Monsieur Vauzelle, même si le jury était perplexe, a compris que face à mes autres collègues qui faisaient une proposition architecturale, je faisais pour ma part une offre géo-politique. »*

Ensuite, je craignais qu'on se trouvât devant un objet, particulièrement difficile à habiter. J'avais en tête l'inconfort que devaient souvent subir ceux qui travaillaient dans des bâtiments qui esthétiquement pouvaient « remuer » les foules, par exemple l'Arche de la Défense. C'est très difficile de faire d'un monument un bâtiment. C'était, pour moi, une architecture purement conceptuelle très distante par rapport au contenu souhaité qui, en l'occurrence, n'était pas développé. Au moment même où tous les acteurs du projet s'évertuaient à y faire rentrer de nombreuses fonctions (trop), il était proposé une construction où le vide l'emporte, car un porte-à-faux, cela reste quand même une construction du vide (celui du dessous).

³⁷ « Le sacré se fane avec le temps, chaque pays a le sien mais il s'en reconstruit d'autres pour prendre la suite ailleurs, autrement. « Voie sacrée » est encore inscrit sur les bornes kilométriques blanc et rouge de la route de Verdun, mais nos vivantes sacralités ont déménagé. Le substantif égare. Point besoin de commentaires mystico-herméneutiques. Inutile de fouiller les bibliothèques. Les livres du sacré sont en pierre et en clôtures. » (Régis Debray, D'un siècle l'autre, Gallimard, 2020)

Enfin, même si cela est subjectif, la performance technique – et ses nombreuses difficultés - que représentait le porte-à-faux me semblait d'une esthétique particulièrement prétentieuse et « m'as-tu-vu ». Cette dé-contextualisation assumée, et même voulue, ne pouvait que soulever polémiques et critiques.

Michel Vauzelle a fortement plaidé pour ce choix et il ne fait pas de doute que cela a dû influencer les autres membres du jury dont beaucoup étaient d'ailleurs sensibles à cette architecture.³⁸ Pourquoi ? Personnellement, j'en avais vu trois raisons. La première tenait précisément au côté architectural du projet dont le caractère « hors du commun » pouvait participer d'une visibilité recherchée. La seconde est que le projet Boeri était fortement soutenu par Louis Pesenti et Bernard Millet³⁹ qui voyait en lui une œuvre contemporaine. Enfin, l'absence de projet programmatique clair permettait de se donner du temps pour envisager un programme « fait main ».

Durant toute la période qui va de 1999 à 2003, la petite équipe autour de Bernard Millet avait beaucoup travaillé à « un contenu très culturel » de la Villa. Dès octobre 2003, elle proposait « *d'imaginer une programmation d'événements qui s'articulerait en quatre temps forts dans l'année. Le Printemps avec une Région signataire d'un accord de coopération avec Paca invitée. L'été où carte blanche serait donné à un intellectuel, écrivain, artiste, personnalité, invité à programmer une série d'expositions, de concert, de rencontres, liés à la Méditerranée. L'automne pourrait être consacré à un cycle d'événements sur l'histoire et la réalité contemporaine des savoirs et des techniques. L'hiver, saison spécifiquement tournée vers la jeunesse avec des cycles d'événements montrant les formes émergentes de la création.* » Bref, sans aucune contrainte ou orientation programmatique comme l'avait suggéré l'appel d'offres, le projet architectural donnait à l'équipe responsable la possibilité de trouver un contenu. S'ouvrait donc, pour la Villa, une longue période où, puisque, contrairement à ce que demandait l'appel d'offres, le lauréat n'avait aucunement abordé cette question, il s'agissait de préciser un contenu du projet sur la base des directions diverses et parfois contradictoires qui avaient été évoquées, entre autres par Michel Vauzelle et avec de surcroît les contraintes fortes du bâtiment.

Pour le MuCEM, la situation n'était guère plus claire. La candidature à l'America's cup avait conduit au report du jury pour le concours architectural. Ce dernier fut reprogrammé immédiatement après l'élimination de Marseille dès février 2004⁴⁰. Rudy Ricciotti avec Roland Carta (architecte marseillais, très protégé par le maire) gagnait le concours par 11 voix sur 21 contre les projets de Zaha Hadid, l'américain Steven Holl, Rem Koolhaas. Ce choix avait fait l'objet en commission d'appel d'offres de « sévères » discussions. Il n'a été obtenu que grâce au soutien martelé de Jean-Claude Gaudin et de Renaud Muselier, contre l'avis de Michel Colardelle, le directeur du MuCEM qui soutenait fortement le projet Zaha Hadid. Comme le rapportait la newsletter CyberArchi⁴¹, « *Pour Michel Colardelle, futur directeur du MuCEM, le projet Hadid constituait « une sculpture urbaine équilibrée par rapport à la dynamique du port de Marseille, sorte de pivot, de rotule d'articulation en relation avec le Fort Saint-Jean.* » Propos approuvés par Michel Pezet : « *Avoir une pointe de modernité aussi belle que ce qui était présenté par Zaha Hadid, je trouve que c'était ça le vrai projet, tirer Marseille vers une grande modernité, une grande force et une grande qualité.* » Toutefois, ce

³⁸ Je pense à Alain Hayot, le nouveau vice-président délégué à la culture.

³⁹ Bernard Millet a toujours défendu le projet architectural. En septembre 2007, il écrira, dans une note de présentation : « L'architecture de ce projet en constitue indéniablement une force. Le geste architectural, son adaptation au site du J4, le choix des matériaux (béton, verre et eau), son vocabulaire contemporain, le souci d'intégration au contexte urbain, les effets de complémentarité avec l'architecture du MUCÉM voisin en font un élément très signifiant et rapidement mémorable. »

⁴⁰ C'est selon un autre type de procédure que fut désignée en septembre 2004 Corinne Vezzoni pour le bâtiment du Centre de Conservation du MuCEM à la Belle-de-Mai.

⁴¹ <http://www.cyberarchi.com>

côté ambitieux a finalement laissé place à une volonté d'intégrer le nouveau bâtiment dans le contexte architectural du port. « *A cet endroit, il n'était pas possible d'ériger un Opéra de Sydney ou cet œuf que l'on voit dans certaines villes. Les habitants n'auraient pas aimé quelque chose d'avant-garde* », déclarait Jean-Claude Gaudin. » Les échanges au sein de la CAO ont été rudes et n'ont pas amélioré les relations déjà tendues entre le maire de Marseille et Michel Colardelle. Mais dans l'allusion de Gaudin au refus d'un bâtiment d'avant-garde, on pouvait aussi voir une critique discrète du projet Boeri de la Villa, publique depuis novembre 2003.

MOMENT DECISIF

De fait, bien que les architectes aient été désignés que cela soit pour le MuCEM ou la Villa, le début de l'année 2004 est d'une grande incertitude quant à la stabilité de ces projets.

Pour le MuCEM, le ministère de la culture ne manifestait pas un soutien puissant. C'est le moins qu'on puisse dire. Pour la Villa, la réponse à la demande de permis de construire était loin d'être acquise. Et pour Euroméditerranée, en général, la ville s'agaçait de plus en plus de n'être pas la seule maîtresse du jeu, de ne pas avoir réellement été suivie dans sa candidature de la Coupe de l'Amérique. La Ville de Marseille voulait donc reprendre la main et remettre en cause « cette » cité de la Méditerranée qu'elle avait déjà voulu écarter avec les équipements pour la Coupe de l'Amérique. Cela s'est traduit, concrètement, en janvier 2004, par la brutale éviction de Jean-Michel Guénod, Directeur Général d'Euroméditerranée depuis 1998 et son remplacement par son adjoint François Jalinot dont la docilité à l'endroit de la mairie n'était pas à prouver et dont la mission revenait plus à faire construire et commercialiser des mètres carrés qu'à faire de l'urbanisme.

Mais contrariée par cet échec de l'America's Cup, l'équipe municipale était à la recherche d'un évènement qui puisse valoriser la Ville qui, grâce à l'arrivée du TGV en 2001, commençait à attirer des touristes. La stratégie des coups a toujours été préférée par l'équipe Gaudin à une stratégie de long terme. Il se trouvait que c'était au tour de la France de désigner pour 2013 une ville pour devenir capitale européenne de la culture. La procédure était simple. La France était appelée à choisir la ville qu'elle souhaitait voir devenir capitale européenne de la culture. Elle devait le faire en septembre 2018, suite à une sélection qui ont vu se confronter plusieurs villes et leurs projets. Marseille se porta candidate le 29 mars 2014. Mais il fallait gagner. Les capitales européennes de la culture jouent toujours un rôle de catalyseur dans le développement culturel d'une ville et s'accompagnent souvent de la construction de nouveaux équipements. La Ville de Marseille vit alors le MuCEM, si critiqué jusque-là, la Villa, si refusée, mais aussi le Silo comme des opportunités à saisir. Mais comme le projet MuCEM était loin, à ce moment-là, de faire l'unanimité à Paris et en particulier au ministère de la culture, la Villa devint en 2004 un objet-phare, regardé par tous avec une certaine attention. En juillet 2004, après une rencontre entre Michel Vauzelle et Jean-Claude Gaudin, il apparaissait que la Villa pourrait devenir un équipement utile à la candidature de Marseille.

II

VILLA MEDITERRANEE et MuCEM LES PROJETS EN CONSTRUCTION (2004-2010)

MARSEILLE-PROVENCE 2013

La décision de la Ville de Marseille, le 29 mars 2004, de poser sa candidature pour être en 2013, capitale européenne de la culture ouvrait une singulière période. A dire vrai, et à relire les textes et articles de l'époque, on comprenait que la municipalité, à quelques exceptions près comme Roger Luccioni⁴², ne savait pas très bien ce que cela voulait dire « capitale européenne de la culture ». Elle y voyait simplement une occasion de s'affirmer, de se rendre visible, dans le dépit de ne pas avoir été retenue pour la Coupe de l'Amérique. Elle mit près de trois ans, pour commencer à percevoir ce qu'elle pouvait en tirer et à l'orienter. Jean-Claude Gaudin reconstruisait un peu l'histoire à sa sauce quand, dans le dossier de candidature de décembre 2007, il affirmait que la candidature de 2004 avait été « le fruit d'une double volonté : faire de Marseille un pôle de coopération artistique et culturelle entre l'Europe et tous les pays de la Méditerranée ; développer la vie culturelle comme levier de rénovation de la cité, de la qualité de vie partagée et du mieux vivre ensemble ». Cette affirmation est « une reconstruction », destinée à habiller les carences municipales entre 2004 et 2006. Car, en 2006, à deux ans de la décision française, rien ou presque n'avait avancé. Et cette absence de dynamique inquiétait singulièrement les responsables économiques qui, eux, percevaient les bienfaits que pouvait apporter le titre de Capitale Européenne de la Culture à une économie en pleine mutation. Ils avaient en mémoire le succès incontestable, porté par Martine Aubry, de « Lille, capitale européenne de la culture 2004 »⁴³ qui grâce à l'association des milieux économiques conduits par Bruno Bonduelle et de la Ville de Lille avait porté, non seulement des événements et changements culturels, mais aussi dynamisé la ville. Le point de départ de la dynamique⁴⁴ sera donc la création de « l'association pour la Candidature Capitale

⁴² Adjoint délégué à la culture et aux musées de la Ville de Marseille de 1995 à 2008

⁴³ Contrairement à Avignon, capitale européenne de la culture 2000 qui n'eût pas un succès digne de l'enjeu.

⁴⁴ Grésillon Boris, Un enjeu « capitale » Marseille-Provence 2013, 2011

Européenne de la Culture » et la désignation pour la présider du président de la chambre de commerce et d'Industrie de Marseille-Provence, Jacques Pfister qui va chercher à associer le plus grand nombre d'acteurs marseillais. « *La candidature de Marseille-Provence mobilise tous les habitants : qu'ils soient élus, artistes, chefs d'entreprise ou simplement citoyens..., tous ceux qui aiment et défendent le rayonnement de leur territoire. Une union sacrée inédite dans une région où les logiques individuelles restent fortes* ». ⁴⁵ Si le point de départ de la dynamique aura été « l'association pour la Candidature Capitale Européenne de la Culture », son âme et son artisan fut Bernard Latarjet, nommé Directeur de la candidature en décembre 2006. Bernard Latarjet va apporter sa connaissance précise des enjeux culturels qu'il a suivis au cabinet de Jack Lang, à la Présidence de la République sous François Mitterrand et à la direction de l'Établissement public du parc et de la grande halle de la Villette de 1996 à 2006. Mais Bernard Latarjet était aussi très attaché à l'idée méditerranéenne ⁴⁶. Sitôt nommé, Bernard Latarjet s'est attelé à créer « un mouvement » autour de la candidature. En un an, se sont tenus 24 séminaires regroupant plus de 200 acteurs. Et en décembre 2007, était remis à un jury le dossier de présélection (270 pages) qui synthétisait toute la mobilisation des acteurs culturels qui se retrouvaient à la Friche de la Belle-de-Mai dans une fête flamboyante, animée par Rebecca Manzoni. Marseille se verra pré-sélectionnée avec Bordeaux, Lyon et Toulouse, tandis que Amiens, Saint-Etienne, Nice et Strasbourg étaient écartées. Pendant presque une nouvelle année, de décembre 2007 à septembre 2008, c'était, à nouveau, un travail considérable qui était mis en œuvre, pour aboutir, après remise du dossier, à la visite de la ville par le jury et audition finale, à la désignation de Marseille qui a suscité, dans la ville, au moment du résultat, un véritable enthousiasme, digne des plus belles victoires de l'OM ⁴⁷.

On doit retenir de cette candidature évidemment la démarche, voulue par Bernard Latarjet et son équipe, mais aussi, pour ce qui nous concerne la place éminemment centrale accordée à la Méditerranée, et plus précisément aux équipements prévus sur le J4, le MuCEM et la Villa Méditerranée, rebaptisée Centre Régional de la Méditerranée (CRM) ⁴⁸. La première phrase du prologue du dossier de présélection, écrit par Bernard Latarjet est claire : « *L'Europe est née de la Méditerranée.* » Et tout le dossier de sélection s'appuie sur « les Ateliers de l'Euroméditerranée. » qui proposeront 72 programmes. « *Cet esprit des hommes et des lieux, c'est un peu l'esprit de la Méditerranée, de ses ports où se mêlent les langues et les formes, les plus hautes œuvres et les fêtes, les temples, les théâtres et les arènes. C'est l'esprit même de la démocratie... Nous avons voulu bâtir un projet qui s'en nourrisse : faire de Marseille et de la Provence un espace privilégié et pérenne, qui vivra au-delà de 2013, consacré au dialogue des cultures de l'Europe et de ses Suds, à l'accueil et à la rencontre de leurs artistes, de leurs savants, des maîtres et des élèves, à la transmission des savoirs et à la production des œuvres. Nous lui avons donné un nom : « les Ateliers de l'Euroméditerranée ». Inspirés de la Renaissance, ces ateliers seront ouverts : ouverts sur la ville, ouverts sur la vie de ses concitoyens, ouverts à tous les projets qui s'efforcent de rapprocher l'art et la société.* » ⁴⁹

Dès le dossier de présélection (décembre 2007), étaient aussi définis deux centres de la Capitale Européenne de la Culture à Marseille : la Friche de la Belle de Mai et le J1 sur les terrains appartenant encore au port autonome avec le MuCEM, le Centre Régional de la

⁴⁵ Préface de Jacques Pfister au dossier de candidature, dec. 2007, page 7

⁴⁶ Quand il présidait le Conseil d'Administration de l'École du Paysage de Versailles où il avait succédé à Erik Orsenna, il avait créé une antenne de l'école à Marseille, tournée vers le paysage méditerranéen.

⁴⁷ Bernard Latarjet savait ce qu'il disait quand, à l'annonce du résultat, il annonçait aux élus : « On a gagné ; les emmerdes commencent. »

⁴⁸ Le mot Villa Méditerranée avait entraîné quelques sarcasmes qui occultait les objectifs poursuivis par Michel Vauzelle. Pour éviter qu'ils ne polluent la démarche, Michel Vauzelle avait souhaité une appellation moins typée. La Villa Méditerranée devint pendant plusieurs années le Centre Régional de la Méditerranée, puis CeREM ou CEREM.

⁴⁹ Latarjet Bernard, Prologue des dossiers de sélection, page 22

Méditerranée (la Villa) et le Silo, les trois équipements-phares du dossier. Ainsi la candidature de Marseille, capitale européenne de la culture consacrait clairement les deux équipements majeurs dont nous parlons : le MuCEM et la Villa. Encore fallait-il définir les projets de ces deux équipements. Et pour l'un, comme pour l'autre, cette définition va donner lieu à des discussions, voire à des conflits. Il a souvent été mis en évidence les difficultés qu'auraient connues la Villa à se définir. Sans doute et on le verra. Mais le MuCEM aussi a connu de vrais débats quant à son objet.

LE MuCEM

Il est plus que probable que, sans la désignation de Marseille, capitale européenne de la culture, le MuCEM n'aurait jamais vu le jour, tant, de 2002 à 2008, une sourde opposition s'est développée aussi bien à Paris qu'à Marseille. Michel Colardelle s'était employé, pendant tout ce temps à monter un projet à travers de multiples rencontres et en mobilisant la communauté scientifique avec un conseil scientifique international. Toutefois, le projet muséographique apparaissait flou entre ceux qui souhaitaient donner priorité à la vision méditerranéenne et ceux, avec Michel Colardelle qui souhaitaient définir un projet euro-méditerranéen. Sans compter que de nombreux membres de l'équipe parisienne des ATP étaient très réticents à l'idée de descendre à Marseille. Si Jean-Jacques Aillagon, ministre de la Culture de mai 2002 à mars 2004 avait regardé favorablement le dossier, et en particulier la décentralisation des objets des ATP à Marseille, Renaud Donnedieu de Vabres, ministre de la Culture de mars 2004 à mai 2007 ne manifestait pas pour le projet un très grand enthousiasme. De fait, il ne soutint pas le projet, ni la construction du bâtiment dont le concours, rappelons-le, s'était tenu en désignant Rudy Ricciotti, (associé à Roland Carta) comme l'architecte, pour des raisons de coûts, ni le contenu auquel d'ailleurs il ne s'intéressait pas. Le projet paraissait même tellement mal parti que, devant l'obligation de décentraliser les collections⁵⁰ et donc de construire le Centre de Conservation dont l'architecte, Corinne Vezzoni avait déjà aussi été désigné, l'Etat va le céder à ICADE (filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations) qui en deviendra propriétaire. En fait le doute s'était installé. Avec l'élection de Nicolas Sarkozy à la Présidence de la République, le doute faisait même place à la crainte de voir s'arrêter le projet. La municipalité ne le soutint pas vraiment, même lorsqu'elle aurait pu considérer que ce pouvait être un atout pour la candidature Marseille Provence 2013. Dès lors et dans le cadre de cette candidature, le projet de la Villa lui parut « intéressant ». C'est pourquoi, la municipalité plaida auprès du préfet pour que le permis de construire soit donné à la Villa, le 27 juin 2008. Succédant à Donnedieu de Vabres, en mai 2007, après l'élection de Nicolas Sarkozy à la Présidence de la République, la nouvelle ministre de la Culture Christine Albanel, était, elle aussi franchement hostile au projet qui restait bloqué. Mais, à partir de septembre 2008, elle se trouvait confrontée au choix par l'Union Européenne, de Marseille, capitale européenne de la culture dont le dossier de candidature préparé par Bernard Latarjet donnait une place centrale au MuCEM. L'Etat était donc dans une situation de « devoir soutenir », tout en traînant des pieds. Soutenir, ce sera fait par la délivrance du permis de construire par le Préfet le 3 juillet 2008 qui sera attaqué par deux associations riveraines. On notera donc que le permis de construire de la Villa a été délivré avant celui du MuCEM. La question du bâtiment semblait donc, à ce moment réglée, sauvée par le soutien apporté au projet par Bernard Latarjet. Restait le contenu, présenté par Michel Colardelle, que Christine Albanel souhaitait voir évoluer. Elle proposa donc au directeur de l'Etablissement Public du Musée du Quai Branly, Stéphane Martin de faire un audit. Le rapport remis en août 2008 confirmait plutôt le projet de décentralisation des

⁵⁰ Décision de décentralisation en 2000 par Lionel Jospin

collections des ATP et validait les grands principes du programme muséographique, en insistant toutefois sur la nécessité de donner une large place aux expositions temporaires.

Le MuCEM était donc confirmé, mais son orientation allait être fortement infléchie. En effet, pour renforcer le Partenariat euro-méditerranéen (Euromed), mis en place en 1995 sous le nom de Processus de Barcelone et qui stagnait, le Président de la République Nicolas Sarkozy cherchait à le relancer par la création d'une Union Pour la Méditerranée. Celle-ci fut officiellement fondée le 13 juillet 2008, lors du Sommet de Paris. Et il va inscrire le MuCEM dans cette perspective. Le 13 janvier 2009, lors des vœux aux acteurs culturels, prononcé à Nîmes, Nicolas Sarkozy apportait son soutien au MuCEM en voulant qu'il devienne « le musée des arts et civilisations de la Méditerranée. » Il confirmait donc la création du Musée et d'une certaine manière désavouait le projet euro-méditerranéen de Michel Colardelle. Devant les réticences de celui-ci, la ministre chargeait, cinq mois plus tard, le 19 mai 2009, Bruno Suzzarelli, inspecteur général de l'administration des affaires culturelles d'une mission de préfiguration devant aboutir à la création d'une association de préfiguration comme celle instituée, en son temps pour le musée du quai Branly. Celle-ci vit le jour à l'automne 2009, sous la présidence d'Yves Aubin de la Messuzière, ancien ambassadeur de France à Tunis, puis à Rome... Bruno Suzzarelli était chargé de la mission de préfiguration. Cette nomination mettait fin à la direction de Michel Colardelle⁵¹ qui avait porté le projet depuis plus de dix ans. Bruno Suzzarelli était nommé à la tête du MuCEM par le nouveau ministre Frédéric Mitterrand, en novembre 2009. Aidé par une responsable administrative venue de Beaubourg Catherine Sentis, il avait, de fait, une triple tâche : surveiller la construction des bâtiments, celui de Rudy Ricciotti et celui de Corinne Vezzoni ; définir un projet de musée national qui satisfasse la tutelle ; préparer l'ouverture avec des manifestations spécifiques pour Marseille Provence 2013. Tout cela, dans une ambiance un peu particulière avec le départ de Colardelle, la réticence de l'équipe parisienne à se décentraliser, l'organisation du complexe transfert des collections. Et une installation provisoire de l'équipe, pour cause de travaux au Fort-Saint-Jean à la caserne du Muy, près des Fiches de la Belle-de-Mai. 4 ans donc avec pour mission d'ouvrir le MuCEM en 2013, 4 ans donc pour construire un bâtiment complexe et définir un projet nouveau, résolument méditerranéen puisque la Direction des musées de France confiait à Thierry Fabre, inventeur des journées d'Averoes et créateur avec Bernard Millet de la revue « La pensée de Midi »⁵², le soin de recentrer le projet autour de la Méditerranée dont le projet scientifique sera adopté en 2012.

LA VILLA – LE CRM

Si la période 2004-2009 fut, pour le MuCEM, une période d'hésitations entre deux visions du projet, Méditerranée ou Euroméditerranée, pour être lapidaire, elle le fut aussi pour la Villa entre une vision culturelle du projet et une vision plus politique et diplomatique. C'était aussi une période où le projet architectural dont l'audace avait été souvent louée se révélait complexe, en particulier en ce qu'il remettait en question la composition interne du futur lieu, en raison des exigences de contrepoids générés par le porte-à-faux. Très vite, il apparaissait qu'une partie du programme, comme les studios destinés potentiellement aux résidences, était irréalisable, rendant totalement obsolète toute comparaison avec la Villa Médicis.

L'ambiguïté, quant à la vision culturelle, avait été présente dès lors que le Michel Vauzelle, en employant le mot Villa en référence à la Villa Médicis, avait « connoté » son projet, volontairement ou involontairement. Ceci fut renforcé à partir de 2004, lorsque la Ville

⁵¹ Il se verra confier le 6 octobre 2009 « une mission destinée à valoriser les richesses culturelles de l'Outre-Mer »

⁵² La revue éditée par Actes-Sud et financée exclusivement par la Région proposait un regard sur le monde de l'art et des idées depuis la Méditerranée fut publiée de 2000 à 2010.

de Marseille posa sa candidature à la Capitale Européenne de la Culture et que la Villa fut considérée comme un des équipements majeurs du dossier de présentation avec le MuCEM et le Silo. Enfin, la désignation, pour porter ce projet au sein de la Région, de Bernard Millet, conservateur de musée, professeur d'histoire de l'Art et directeur de la mission du patrimoine, avec comme adjoint François de Boisgelin, le directeur de la Culture du Conseil Régional depuis 2004, induisait une certaine orientation. Réélu, président de la Région en mars 2004, Michel Vauzelle cherchait, lui, à se dégager de cette connotation purement culturelle qu'était en train de prendre la Villa⁵³. Il tenait à en faire « *un lieu d'échanges et de vie* » et surtout, comme était intitulé le texte de présentation qu'il avait rédigé « *un symbole de mise en fraternité des peuples de la Méditerranée* ». En septembre 2007, dans un texte de présentation, Bernard Millet définit le CRM : « *Outil de nouvelle génération, le Centre Régional de la Méditerranée organisera des expositions et des manifestations artistiques et culturelles de haut niveau, notamment en partenariat avec un réseau d'institutions internationales. Le choix des thématiques de ces expositions apportera la tonalité générale et sera le moyen de constitution d'une identité claire de cette institution.* » Certes, en fin de texte, il tient à compléter ce propos, purement culturel, dont il n'ignorait pas qu'il ne rencontrait pas l'approbation totale du Président : « *Mais le Centre ne sera pas une institution à vocation strictement culturelle ou spécialisée dans tel ou tel domaine de l'activité culturelle. Il devra aussi s'ouvrir à l'ensemble des composantes d'une société vivante. Au travers de son activité ouverte vers les Congrès, vers les réunions nationales ou internationales, il sera un lieu de croisement, de rencontres.* » Dans ce projet de 2007 sont déclinées avec précision, avant même que l'édification du bâtiment ait débuté, toute une programmation possible par saisons et la répartition dans le bâtiment des différentes fonctions. Bernard Millet plaidait aussi pour la mise en place d'un lieu de préfiguration qui donnerait de la visibilité à un projet qui suscitait beaucoup d'interrogation dans la presse. Ce lieu de préfiguration fut inauguré dans le bâtiment réaménagé des docks avec l'installation d'une exposition et de l'équipe de préfiguration.

Michel Vauzelle avait une vision beaucoup plus politique du bâtiment qu'il voulait même comme un instrument d'une nouvelle politique méditerranéenne de l'Europe et de la France. Cela n'avait pas échappé à Bernard Millet naturellement qui cherchait à concilier son approche et les préoccupations de Vauzelle. Déjà, dans une note datant de novembre 2005, comme directeur de la mission patrimoine de PACA, il insistait sur tous ses efforts pour tenter d'obtenir du Centre du Patrimoine Mondial de l'UNESCO le secrétariat permanent du premier réseau méditerranéen des sites du patrimoine mondial qu'il considérait comme devant être placé à la Villa. Il terminait sa note par une phrase étrange qui dénotait bien les interrogations sur la Villa : « *L'obtention de ce secrétariat permanent, en lui donnant une forte dimension de communication, pourrait être habilement utilisé dans la justification de la création de la Villa Méditerranée.* »

Le contenu très culturel du CRM ne satisfaisait pas Michel Vauzelle, d'autant que les réflexions sur la Méditerranée prenaient une nouvelle dimension. En effet, comme déjà évoqué, lors du 10^{ème} anniversaire du « processus de Barcelone », en 2005, il est pris acte de son échec. Le Président de la République, Nicolas Sarkozy, exprimait à Toulon le 7 février 2007, le souhait de créer une union méditerranéenne visant à donner un nouveau souffle au partenariat. Claudio Martini, Président de la Région Toscane et Président de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes (CRPM) dont Michel Vauzelle était un membre actif s'emparait de ce nouvel élan. Il confiait, le 17 juillet 2007, à Michel Vauzelle, devenu un mois auparavant président de la Commission Interméditerranéenne de la CRPM, une mission d'exploration et de propositions pour l'avenir du bassin méditerranéen à

⁵³ C'est pourquoi, pour éviter des confusions trop tenaces, l'intitulé Villa Méditerranée est remplacé par « Centre Régional de la Méditerranée (CRM) ».

soumettre aux Etats : « *A l'heure où l'Union Européenne et, en particulier, ses Etats membres méditerranéens, cherchent à reformuler un projet commun aux Etats et aux populations riveraines de la « mare nostrum », et compte tenu de votre très riche expérience dans ce domaine, il me paraîtrait souhaitable et possible que, pour notre Commission de la Méditerranée et pour le compte de la CRPM toute entière, notre bureau politique et moi-même puissions vous charger d'une mission d'exploration et de propositions pour l'avenir du bassin méditerranéen.* » Michel Vauzelle remit son rapport intitulé « *L'espace méditerranéen, pour une nouvelle gouvernance* »⁵⁴ le 18 octobre au bureau de la CRPM, le 13 juillet 2009 à José Manuel Barroso, Président de la Commission Européenne, à Nicolas Sarkozy, Président de la République, aux ministres des Affaires étrangères des Etats membres du partenariat euroméditerranéen, aux autorités régionales de la Méditerranée. Ce rapport plaidait « *pour un partenariat euro-méditerranéen renouvelé et une nouvelle gouvernance multiniveau.* » Dans ce cadre, Marseille et le CRM (la Villa) devaient être un instrument de cette nouvelle politique au même titre que l'a été Barcelone pour le processus du même nom. Il rencontra une oreille très attentive des responsables de la mission UPM, en particulier la Recteure Michèle Gendreau-Massaloux qui lui avait succédé à l'Elysée comme porte-parole de François Mitterrand et de l'Ambassadeur Jacques Huntzinger qui coordonnait également le Forum culturel méditerranéen et sera en 2009 ambassadeur en mission auprès de l'Union pour la Méditerranée.

Sans doute, cette orientation plus politique que culturelle conduisait-elle, Bernard Millet à quitter le Conseil Régional dans des circonstances singulières, pour rejoindre le cabinet du Président du Conseil Général des Bouches-du-Rhône, Jean-Noël Guérini comme responsable du suivi de Marseille Provence 2013. Au même moment, le directeur du cabinet de Michel Vauzelle, Franck Dumontel qui suivait pour M. Vauzelle le dossier Villa le quittait aussi pour rejoindre le cabinet d'Eugène Caselli qui avait été élu, six mois plus tôt, Président de la Communauté urbaine Marseille-Provence, avec le soutien appuyé du même Jean-Noël Guérini.

L'équipe qu'avait constituée Bernard Millet était dissoute et tout ce qui avait été envisagé comme lieu de préfiguration dans les docks de Marseille, annulé. Dans le même temps, les études qui se poursuivaient pour la construction du bâtiment mettaient en évidence l'extrême difficulté technique pour la construction du porte-à-faux et de la partie sous-marine qui remettait totalement en question le budget prévisionnel du projet qui était déjà supérieur à l'enveloppe prévue dans le concours. Les contraintes qu'imposait le bâtiment, tel qu'il se dessinait après ces études étaient telles qu'un certain nombre de ce qui avait été prévu initialement disparaissait. Ces difficultés majeures n'ont pas toujours été présentées au Président comme cela aurait dû être, lui laissant entendre que tout « pouvait s'arranger », alors que les contraintes techniques bouleversaient la réflexion sur le projet lui-même.

UN COMITE D'ORIENTATION DU CRM, POURQUOI FAIRE ?

Le départ de Bernard Millet désoriente l'équipe qu'il avait formée et constituée. Elle se trouve à l'arrêt, même si, dès octobre 2008, les services avaient présenté une nouvelle note d'orientation qui modérait de manière significative la dimension purement culturelle pour proposer « *un lieu d'échanges et de visibilité, ouvert à l'ensemble des expressions du monde méditerranéen, point d'appui pour les politiques de coopération.* »

François de Boisgelin qui se trouvait de fait responsable de l'équipe adressait un mail à Bruno Acar, Directeur Général des Services et à moi-même⁵⁵ dans lequel il exprimait ses

⁵⁴ Ont collaboré à la rédaction de ce rapport Philippe Cichowlaz qui deviendra directeur général adjoint de la Région chargé des programmes européens et Gérard Bodinier, conseiller du Président pour les relations internationales.

⁵⁵ Chargé de suivre le dossier auprès de Michel Vauzelle

inquiétudes. *« Je souhaite attirer votre attention sur les risques en matière de communication, qui pèsent sur le projet CRM dans la période qui s'ouvre avec la dispersion momentanée de l'équipe de préfiguration. Lorsqu'on nous a demandé de suspendre la production des événements et des expositions prévues, nous avons pu évoquer auprès de nos partenaires un nécessaire ajustement de la programmation après le départ de Bernard Millet tout en laissant la porte ouverte à de futures collaborations. Aujourd'hui, alors que l'équipe disparaît en tant que telle, nous ne pourrions pas éviter des questions plus insistantes. Il convient donc d'organiser une parole régionale. Afin de ne pas prêter le flanc aux inévitables soupçons d'hésitations ou d'abandon pur et simple du projet, je propose que l'on considère et que l'on présente de temps de préfiguration en trois séquences : la confirmation d'une petite équipe...pour accompagner la maîtrise d'œuvre dans l'avant-projet détaillé ;affiner le projet d'activités en lui garantissant une assise scientifique et culturelle incontestable avec la constitution d'un Comité d'Orientation ;...et lorsque le bâtiment rentrera en construction, l'équipe du CRM sera reconstituée afin de lancer les travaux de programmation 2012, 2013, 2014. »* François de Boisgelin terminait sa note en insistant sur la nécessité de poursuivre la relation avec l'association Marseille-Provence 2013 qui considérait que le CRM devait ouvrir en 2013 avec trois projets d'expositions déjà évoquées avec lui par Bernard Millet.

Moi-même, le 9 novembre 2008, j'avais adressé une note au Président pour lui faire part de mes interrogations sur le projet qu'avait pensé Bernard Millet et sur l'extrême difficulté à gérer financièrement et techniquement le bâtiment de Stefano Boeri. Je notais : *« Le projet (de Bernard Millet), me semble assez éloigné de ce que j'avais compris être ton objectif. A travers l'ouverture qu'ils proposent à l'ensemble des expressions du monde méditerranéen contemporain, c'est plus à un centre d'art, qu'à un lieu ouvert aux peuples donc aux populations de la méditerranée que ressemble le projet. »* Par ailleurs, j'insistais sur les contraintes qu'imposait le bâtiment. Celles-ci, apparues au fur et à mesure des études et contraignantes, étaient de nature à remettre en cause de nombreuses propositions du projet initial. En fait, très vite dès les premières études, il s'avérait que le geste architectural de Boeri était d'une complexité technique incroyable. Les études ont duré 2 ans et demi, requis les meilleurs ingénieurs spécialistes...des ponts métalliques⁵⁶ et ont entraîné l'élaboration de près de 500 modèles. Pour éviter le ballant au bout du porte-à-faux, il avait fallu alourdir le bâtiment avec deux poutres de 200 tonnes et un revêtement en béton de 15cm. L'objet qui se voulait esthétique et symbolique devint alors performance technique. Avec deux conséquences majeures, un accroissement du coût considérable, un véritable dérapage d'une part et des contraintes en terme de contenu puisque l'architecture s'éloignait sensiblement du projet primé.

Il ne servait plus à rien de s'accrocher à un projet conceptuel et je proposais donc de repartir du bâtiment, tel qu'il apparaissait devoir être construit, composé de cinq espaces spécifiques : l'Agora, sur un étage et demi, prolongé par un espace de restauration, 1000 m² ; deux amphithéâtres dont une salle de 400 places, et l'autre de 100 places ; une grande salle d'exposition aux normes internationales, sise dans le porte-à-faux ; 500 m² de bureaux à destination variable ; un espace extérieur sur lequel pourraient être organisées des manifestations de toute nature. Il fallait donc, de mon point de vue, reprendre le projet en le décomposant en fonction des lieux : que faire dans l'Agora ?, comment penser les amphithéâtres comme lieux d'activités permanents ?, à qui sont destinés les bureaux ?, quel type d'expositions organisées dans le porte-à-faux (dont on découvrira assez rapidement la difficulté à utiliser) ?, que faire à l'extérieur ? On prenait conscience que ce bâtiment, en soi imposant, était petit et que le très remarqué porte-à-faux n'était qu'une « construction de

⁵⁶ L'ingénieur Philippe Cœur de AR-C.

vide ». Je proposais donc au Président de constituer un comité de pilotage, de penser à l'organisation de l'Agora très rapidement, d'établir la liste des expositions à monter avant l'ouverture. L'horizon était l'année capitale dont le CRM pouvait être, puisqu'à ce moment (fin 2008, avant le discours à Nîmes de Nicolas Sarkozy), rares étaient ceux qui pensaient que le MuCEM pourrait sortir de terre avant l'année capitale, si jamais, il devait sortir. C'était d'ailleurs aussi un point de vue que partageait la Mairie de Marseille. Michel Vauzelle mit beaucoup de temps à répondre à ces interrogations. Son hésitation venait probablement du fait qu'il ne souhaitait pas se sentir prisonnier du projet MP2013 et des défaillances possibles du MuCEM et voir son projet politique disparaître sous des activités culturelles, imposées par celui-ci. Il souhaitait redonner un élan nouveau et communicable au CRM. C'est en ce sens, en tout cas, que plaidaient son nouveau directeur de cabinet, Guillaume Thieriot qui, très influencé par les théories américaines du « soft power » avait une vision très diplomatique du CRM, son conseiller aux relations internationales depuis 2004, Gérard Bodinier et le nouveau (depuis octobre 2008) directeur général adjoint, chargé de l'Europe et de l'International, qui venait de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes, Philippe Cichowlaz.

Le 7 avril 2009, toutefois, il me⁵⁷ missionnait pour réunir un comité d'orientation de 15 personnes maximum, comme l'avait souhaité François de Boisgelin, réunissant « un certain nombre de personnalités éminentes dans leurs spécialités respectives et partageant le même intérêt pour le dialogue entre les peuples de la Méditerranée et le co-développement. » La lettre de mission couvrait un champ élargi et témoignait d'une certaine ambiguïté en ce qu'elle reprenait le projet de base sans tenir compte des contraintes architecturales et techniques apparues au sujet du bâtiment ni de ce qui a été fait depuis près de dix ans par l'équipe de Bernard Millet, et surtout sans tenir compte de l'échéance Marseille-Provence-2013. Dans cette lettre de mission, Michel Vauzelle commençait par une redéfinition de l'objet du CRM : « *Cet équipement d'un type nouveau a pour vocation de favoriser une meilleure connaissance de l'Euro-Méditerranée et des enjeux qui sont les siens aujourd'hui, mais aussi de promouvoir et faciliter les coopérations institutionnelles, économiques et culturelles entre les collectivités dans cet ensemble.* » Ensuite, il définissait le public qu'il souhaitait attirer : « *un public qui pourra déambuler librement dans les espaces prévus à cet effet. Le bâtiment accueillera diverses manifestations dans les auditoriums et les salles spécialement aménagés. Enfin des réunions de travail pourront être organisées sans interférences avec les autres activités du Centre.* » Enfin, il précisait la mission de ce comité d'orientation « *qui sera d'éclairer le contexte dans lequel le CRM déploiera son activité. Il aura à formuler des propositions visant à construire une pédagogie de la Méditerranée contemporaine. Il pourra également se saisir de thèmes de travail dont il estimerait qu'ils doivent être traités par le CRM, en proposant des points de vue et une approche permettant au public le plus large de s'en saisir.* »

Il m'apparaissait que cette lettre pouvait être lue comme une volonté de reformuler une proposition. Mais le même jour et en connaissance de cause, le Directeur Général des Services, Bruno Acar, adressait une note au Président dans laquelle il insistait sur « la nécessité de tenir compte du calendrier, contraint par Marseille-Provence 2013 », « *sur la part active que doivent prendre les services, au-delà de la Direction des Transports et des grands Equipements et de l'AREA, à la constitution de ce qui doit être un outil précieux pour le développement de la coopération et du dialogue en Méditerranée* ». Et il plaide pour qu'à côté de la Direction des Relations Internationales et des affaires européennes (Philippe Cichowlaz) et de la Direction de la Communication, soient associées d'autres directions comme celles de la culture, de la jeunesse et de l'éducation... » Et il propose que « *François*

⁵⁷ A l'époque, depuis 2004, je dirige, avec Robert Ilbert, la Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme et suis membre du Conseil Economique et Social Régional dont je préside la section prospective.

de Boisgelin soit chargé, pour l'administration régionale, de l'animation et de la coordination technique de cette démarche. » Le même jour, après avoir obtenu l'accord écrit du Président, il adresse un courrier à François de Boisgelin. « *Placé directement sous mon autorité, vous assurerez la coordination générale du projet du Centre Régional de la Méditerranée et vous en tiendrez régulièrement informé le Cabinet du Président. A ce titre, vous assurerez l'assistance technique du Comité d'Orientation présidé par Bernard Morel, ainsi que le suivi de ses travaux qui serviront de base à une programmation dont les principes devront être soumis au Président avant la fin du premier semestre 2010.* » Le DGS confiait aussi à F. de Boisgelin le soin de « *en étroite collaboration avec la DGTE et l'AREA, de participer aux instances de suivi de la réalisation du bâtiment... d'étudier et de présenter, avec la Direction des Finances, les différents scénarii pouvant être envisagés à terme pour la gestion et le financement de l'équipement.* »

J'avais réuni des personnalités, essentiellement des enseignants-chercheurs travaillant depuis longtemps sur la Méditerranée, quelques-uns même avec Michel Vauzelle dans le cadre de la Fondation Sud et exerçant ou ayant exercé dans la Région⁵⁸. La composition de ce comité avait été acceptée le 16 mai 2009. Le risque d'une telle réunion avec de telles personnalités était qu'elles ré-amorcent un débat sur ce que devait être le CRM, sa complémentarité avec le MuCEM dont le fondateur évincé était membre du comité, etc. Michel Vauzelle craignait que soit remis en question, par de nouvelles propositions, l'objectif qu'il avait assigné au CRM. De même, craignait-il que « cette potentielle réorientation » laissât libre cours à la consolidation des propositions faites par l'équipe de préfiguration de Bernard Millet, qui sorties par la porte auraient pu revenir par la fenêtre.

Ce comité se réunira trois fois. La première fois, le 8 juillet 2009, comme il était question d'un lieu d'échanges évolutif, innovant, faisant écho de la vie méditerranéenne, la discussion partit un peu dans tous les sens de manière touffue, voire confuse puisque chacun cherchait à exprimer ce qu'il attendait d'un tel lieu sans tenir compte de la réalité de l'équipement. J'ai très mal maîtrisé cette réunion parce que je ne parvenais pas à lui conférer une légitimité entre un projet culturel que je voyais avancer en raison de la contrainte de 2013 et un projet politico-diplomatique qui appartenait à Michel Vauzelle et à lui seul et pour lequel je n'avais aucune compétence. Le fait que les réactions des participants écrites suite à la réunion insistaient sur la nécessité de reprendre le projet à partir d'une description plus précise du bâtiment validait mon malaise.

La deuxième réunion de ce comité d'orientation se tint le 18 septembre 2009. Il était nécessaire de corriger le sentiment de flou qui avait présidé à la première réunion. Il était d'abord utile de présenter de manière détaillée le bâtiment dans sa complexité de sorte à ce que les participants comprennent les possibilités et les contraintes. Ensuite, une présentation eut lieu sur la compréhension qu'on pouvait avoir du CRM à partir d'un argumentaire qui avait été validé par le Président Vauzelle.

Les expressions comme « *espace évolutif* », « *lieu expérimental qui trouvera sa forme au cours du temps* », « *ne pas rechercher l'exhaustivité, mais au contraire de laisser les portes grandes ouvertes aux changements* », « *lieu innovant d'échanges* », « *lieu de divertissement* », « *une place* », n'étaient pas très éclairantes. Ce qui apparaît le plus évident, c'est l'idée selon laquelle le CRM devrait être un lieu-symbole, « *un symbole de mise en*

⁵⁸ La composition de ce comité avait été acceptée par Michel Vauzelle le 16 mai 2009. Il s'agissait de personnalités, essentiellement des enseignants-chercheurs travaillant depuis longtemps sur la Méditerranée (quelques-uns avec Michel Vauzelle dans le cadre de la Fondation Sud qu'il avait créée) et exerçant ou ayant exercé dans la Région. Ghislaine Alleaume, Virginie Baby-Collin, Red Bader, Jacques Boulesteix, Gérard Chastagnaret, Michel Colardelle (dont la présence a été explicitement acceptée par Michel Vauzelle), Jean Digne, Gilles Dorival, François Eisinger, Jean-Pierre Filiu, Robert Ilbert, Brigitte Marin, Delphine Mercier, Bernard Morel, Myriame Morel-Deledalle, Jacques Pantaloni, Cédric Parizot, Michel Péraldi, François Siino, Giovanna Tanzarella, Mohamed Tozy.

fraternité des peuples de la Méditerranée », titre d'un petit opuscule de présentation du CRM, distribué à partir de 2011. De fait, la relance par Nicolas Sarkozy, le 13 juillet 2008 au Sommet de Paris pour la Méditerranée du partenariat euro-méditerranéen et la création de l'Union Pour la Méditerranée confortaient Michel Vauzelle sur la nécessité de créer des symboles forts pour porter un tel projet, s'appuyant sur les principes de co-appropriation, de codécision et de coresponsabilité partagée entre les deux rives de la Méditerranée. « *Le Centre Régional de la Méditerranée qu'il s'agit d'inventer doit être « l'expression de ce projet ». L'émergence d'une dynamique institutionnelle comme l'Union Pour la Méditerranée est louable ; le développement des relations économiques est nécessaire ; le renforcement des échanges culturels, universitaires est indispensable. Ils contribuent tous à façonner ce projet. Mais celui-ci ne peut s'inscrire dans la durée, se solidifier que si des lieux permettent de le symboliser, de refléter la réalité méditerranéenne, de permettre à tous d'y être associés réellement et de s'y reconnaître... Parce qu'elles sont le creuset où se fondent, depuis des siècles, les peuples de la Méditerranée, Marseille et la Région se devaient de porter ce projet. Mais, l'ambition est qu'un jour fleurissent autour de la Méditerranée d'autres lieux-symboles, constituant une chaîne de la fraternité.* »⁵⁹

Si la dimension politico-diplomatique s'exprimait avec de plus en plus de force, il n'en restait pas moins que la demande du Président était aussi de faire de ce CRM un lieu ouvert à un large public : « *Il est important que le visiteur trouve, dans ce lieu nouveau, une présentation de ce qu'est la Méditerranée aujourd'hui, à travers ses préoccupations, ses interrogations, sa création : être le reflet de la société. En ce sens, la vision transversale et comparatiste des phénomènes sera privilégiée de sorte à ce que s'opère une mutualisation des approches. Cela peut intéresser le monde académique, bien sûr, mais cela doit être aussi permettre au plus grand nombre d'être à l'écoute du présent, ouvert aux préoccupations méditerranéennes.* » La question de l'organisation du lieu était alors posée alors même que les espaces diminuaient au fur et à mesure de la construction, en raison des contraintes techniques. Comment penser cette ouverture au grand public ? Et comment envisager la place du CRM dans la dynamique 2013 ?

La troisième et dernière réunion du comité d'orientation se tint comme prévu à sa création, le 18 décembre 2009, le jour de la pose de la première pierre du bâtiment. Il en ressortait que « *le principe de l'échange en Méditerranée se dégage comme l'axe principal du Centre Régional de la Méditerranée. Dans un monde globalisé, mondialisé, la Méditerranée ne peut en effet qu'être exemplaire par l'intensité et la diversité de ses échanges. A l'heure de la mondialisation, le CRM doit contribuer à inventer concrètement et dans son cadre à une réponse méditerranéenne au questionnement du monde. Sur cette base, le lieu d'échanges qu'est le CRM pourrait fonctionner autour d'une idée et d'une méthode. L'idée forte pourrait être l'invention du quotidien, un art de vivre en Méditerranée. La méthode pour répondre à cette idée serait le lancement d'appels à projets sur un ou deux thèmes annuels... avec comme destinataires tous les réseaux de créateurs, scientifiques et chercheurs, déjà existants dans la zone méditerranéenne, mais aussi le très grand public... En conclusion, il s'agit de faire du CRM « un lieu » qui témoigne de la richesse de l'échange en Méditerranéen, de l'esprit de dialogue, du sens de la fête et de la créativité. En permanence, ces événements qui se déploieront dans les espaces du Centre et selon une programmation déterminée, se nourriront sans être contradictoires : dans tous les cas, ce sont les projets qui vont piloter les lieux... »⁶⁰. Telle était la conclusion du travail de ce comité d'orientation. Inventer un lieu innovant sans se faire dominer par les contraintes et le concept du bâtiment.*

⁵⁹ Texte de présentation au comité d'orientation (18 septembre 2009)

⁶⁰ Centre Régional de la Méditerranée. Avancement de la réflexion du Comité d'Orientation. 18 décembre 2009

D'une certaine manière, à ce moment-là, et parce que la construction du MuCEM était définitivement actée et que son ouverture pour MP 2013 s'imposait, la dimension culturelle du CRM qui avait été un élément de la candidature devenait presque un piège. Et les médias ne manquaient pas de s'interroger sur cet étrange objet qui venait concurrencer le MuCEM. En fait, comme l'exprimera très bien Bernard Latarjet quelques années plus tard, le CRM a quasiment officiellement trois objets : « *Il y a donc bien, à l'origine, une double dimension : une dimension de réflexion, de débat, de partage des connaissances sur les enjeux de la Méditerranée contemporaine et de la coopération internationale ; une dimension d'accueil populaire d'accueil et de sensibilisation des publics à ces enjeux* » auxquels s'est ajouté au fur et à mesure l'ambition de Michel Vauzelle de faire du CRM « *un hub euroméditerranéen qui regrouperait un nombre important d'opérateurs de la coopération et du développement en Méditerranée.* »

Cette difficulté à donner du CRM une définition claire et un objet précis, nés de l'histoire même de l'équipement et du lieu perturbait totalement la communication. Devant cette situation, Michel Vauzelle demandait à Louis Pesenti, directeur de l'AREA de confier une mission de communication sur le CRM et sa construction à un consultant en ingénierie culturelle, Richard Edwards qui avait été, par ailleurs, un des concepteurs du projet présenté par Francis Soler. Cette décision dont ni les services de la Région, ni moi-même avons été informés, était une forme de désaveu du travail accompli et signifiait bien la volonté du Président de réorienter les choses à la veille de la pose de la première pierre. J'en faisais part au directeur de cabinet, Guillaume Thieriot, de manière un peu véhémement : « *Quand le Président m'a confié la mission de réunir un comité d'orientation, j'ai dit qu'elle avait un terme que nous avons fixé à décembre et que c'est à partir de ce terme qu'il fallait envisager la communication. Evidemment on peut raccourcir le terme, mais c'est pour moi une question de méthodologie : la communication vient après la réflexion sur le contenu. Un groupe a sa dynamique. Celui-là a la sienne. La briser avec quelqu'un qui aurait une mission me semble, non seulement contreproductif, mais plus encore assez blessante pour des personnalités qu'on a mobilisées à titre gratuit ... Une dynamique se met en place. L'équipe à l'intérieur de la Région se remet à travailler avec ardeur et enthousiasme. Je comprends parfaitement que le Président ait besoin pour décembre d'éléments lui permettant de communiquer... Intégrer Monsieur Edwards aujourd'hui dans le groupe n'est pas pour moi envisageable. Je propose donc de nous réunir sans lui. Si sa mission est confirmée, je lui donnerai tous les documents que nous aurons réalisés. Et je pourrais le rencontrer fin octobre-début novembre... Si ce que nous faisons ne va pas dans le sens voulu par le Président, je le comprends parfaitement bien, mais dans ce cas ce n'est pas la peine de convoquer un groupe si c'est pour lui imposer une personne qui aurait, elle aussi, la charge de préciser les orientations. Car il va de soi que le jour où il y aura eu communication, c'est le contenu de cette communication qui deviendra les bases du programme.* »

Je n'étais pas dupe de la réponse selon laquelle cette mission n'avait pour but que de préparer la communication de la pose de la première pierre. Dans le même temps, confirmant que le CRM avait une vraie visibilité, le Conseil Economique et Social Régional votait le 2 décembre 2009 un rapport présenté par Josiane Dragoni, représentante des enseignants de la FSU sur « *la place et le rôle de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur en Méditerranée à l'horizon 2030* » qui présentait le CRM comme un lieu essentiel pour la Méditerranée toute entière.⁶¹ Cette conclusion allait dans la même direction que le note remise par François de Boisgeline au Président le 15 décembre 2009 qui essayait de redessiner le projet en fonction des espaces du bâtiment : « *Le bâtiment dessiné par Stefano Boeri n'est pas polyvalent au sens habituel du terme : ses volumes sont contraints, ses espaces sont éclatés et ses*

⁵ CESR –PACA, La place et le rôle de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur en Méditerranée à l'horizon 2030, Rapporteur Josiane Dragoni, 2 décembre 2009.

circulations complexes...La fonctionnalité de l'équipement tient aux spécificités de chacun de ses espaces, rassemblées et à disposition, un peu comme un couteau suisse... » Et la note de décrire les différentes fonctions des espaces : le porte-à-faux, l'atrium, la mezzanine avec son centre d'interprétation, l'Agora, l'amphithéâtre... Elle décrivait aussi la programmation organisée sous formes de saisons. Enfin la note présentait la question des équilibres budgétaires selon le principe en vigueur dans les grands établissements (le fonctionnement représente environ le dixième du coût d'investissement. La première estimation pour le CRM est de 5,8 M€ pour un investissement déjà monté à 70M€, avec « une équipe ramassée qui aura la charge de la gestion et de l'animation de l'équipement. Cette note fut complétée le 5 janvier 2010 par un « Rapport sur les modalités de fonctionnement du CRM », présenté par François de Boisgelin qui, à la demande du DGS, Bruno Acar présentait l'organisation, la programmation, les modalités de fonctionnement, la gestion et le financement du CRM. Bien qu'il ne l'ait pas manifesté officiellement, on pouvait considérer que Michel Vauzelle avait approuvé ces orientations puisqu'on pouvait les retrouver dans les documents distribués lors de la pose de première pierre du CRM.

La mission de Richard Edwards va durer sept mois, de décembre 2009 à juillet 2010. Richard Edwards précisait, dans un des quatre rapports, la compréhension qu'il avait perçue de sa mission. *« En les accompagnant, essayer de mettre en cohérence les différents acteurs concernés par le CRM, poursuivre avec le Président la recherche de la meilleure expression possible de son projet tout en magnifiant l'œuvre architecturale, anticiper son ouverture et réfléchir à traduire l'ambition du projet pour 2013, telle était ce que nous avons compris de la mission qui nous a été confiée. »*⁶²

On peut considérer qu'il y a deux temps dans l'intervention de Richard Edwards qu'il qualifiait d'analyse et d'assistance. Le premier, jusqu'à la pose de la première pierre le 18 décembre 2009, a consisté à s'imprégner du projet tel que le souhaitait Michel Vauzelle en poursuivant avec lui un dialogue étroit et à préparer cette pose de la première pierre. La première proposition⁶³ de discours qu'il a proposé au Président était, sans aucun doute, le reflet le plus exact de ce que voulait, à ce moment, Michel Vauzelle, pour le CRM. La citer in extenso n'est pas inutile. *« Conflictuelle, la Méditerranée est généreuse. Cosmopolite, la Méditerranée est mère de l'Europe. Bordée de cultures multiples, la Méditerranée unit ses rives. Plus forts que les Etats, les peuples de la Méditerranée se mêlent, se heurtent et s'émerveillent. Ici plus qu'ailleurs, Marseille est une héritière, une concentration de tous les territoires de la Méditerranée, elle est son destin.*

Président de la région Provence Alpes Côte d'azur, je suis homme de la Méditerranée. La Méditerranée est mon territoire, elle me fonde dans ma raison d'être et d'agir. La Méditerranée m'irrigue. J'appartiens corps et âme aux peuples de la Méditerranée, ceux de l'Occident chrétien, ceux de l'Islam. Ici, à Marseille, je sais reconnaître chacun, citoyen du Nord et du Sud, citoyen de l'Est et de l'Ouest, ici, rendez-vous des Orientés et des Occidentés.

Homme engagé dans la vie politique, je porte en moi, envers et contre tout, l'espérance de la fraternité, de la solidarité et du partage. Homme nourri de la Méditerranée, je prépare et agis, et ce, depuis l'enfance, pour que les hommes, les peuples, sédentaires ou nomades, ceux qui souffrent et ceux qui espèrent, ceux qui attendent encore leur reconnaissance, les jeunes qui sont déjà dans l'échange, pour que chacun donc, puisse aller et venir, en liberté.

Avant le traité de Rome, avant la naissance d'une communauté européenne cosignée par les Etats, l'Europe existait déjà et de multiples façons avec ses réseaux vivants d'artistes, d'intellectuels et de créateurs. Il en est de même aujourd'hui pour la Méditerranée. Les

⁶² Rapport de mission de Richard Edwards de décembre 2009

⁶³ 4 novembre 2009

conflits qui perdurent dans de nombreux territoires des rives de cette Mare Nostrum, les impuissances des Etats à faire l'Union des pays de la Méditerranée, mais dont je ne doute pas, qu'avec encore du temps ils seront certainement réglés, j'en suis convaincu, car, à l'instar de la construction européenne, des réseaux multiples et foisonnants, les rencontres incessantes entre les peuples existent et continuent d'alimenter l'identité de la Méditerranée.

D'aucuns pourraient regretter la trop grande diversité des initiatives culturelles, commerciales, sociales qui laisseraient à croire que tout cela est incontrôlable, que les risques du communautarisme sont visibles, et ceux-là rêvent alors d'une « mise aux normes » de cette vie en renouvellement continu.

Et bien moi, aujourd'hui, je revendique et vous encourage à poursuivre cet étonnement des richesses que nous offrent celles et ceux qui vivent sur le territoire de la Méditerranée.

Et bien, pour cela, cette maison de la Méditerranée, ce Centre régional de la Méditerranée dont la construction commence aujourd'hui, cette maison qui, avec vous, doit trouver son nom, sera le lieu de la rencontre, du partage et de la fraternité.

Loin de s'installer comme une nouvelle institution culturelle, comme on aime tant les copier, institution figée dans un programme rassurant, cette maison s'offre comme un lieu disponible, un lieu d'accueil aux projets des uns et des autres, un lieu populaire, j'y tiens, pour la création, la fête, l'étude et les échanges.

Pari architectural audacieux, la mer s'y installe, le plateau supérieur défie les lois de l'équilibre, ce bâtiment est tout à la fois terre et mer, belvédère et refuge, l'intérieur et l'extérieur s'y provoquent. Cette présence architecturale incontournable accueillera l'intime et l'exubérance quand l'objet deviendra, à son ouverture, l'outil de celles et ceux qui l'habiteront, qui y vivront leurs rêves et leurs projets.

Son programme est simple : favoriser la rencontre et le partage. Tout y sera fait pour garantir la liberté d'accès, la flexibilité des occupations, la disponibilité des initiatives qui s'y succèderont.

Ce Centre régional de la Méditerranée s'offre comme une nouvelle référence, parce qu'elle est à l'image des peuples de la Méditerranée, une et multiple, pérenne et renouvelée, indomptable et tolérante, provocatrice et disponible, affectueuse et exigeante, au service de celles et ceux qui en seront les habitants.....Dans cette aventure qui prend forme, enfin, je m'affirme comme un des vôtres, et par ce formidable projet que je porte depuis si longtemps et que j'engage avec vous à ce moment, je suis et resterai le garant de cette liberté d'avenir et de nos espérances, au service des femmes et des hommes de notre Méditerranée. »

Mais l'analyse que Richard Edwards faisait de la situation était beaucoup moins lyrique. Il mettait en évidence les contradictions auxquelles le projet était soumis. Il s'interrogeait d'abord sur le projet du CRM : « Sans doute depuis l'origine du projet du CRM en 1999, et certainement depuis 2003, le projet du CRM fait l'objet de multiples « allers-retours » avec des intervenants divers, des ambitions dites et non-dites, des changements d'interlocuteurs, autant de signes d'un projet qui n'est pas encore complètement approprié par les collaborateurs du président. Le chantier suit son calendrier. Le paradoxe est que l'on se trouve devant un chantier en marche sans projet de contenu arrêté. Cette complexité est certes passionnante à prendre en compte, mais elle ne simplifie pas la tâche de cohérence entre contenant et contenu.⁶⁴ » Puis il insistait sur l'absence de cohérence dans la construction du projet. « A partir d'un programme type de centre culturel, l'équipe des architectes a conçu un bâtiment à forte image. Les appels aux entreprises ont été présentés sur cette base. Certes les services du Conseil Régional ébauchaient un cadre pour le fonctionnement du futur lieu,

⁶⁴ Rapport de mission, décembre 2009

mais sans réelle intervention sur le programme architectural, cadre qui s'est traduit le 5 janvier 2010, par un « Rapport sur les modalités de fonctionnement du CRM », intégrant pour une part des idées émises par le comité d'orientation... Nous avons donc, d'une part un projet architectural conduit par l'AREA, d'autre part, un comité d'orientation qui réfléchissait à des thématiques possibles pouvant trouver place dans le futur bâtiment contraint et enfin les services du Conseil Régional préoccupé du fonctionnement de la future structure. » Et s'ajoutaient à ces trois données « les enjeux du site et la ville de Marseille, le voisinage du MuCEM, la préparation de MP2013 avec la nécessité d'ouvrir pour cette date, sans parler de l'enjeu international qui est au cœur de l'ambition du CRM pour le Président Vauzelle. »

La première chose que proposait Richard Edwards était de faire du chantier de construction du bâtiment devant durer 30 à 36 mois, selon Louis Pesenti, un événement permanent au bénéfice de la population, d'où l'installation de « la plateforme », un lieu sur le site où le projet serait présenté 7 jours sur 7. Cette plateforme placée sous la responsabilité de l'AREA, mais impliquant tous les acteurs du projet a obtenu un bon succès pendant la durée des travaux.

Le 20 mai 2010, Michel Vauzelle donnait une feuille de route pour les 34 mois à venir, de juin 2010 à mars 2013, comprenant les premiers mois de l'année capitale. Mais les ambiguïtés restaient intactes.

Et c'est ce que note Richard Edwards dans une lettre adressée à Guillaume Thieriot : « ... Il me semble que ce moment est assez décisif, à la fois pour que chacun intègre l'engagement personnel du président, au delà d'une intention connue de tous mais dont je suis persuadé que d'aucuns n'en sont toujours pas convaincus. Il ne faudrait pas que les conclusions de cette réunion s'évanouissent dans un consensus rassurant pour le président, mais dont on sait que chacun continuera ensuite à camper sur des positions diverses selon les interlocuteurs.

Je reste persuadé qu'il y a de réelles divergences de vues entre les services, l'AREA et d'autres). Il nous faut, il me faut arriver à aider le président pour qu'il fixe de façon indiscutable le cap et les rôles de chacun. ... Ma perception de ce qui doit être pour la suite est la suivante, une fois affirmée la volonté du président est de ne voir et de n'avoir "qu'une seule tête". Sur cette base, il déclinaient cinq phases. « 1) Faire du chantier en cours, un moyen de nourrir le projet à venir, ce qui veut dire intervenir sur les aménagements (en particulier intérieurs), en relation avec l'AREA et les architectes. Il faut refuser de voir le chantier comme un domaine autonome des architectes et techniciens, une construction technique à livrer en date et en heure. 2) Faire de l'inauguration du CRM un moment fort pour le projet et pour l'ouverture de Marseille Provence 2013 avec l'idée de profiter des médias européens qui seront présents à ce moment-là. 3) Définir et mettre en œuvre un premier projet autour des villes-ports. 4) Mettre en place des "outils du projet": une association de préfiguration, des budgets (pour les trois phases précitées), un comité de parrainage international, un comité de pilotage, un comité "scientifique, technique et culturel" (nom à préciser) chargé de suivre chacune des phases, un organigramme de la structure à monter, une cellule de communication, une petite équipe professionnelle, et le montage de la future fondation. 5) L'implication des pays de la Méditerranée, et des différentes communautés existantes en Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui demande visites, rencontres dans chacun des pays, un travail de missi dominici attentif. »

Si le président actait et validait ce cadre, il proposait une méthode et une sorte d'organigramme qui conduisait à autonomiser les structures d'initiative et des gestions des services de la Région. Il insistait sur la nécessité de disposer d'un ou plusieurs professionnels, avec une identité et un statut clair, disposant de l'autorité nécessaire à l'exercice de cette ou ces missions. Edwards proposait un comité de parrainage, un comité de pilotage et une

association de préfiguration. La réunion du 20 mai prenait acte aussi du changement de nom. On ne parle plus de CRM, mais de CEREM. Le 28 mai 2010, Richard Edwards et moi-même adressons une note commune au Président dans laquelle sont évoqués la mise en place des structures aptes à suivre l'évolution du projet et le contenu du projet. Il est proposé les mises en place d'un comité de pilotage présidé par le Président de la Région qui serait l'instrument décisionnel, d'un comité de parrainage prestigieux dont le but ultime serait la création d'une fondation, d'un conseil scientifique restreint dont le but était d'engager les appels à projets des thématiques à venir, de préparer l'inauguration, d'engager le parcours permanent, d'assurer la relation avec le chantier, préparer l'organigramme...etc, etc, d'une association de préfiguration dont le nom de Rostane Mehdi est évoqué pour assurer la présidence. La note stipulait que le coordinateur serait Richard Edwards. Quant au contenu du projet, il s'inscrivait en trois temps : le temps du chantier avec la mise en avant de la plateforme et du CEREM hors les murs, le temps de l'inauguration et le temps du projet avec le parcours permanent. Il y a un essai de conciliation entre l'ouverture culturelle telle qu'elle se dessinait autour du projet de l'équipe de préfiguration et conditionnée par MP 2013 et l'ambition politique souhaitée par le Président Vauzelle. Cela ressortait d'une note du 8 juin 2010 : « *Le Centre Régional de la Méditerranée a pour vocation d'être ouvert à l'ensemble des composantes et des expressions du monde méditerranéen contemporain. En complément de son activité liée à l'organisation d'expositions et d'événements proposés au grand public, l'accueil de congrès, de réunions nationales et internationales ou de colloques en feront un lieu de croisements, d'échanges et de rencontres, un outil de production de sens suscitant des questionnements et apportant des réponses sur les grands sujets d'actualité du monde méditerranéen.* »

Suite à cet ensemble de notes, une réunion importante se tint le 18 juin 2010. Elle déterminera, pour beaucoup, la suite. Cinq décisions sont prises : 1) création d'un comité de pilotage présidé par le Président, réuni tous les huit à dix jours, qui comprend le Président, le directeur de cabinet Guillaume Thieriot, le conseiller au cabinet chargé des Relations internationales, Gérard Bodinier, le conseiller au cabinet, chargé de la culture, Jean-Pierre Rata, la directrice de la communication, Nathalie Bonsignori, le Conseiller Régional en charge du dossier moi-même Bernard Morel, le DGS, Bruno Acar, le Directeur de l'AREA, Louis Pesenti, et le François de Boisgelin, responsable de l'équipe. 2) Création d'un comité de parrainage, constitué de personnalités éminentes et connues pour leur engagement en faveur de la Méditerranée pouvant donner visibilité et crédibilité au projet en vue de créer une Fondation. J'étais chargé de préparer les contacts. 3) L'idée d'une Fondation était provisoirement écartée en raison de la longueur de la procédure. Il était décidé de créer un établissement public sous la forme d'une régie autonome. La création de cette régie devait être opérée lors de la session d'octobre du Conseil Régional. 4) La construction du bâtiment était considérée comme conforme aux prévisions de l'AREA. L'espace restauration est confirmé comme devant être ouvert au grand public avec une carte simple. 5) Le Président souhaitait utiliser la Maison de la Région sur la Canebière pour en faire un lieu de visibilité et de présentation du CEREM.

Cette réunion qui ne reprenait donc qu'en partie les conclusions de Richard Edwards se traduisait donc par la fin de sa mission, mais le président lui demandait de participer, à titre personnel, au sein de cette instance. « *J'ai été particulièrement sensible à votre qualité d'écoute, à votre réactivité et à votre capacité à faire avancer la réflexion sur ce projet auquel je suis très attaché....Aujourd'hui, le Centre régional de la Méditerranée entre dans une phase active avec la création d'un établissement public qui assurera la mise en œuvre du projet et son portage jusqu'à ce que la Fondation puisse le prendre en charge...Je prévois d'installer auprès de cet établissement un conseil d'orientation qui aura pour mission de*

veiller au respect des intentions initiales et à la qualité des propositions faites au public...je serai heureux si vous acceptiez de siéger, à titre personnel au sein de cette instance... »

La fin de l'année 2010 sera marquée par le lancement du comité de parrainage ; la mise en place de la Régie à l'occasion duquel le contenu des premiers mois est présenté ; la communication en rapport avec la Maison de la Région.

Michel Vauzelle souhaitait associer au projet des personnalités nationales et internationales, sensibles à la réalité méditerranéenne, et constituer un prestigieux comité de pilotage. Fin septembre-début octobre, une lettre était envoyée à une centaine de personnalités. La lettre qui leur était adressée est intéressante à citer en ce qu'elle témoignait de la manière dont le Président Vauzelle voulait présenter le CEREM.

« Vous connaissez mon attachement à la Méditerranée, à la culture et aux peuples méditerranéens. Je sais qu'il est aussi le vôtre.

La Méditerranée rassemble une famille, souvent divisée, mais où chacun des peuples qui la composent, viscéralement attaché à sa propre culture, a le sentiment profond de partager un fonds culturel et un destin communs.

Comme de nombreuses fois dans l'histoire, mais avec une intensité peut-être plus envahissante, la Méditerranée est aujourd'hui confrontée à un choix décisif entre le rejet de l'autre et l'affrontement ou la fraternité et la solidarité.

Il m'a toujours semblé qu'à côté des efforts faits par les Etats pour construire une communauté méditerranéenne, - comme l'Union pour la Méditerranée -, les Régions et les cités méditerranéennes portent une responsabilité plus grande encore puisqu'en rassemblant sur leurs territoires la diversité des origines, elles fondent, au quotidien, une communauté nouvelle.

Dans cette perspective, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a décidé de construire, pour le peuple de Marseille et de notre Région, un symbole et un instrument de sa volonté de « mise en fraternité » des peuples de la Méditerranée, le Centre Régional de la Méditerranée (CeReM).

Je souhaite vivement vous associer à ce projet.

L'architecture proposée par Stefano Boeri est particulièrement audacieuse. Entre le Vieux-Port et le port de la Joliette, aux côtés d'un grand musée national, le MUCEM, ouvert sur un vaste forum, le CeReM propose un lien « physique », - sous-marin et aérien -, entre la mer qui nous est commune, sous laquelle sera localisée une partie des espaces et l'horizon, également commun, que chacun pourra saisir au bout d'un porte-à-faux, donnant sur la mer.

Le CeReM, actuellement en construction, sera ouvert au premier trimestre 2013.

Je me permets de vous adresser la plaquette de présentation du CeReM.

Le CeReM sera un lieu populaire et inventif.

Populaire parce qu'ouvert au public le plus large. Qu'il soit simple promeneur, voisin de quartier ou touriste de passage, acteur engagé dans la société, amateur ou seulement curieux, chacun pourra y découvrir de bonnes raisons de s'étonner, de s'émouvoir, d'apprendre, débattre et comprendre, mais aussi se restaurer, se reposer et, pourquoi pas, rêver.

Il sera inventif précisément à cause de cette gageure de vouloir s'adresser toujours à tous. Le CeReM n'est pas un musée, ni un centre culturel, ni un établissement de recherche ou d'enseignement. Ne disposant ni de collections, n'abritant aucun artiste associé et ne proposant aucune bibliothèque, il mobilisera tous ceux qui étudient la Méditerranée, qui veillent sur son environnement, qui évaluent ses perspectives d'avenir mais aussi tous ceux qui créent et qui agissent pour le développement social, économique ou culturel de cet espace.

Le CeReM se veut la chambre de résonance d'une Méditerranée en marche.

Une installation permanente très animée y rappellera que la Méditerranée n'est pas un espace figé. Il évolue depuis la nuit des temps ; il s'enrichit en permanence des apports extérieurs et des échanges, il constitue aujourd'hui sans doute la région du monde la plus contrastée, la plus sensible et la plus atypique

La saison inaugurale, en 2013, projettera le visiteur en 2031.

Il pourra ainsi saisir l'imbrication des intérêts sectoriels ou territoriaux tels qu'ils s'expriment aujourd'hui, au travers de scénarii décrivant l'enchaînement de leurs effets. Il pourra mesurer leurs conséquences qui pourraient devenir rapidement irrémédiables en termes de sécurité des ressources, de menaces sur la paix, etc... ou, au contraire qui, grâce aux vertus de la coopération, permettraient de faire de la Méditerranée un pôle de stabilité et de développement.

Il pourra également voir de quelles façons ces situations agissent très concrètement sur nos modes de vie au quotidien, sur la géopolitique, etc.

Cette saison prendra la forme d'expositions interactives, d'ateliers ouverts, de rencontres mais aussi de programmation de festivals de films et de musiques. Dans une scénographie originale les visiteurs seront entraînés dans des parcours aléatoires qui évolueront en fonction des choix qui seront les leurs, face à un dilemme ou dans un faisceau d'opportunités.

Le Centre Régional de la Méditerranée prendra la forme institutionnelle d'une Régie qui, à moyen terme, pourra être adossée à une Fondation Territoriale reconnue d'utilité publique.

Connaissant votre sensibilité et vos engagements méditerranéens, je souhaite vous associer à ce projet. J'ai créé un comité de parrainage du Centre Régional de la Méditerranée dont je serai très honoré si vous acceptiez d'en être membre. Je compte réunir ce comité une à deux fois par an pour lui présenter l'évolution du projet. La première réunion aurait lieu au cours du premier trimestre 2011.

Dans l'espoir de nous retrouver autour de ce projet auquel je tiens profondément, je vous prie de croire..... »

On notera que, dans la présentation qu'il faisait du projet, Michel Vauzelle n'insistait pas sur la dimension géopolitique et plus particulièrement dans la construction de l'Union Pour la Méditerranée qui était susceptible, pourtant, de séduire un certain nombre des personnalités à qui il avait écrit.

De nombreuses personnalités répondirent souvent avec enthousiasme. Sans les nommer tous, il n'est pas inutile de rappeler les noms de quelques-unes des personnalités nationales pour noter l'intérêt porté à ce projet. Parmi les personnalités politiques : André Azoulay, Robert Badinter, Jean-Louis Bianco, Jean-Pierre Chevènement, Marc Daunis, Bertrand Delanoë, Rodrigo de Zayas, Laurent Fabius, Lionel Jospin, Pierre Joxe, Bettina Laville, Claudio Martini, Enrico Rossi, Nichi Vendola. Parmi les artistes, intellectuels, universitaires : Pierre Ardit, Jean-Marc Aveline (futur archevêque de Marseille), Virginie Baby-Collin, Jean-Paul Caverni, Edmonde Charles-Roux-Defferre, Paul Chémétov, Lucien Clergue, Hubert Colin de Verdière, Jean Daniel, Gilles Dorival, Olivier Duhamel, Carla Edde, Jean-Pierre Filiu, Michel Foucher, Gilles Gauthier, Michèle Gendreau-Massaloux, Christian Graeff, Jacques Huntzinger, Jean-Noël Jeanneney, Yves Lacoste, Jean Lacouture, Jacques Le Goff, Hervé Le Bras, Raphaël Liogier, Marcel Maréchal, Brigitte Marin, Rostane Mehdi, Derge Moatti, Edgar Morin, Jean-Claude Passeron, Olivier Pastré, Théo Saavedra, Ismail Serageldin, Benjamin Stora, Imanuel Wallerstein, François Weil et Michel Wievorka.

Le comité de parrainage ne s'est jamais réuni, même si certaines personnalités furent associées à telle ou telle manifestation.

La mise en place de la Régie. La Régie « Centre Régional de la Méditerranée » a été créée par l'Assemblée Régionale en octobre 2010. En étaient membres, comme conseiller régional, Michel Vauzelle, Jean-Marc Coppola, Patrick Allemand, Robert Alfonsi, Bernard Morel, Laurence Vichnievsky, Maurice Battin et comme personnalités, Rostane Mehdi, professeur de droit, Danièle Giraudy, conservatrice du Patrimoine, ancienne directrice des musées de Marseille, Jean Zieger, Président de Méditerranée Technologie et ancien directeur d'Alcatel-Cannes, Brigitte Marin, professeur d'histoire et directrice de la MMSH. Le premier conseil d'administration s'est tenu le 22 novembre durant lequel Michel Vauzelle en a été élu, Président et moi-même, Vice-Président. Il s'est réuni de nouveau le 2 décembre pour créer les conditions de fonctionnement de la Régie et autoriser les recrutements nécessaires. Cette réunion du CA donnera l'occasion au Président de présenter les esquisses de programmation pour 2013 : l'exposition « Plus loin que l'horizon », proposée par Bruno Ulmer, l'exposition « 2031 en Méditerranée, nos futurs » de Régis Sauder, l'exposition permanente « Echelles de temps », proposée par Jean-Luc Arnaud, « Sous la mer, un monde » d'Alain Bergala. Ainsi, le Conseil d'Administration fut tenu au courant de l'évolution.

La Maison de la Région⁶⁵ avait été ouverte en décembre 2009 au 61 à la Canebière. Malgré les difficultés, liées aux travaux sur la Canebière qui rendaient son accès difficile, elle avait obtenu un certain succès. L'exposition, consacrée à la Région avait été visitée par près de 7 000 personnes. L'auditorium au sous-sol connaissait une très bonne fréquentation, liée le plus souvent à des demandes extérieures venant suppléer l'absence de salles louables à Marseille. Le restaurant au premier étage n'était pas un grand succès. Le Président souhaitait alors faire de la Maison de la Région une vitrine pour le CEREM, permettant d'informer le grand public du projet. Parallèlement, la direction de la Communication proposait d'avoir sur tout le territoire régional une politique de communication liée, d'ailleurs en partie à MP 2013. Cela supposait une harmonisation entre la communication de la Région et celle de l'équipe du CEREM qui n'était pas toujours évidente.⁶⁶

Par ailleurs, le 14 décembre, Claudie Durand, membre du cabinet adressait à Michel Vauzelle une note sur l'opportunité de créer une Fondation CEREM. Chargée de sa réflexion, elle s'est installée avec l'équipe de préfiguration dans les locaux des docks en janvier 2011.

Pour ce qui concerne le MuCEM, le discours de Nîmes du Président Sarkozy validant le projet et l'arrivée du nouveau président Bruno Suzzarelli ont débloqué la situation. En deux ans, de janvier 2009 à novembre 2010, s'est dessiné un projet complet qui sera mis en œuvre pour l'ouverture du Musée en 2013. Ce projet est consigné dans un texte de Zeev Gourarier, directeur scientifique du MuCEM, datant de novembre 2010, intitulé « Note d'intention pour le MuCEM. Dans cette note, on trouvait d'abord une interrogation sur ce que doit être un musée de civilisation avec l'ambition de faire du MuCEM un musée de référence et avec comme modèle le musée du quai Branly. Ensuite, il y a clairement annoncé le recentrage du Musée sur le monde méditerranéen, comme l'avait souhaité Nicolas Sarkozy, tout en souhaitant que l'Europe et l'Afrique y soient associées comme « continents baignés par la mer intérieure ». Enfin, était pris en compte l'ensemble des bâtiments avec un affichage clair du futur programme de l'ouverture qui sera totalement défini en mars 2011.

⁶⁵ Rachetée par la Ville de Marseille, en 2015, elle est maintenant la mairie du secteur 1-7

⁶⁶ Note de Nathalie Bonsignori, directrice de la communication au Directeur de Cabinet, le 14 septembre 2010

III

VILLA MEDITERRANEE et MuCEM

2011-2012, PREPARER MARSEILLE-PROVENCE 2013

2013, COMME HORIZON

Pendant deux ans, Bernard Latarjet a mobilisé, avec talent et persévérance et souvent sans réel soutien de la Ville, l'ensemble des acteurs culturels de la ville. Mais le succès de Marseille-Provence 2013 reposait aussi sur le développement et/ou l'ouverture de lieux symboliques et forts. Il y a eu le Silo ouvert en 2011, l'agrandissement et la transformation de la Friche de la Belle de Mai⁶⁷. Pour 2013, les yeux étaient braqués sur la transformation du J4 avec l'ouverture du MuCEM, du CEREM, du musée privé Regards de Provence, créé dans l'ancienne station sanitaire du port de Marseille, et, près de la Friche, le Centre de Conservation du MuCEM. Le MuCEM et le CEREM étaient peu ou prou affrontés aux deux mêmes questions : bien sûr la nature du contenu qui avait fait pour les deux équipements l'objet de discussions difficiles ; mais aussi le mode de fonctionnement et les moyens financiers. Toutefois, pour la question financière, la situation n'était pas du tout la même. Musée national, le MuCEM, à partir du moment où les plus hautes autorités avaient validé le projet, pouvait être assuré de financements, certes négociables, mais conséquents. Ce n'était évidemment pas le cas du CEREM qui devait s'inventer à terme des sources de financement. Pour le CEREM, les discussions sur le contenu et le financement ont été intimement liés tout au long des années qui ont précédé l'année capitale.

Si on exclut la performance logistique, essentielle mais peu connue, qui a consisté pour le MuCEM à organiser le déménagement de Paris à Marseille par 140 semi-remorques de près de 250 000 objets, 110 000 tableaux, estampes, dessins, 450 000 photographies, de près de 100 000 ouvrages et des archives papiers, sonores et audiovisuelles, l'attention était portée sur le MuCEM et le CEREM quant à la finition des travaux d'une part, le contenu d'autre part. Parlons contenu. Le grand public et les responsables politiques ignorent trop souvent que le temps de préparation des expositions est long. Pour 2013, en 2011, on était à peine dans les temps. En ce qui concerne le MuCEM, les choses, préparées par quelques années de discussions, étaient bouclées dès mars 2011. Le document de présentation du MuCEM pour 2013 faisait état dans le bâtiment central de trois expositions inaugurales qui, effectivement, seront celles présentées en 2013. Au premier niveau, l'exposition « Mer Méditerranée, mer fécondante », dont l'objet était de présenter la singularité de la Méditerranée à travers cinq thèmes : l'invention et la diffusion du blé, les religions monothéistes, l'extension de la citoyenneté au-delà de la cité, l'ouverture au monde et la mise en relation de toutes les mers du globe, la formation de lieux de mémoire et le développement du tourisme. La deuxième exposition, « le Noir et le Bleu » autour du rêve méditerranéen proposait douze moments pour en découvrir les différentes configurations à travers le temps. La troisième exposition, « Au bazar du genre, Féminin/masculin » sur les relations entre les hommes et les femmes. Il était aussi présenté le deuxième pôle futur du MuCEM, le Fort Saint Jean. Mais surtout, la présentation du MuCEM mettait en évidence ce qui fera, sans doute, une partie du succès de ce bâtiment à savoir les deux passerelles qui relient d'une part le bâtiment central au Fort Saint Jean et d'autre part du Fort Saint Jean au Panier, faisant de

⁶⁷ Avec le travail extraordinaire de Patrick Bouchain et Matthieu Poitevin.

cet ensemble une véritable promenade qui fut appropriée comme telle immédiatement par les Marseillais.

Pour le CEREM, contenu et budget étaient étroitement liés. Le 14 janvier 2011, le Conseil d'Administration du CEREM se réunit pour examiner le projet de budget primitif et proposer le montant de la subvention demandée à la Région. Originellement, le budget avait été évalué à 1 520 000 € avec une demande de subvention de 1 370 000 €. Ce montant me semblait très difficilement acceptable par les élus régionaux qui, pour quelques-uns d'entre eux, dès cette époque, exprimaient des doutes sur le projet⁶⁸. Il a été ramené à 1 154 500 €, en attendant que soient mises à disposition des personnels de la Région. Il était donc normal que le CA du 14 janvier consacraît une part importante de son ordre du jour à la première présentation de ce que pourrait être le CEREM, en particulier en 2013. Et une fois encore, le texte de Michel Vauzelle qui a été présenté essayait de convaincre. Dans mes archives, je dispose de deux versions de cette présentation et suis incapable de dire laquelle fut réellement prononcée. Mais la différence entre ces deux textes est très intéressante. L'un dit : « *équipement culturel innovant, le CeReM se définit en creux* » ; le second : « *équipement innovant, le CeReM se définit en creux* ». A mon sens, le mot culturel a été rayé par Michel Vauzelle. Les deux textes poursuivaient de manière identique : « *Ni musée, il ne conserve pas de collection, ni centre culturel, il fera une large place à ces acteurs de mondes très différents tels que l'économie, la science, les médias...Mélanger les genres et proposer une lecture du monde méditerranéen contemporain à des publics de toutes origines sont les principes majeurs qui encadrent l'élaboration de la programmation et du fonctionnement du CeReM.* » La proposition qui sera validée par le Conseil d'Administration comportait d'abord une exposition permanente : « le parcours à la découverte de la Méditerranée » qui avait comme objectifs de donner quelques clefs pour faciliter l'appréhension de la complexité du monde méditerranéen. Ensuite, était reprise l'idée évoquée dès 2007 d'une programmation annuelle, organisée en trois saisons semestrielles qui devraient s'articuler autour d'un parcours étonnant. Pour 2013, était proposé le projet « 2031, possibles futurs ». La seconde saison de la saison 2013 était dédiée à la jeunesse et consacrée à la mer Méditerranée au travers de grandes expéditions océanographiques. Etaient envisagés pour 2014 des expositions autour des médias, exposition construite avec la Fondation Tres culturas, fondation commune à l'Andalousie et au Royaume du Maroc et avec le Centre Pères pour la Paix, autour de la bibliothèque de Sarajevo qui devait parler de la mémoire à travers la terrible destruction de la bibliothèque. Chacun des parcours devait être suivi par un conseil scientifique. Au-delà de la programmation des deux saisons propres au CEREM, était prévue une étroite coopération avec Marseille Provence 2013, portant sur un manuel commun d'histoire méditerranéenne dont le porteur était l'ambassadeur Jacques Huntzinger, un collègue universitaire, et l'assemblée des Jeunes de la Méditerranée.

Le programme, défini en 2011 pour 2013 sera, pour les grandes lignes, celui qui sera mis en oeuvre pour l'année capitale. Mais il restait que cette orientation appuyée sur des expositions ne répondait pas totalement à ce qui avait été envisagé comme l'objet du CEREM. On était en permanence confronté à une contradiction que peu de ceux qui donnaient leur avis voulait voir entre une vision théorique du lieu (abstraite et dématérialisée) et les contraintes de son architecture qui réduisait au fur et à mesure les espaces utilisables. C'est pourquoi, dans une note que j'adressais au Président Vauzelle, le 30 janvier 2011, j'essayais de définir ce que pourrait être le CeReM comme, - autre objectif assigné -, lieu

⁶⁸ Au CA de la Région, Laurence Vichnievsky, alors présidente alors du groupe « verts » a toujours manifesté des doutes sur le coût du projet.

d'événements. « *Le bâtiment construit (étape n°1), les parcours permettant des visites permanentes travaillés et mis en place (étape n°2), il convient de penser et de définir ce que pourrait être le CeREM comme lieu d'événements dans le processus de construction de la Méditerranée. C'est l'étape n°3 qui devrait donner lieu à des préfigurations dès le début de 2012, voire le dernier trimestre 2011. On imagine ce qu'aurait pu être le CeREM, aujourd'hui, à l'heure des événements tunisiens et égyptiens : un lieu de débats permanents et de rassemblement, branché sur toutes les télévisions du monde méditerranéen.* ». J'essayais alors de définir le CeREM comme « *un Forum de manifestations* », un espace où, à dates régulières et programmées, se dérouleraient des opérations sectorielles et, une fois l'an, une grande opération plus prestigieuse. » La grande manifestation aurait pu être un forum annuel des sociétés méditerranéennes. En dehors de cette grande manifestation, le CeREM serait le lieu de manifestations régulières qui se tiendraient à l'intérieur comme dans d'autres lieux si le besoin se faisait sentir, salon du livre méditerranéen ; salon des musiques méditerranéennes ; un salon des cuisines méditerranéennes ; un salon de l'art contemporain en méditerranée, ... Pour permettre une véritable dynamique et alléger les charges, je proposais que chacun de ces salons, chacun de ces temps forts soit pris en charge par des acteurs ou des organisations spécifiques. A côté de la grande manifestation et des événements spécifiques, j'envisageais des Rencontres, régulières et renouvelées chaque année, organisée sur des thématiques précises, et montées par des structures régionales. A titre d'exemples, Rencontre autour des économistes ; Rencontre de la Jeunesse ; Rencontre autour de l'architecture méditerranéenne ; Rencontre Arts/Sciences ; Rencontre des juristes, etc, etc.

Et je proposais d'amorcer cette dynamique dès 2012 avec le soutien du Comité de parrainage, constitué de toutes les personnalités ayant soutenu le projet à réunir à Paris.

Je ne reçus aucune réponse à ces propositions. Ce que j'entendais évidemment comme un avis négatif.

De fait, le Président considérait que, lorsque MP 2013 serait passé, il fallait se lancer dans une toute autre orientation que culturelle, plus politique et s'assurer en premier lieu de financements pérennes. Evidemment, les printemps arabes venaient justifier et renforcer cette volonté. Dans un très long entretien, donné au journal César à l'été 2021 où il est essentiellement question des révoltes arabes et de la Méditerranée, Michel Vauzelle évoque la question du CeReM : « *Le CeReM est l'illustration de mon méditerranéisme. Dès que j'ai été élu, j'ai lancé l'idée d'une Villa Méditerranée. Il fallut changer d'appellation. Il ne s'agit pas du tout d'un centre artistique. Cet endroit de 10 000m² ne sera pas un musée. C'est un endroit de « soft power » (NB. « la puissance douce » est un concept utilisé en relations internationales) pour « think tank » (NB. laboratoire d'idées). Il y aura une partie ouverte aux Marseillais, en tant qu'ambassade de la Méditerranée offrant une vision des peuples des deux rives qui soit autre que celle qu'on a tous les soirs à la télé. Avec un espace de pédagogie populaire où des gamins prenant une boisson pourront voir ce qui se passe au même moment dans un café de Tétouan, d'Alexandrie. Ou un autre jour, le père viendra montrer à son fils le lieu où sa famille s'est battu contre Franco ou Mussolini. Des salles seront mises à la disposition d'organisations qui en ont besoin, qu'il s'agisse des médecins, des spécialistes de la mer, d'industriels, d'universitaires, d'ONG afin de montrer que la Méditerranée, ce n'est pas toujours Jules César ou Averroes. Que c'est aussi la Méditerranée qu'on souhaite pour 2050.* »

Dans cette nouvelle perspective, Michel Vauzelle cherchait des soutiens auprès d'éminentes personnalités des Affaires Etrangères. Ainsi, le 1^{er} mars, il proposait même, à l'ambassadeur Yves Aubin de la Messuzière, ancien ambassadeur de France à Tunis une mission de préfiguration du CeREM qui, bien que convaincu « *de la pertinence du projet qui aura pour vocation à devenir l'une des ambassades de cette mer partagée* » décline, par courrier, la proposition, compte tenu de son rôle de Président de l'association de préfiguration

du MuCEM. Mais il recommandait vivement de faire venir Jean-François Chougnnet, alors directeur de la Fondation Berardo de Lisbonne que Michel Vauzelle rencontra à Paris le 19 janvier. Jean-François Chougnnet vint à Marseille, pour se faire présenter le projet en février à Guillaume Thieriot et à moi-même. Intéressé, Chougnnet n'a cependant pas donné suite, puisque fin mars, il était sollicité pour remplacer Bernard Latarjet, épuisé par 4 années de batailles diverses et multiples à la tête de MP 2013 et désigné par le Conseil d'Administration de l'association MP 2013 le 21 avril 2011 avec prise de fonction en décembre. On sait que le 8 septembre 2014, fort du succès de MP 2013, Jean-François Chougnnet fut nommé président du MuCEM pour 5 ans (reconduit en novembre 2019)

Paradoxalement, dans le même numéro de « César », l'architecte Stefano Boeri offrait une vision de son bâtiment singulièrement différente de celle de Michel Vauzelle : « *L'idée était d'imaginer un lieu pour accueillir les expressions du monde méditerranéen contemporain, un lieu de documentation et de recherche sur la condition présente de la Mare Nostrum.* » Et l'idée qu'il présentait alors manifestait bien le caractère purement conceptuel de son architecture, plus monument qu'équipement : « *Je dois être honnête. J'ai travaillé sur l'idée d'un bâtiment susceptible d'accueillir la mer parce qu'à l'époque je terminais une installation... Ce bâtiment, on peut le décrire de trois façons. Il a les pieds dans la terre, l'eau dans le ventre, la tête dans le ciel...* » Et la description qu'il faisait de son bâtiment ne paraissait guère compatible avec le projet « soft power » de Michel Vauzelle : « *Ce bâtiment est la superposition de trois espaces collectifs. A six mètres sous le niveau de la mer, il y a une grande agora et un auditorium, des espaces de rencontres ; au-dessus, il y a l'atrium, situé au niveau de la darse, un espace pour les pêcheurs (??), les touristes, les visiteurs, un espace d'eau ; enfin il y a le porte-à-faux avec son belvédère qui peut accueillir trois ou quatre expositions.* »

COMMENT GERER ET FINANCER LE CEREM ?

Mais plus on s'approchait de 2013 et de l'ouverture du CeREM, plus le contenu était affiné ou contredit (selon les interlocuteurs), plus les questions de gestion de cet équipement et de financement devenaient préoccupantes, d'autant qu'il avait toujours été acté que si la construction relevait de la Région, il était opportun et surtout indispensable de trouver des ressources pour le fonctionnement futur de l'établissement dont le coût s'avérait particulièrement élevé. Comme le rappelait dans une note François de Boisgelin, le coût de fonctionnement d'un tel équipement était évalué, dans les différents modèles, à 10% du coût de construction, soit pour le CeREM, un coût de fonctionnement de l'ordre de 7 millions €. Impensable de faire reposer une telle dépense sur le seul Conseil Régional. Le budget proposé pour 2012 de 3,7 millions € suscitait déjà, fin 2011, de nombreuses interrogations de la part d'élus souvent sceptiques ou interrogatifs. Par ailleurs, Michel Vauzelle souhaitait donner une certaine autonomie financière au CeREM par rapport au Conseil Régional, pour éviter que l'équipement soit totalement aux mains d'une majorité, pas nécessairement sensible à ce projet.

Dès lors, l'idée d'une fondation parut s'imposer. Et pour préparer cette fondation, il a été proposé par Claudie Durand, membre du cabinet de Michel Vauzelle, de transformer le comité de parrainage, en cours de constitution à partir des signataires de la lettre de soutien en une « association des amis de la fondation » sur le modèle de « *l'Association des Amis de la Fondation de Lille qui a réuni pendant des années les personnalités locales proches de Pierre Mauroy en faisant vivre des projets pour la population lilloise.* »⁶⁹ Cette association devait

⁶⁹ Note du 3 février 2011

permettre de crédibiliser la recherche du capital nécessaire à la création de la Fondation tout en légitimant une mission d'intérêt général que portait une ambition plus large de défense « d'une certaine idée de la Méditerranée ». J'étais personnellement assez sceptique sur la démarche car je considérais que le soutien qui avait été demandé à des personnalités sur un projet précis, le CeREM, ne saurait être confondu avec une opération visant à créer une Fondation aux ambitions plus larges. Pour moi, il fallait donc distinguer l'association et le comité de parrainage. A dire vrai, cette idée d'associer association des amis de la Fondation et comité de parrainage tomba d'elle-même, puisque, pour des raisons qui me semblent encore aujourd'hui obscures⁷⁰, on ne parvint jamais à réunir à Paris ce comité de pilotage.

Michel Vauzelle s'est tourné alors vers la Caisse de Dépôts dont il rencontra le Directeur Général, Augustin de Romanet en avril 2011. Ce dernier lui proposait une mission de préfiguration qui proposait (de nouveau ?) « *de vous apporter des éléments d'aide à la décision concernant le contenu du CeREM ?* ». La SCET – et plus particulièrement son directeur régional José Mattéi qui devint quelques mois plus tard le directeur de cabinet de Michel Vauzelle - qui en était chargée présenta le 17 mai 2011 quelques éléments de comparaison (Benchmark) entre le CeREM et d'autres projets du même type en Europe, prolongés par « une expertise Flash », remise le 24 mai 2011 qui notait que « *l'ambition du projet et en particulier la volonté d'associer un grand public et des activités plus réservées était difficile dans le lieu. Cela pose une adaptation minutieuse et constante aux contraintes d'un bâtiment qui est beaucoup moins facile et d'animation et d'accès que d'autres dont le Benchmark fait la synthèse. L'optimisation des locaux devra être minutieusement travaillée. On se doit d'insister à ce stade à nouveau sur la relation « hommes de construction et de programmation de l'objet et hommes d'animation et de fonctionnement de l'espace.* » Mais la note de la SCET faisait part aussi de la nécessité de préciser « *le concept général, prêt à être communiqué.* » La question de l'adaptation du contenu aux contraintes du bâtiment se précisait effectivement au fur et à mesure que la construction révélait ces dernières. C'était l'objet de tensions entre l'AREA qui portait, de manière inconditionnelle, les souhaits de l'architecte et l'équipe de la Villa que soutenaient les services de la Région. Il y avait d'abord des problèmes de marchés sur le mobilier que l'AREA renvoyait au budget du CeREM pour éviter les dépassements de construction déjà très importants. Mais il y avait aussi des conflits de fond. Par exemple, pour respecter l'engagement pris dans le marché selon lequel, il y aurait un deuxième auditorium dans l'Agora, l'architecte proposait maintenant un paravent circulaire en rideaux pour partager l'espace. Ce n'est qu'un exemple, mais ils vont se multiplier sur le traitement des questions de sécurité, de maintenance, d'organisation du restaurant. Dans une note du 20 octobre 2011, Thierry Coquil, en charge du projet dans les services de la Région insistait sur la nécessité d'obtenir « *une réelle convergence entre le projet technique et le projet culturel, que la question d'exploitation technique du bâtiment n'avait pas été réglée, ni celle de la fourniture du mobilier* ». La volonté de voir la construction s'achever au plus vite conduisait le Président à arbitrer le plus souvent en faveur de l'AREA.

Et la question financière restait évidemment prégnante puisque la consultation de la Caisse de Dépôts n'y apportait pas réellement de réponses. Il était donc décidé de lancer un appel d'offre pour une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO). Le thème était « *assistance à maîtrise d'ouvrage pour identifier des partenaires financiers potentiels susceptibles de favoriser le développement des activités du Centre Régional de la Méditerranée.* » Ce marché fut remporté par le cabinet Armonia Conseil, créé et dirigé par Gérard Métoudi, ancien Conseiller à la Cour des Comptes qui, outre plusieurs passages en cabinet ministériel

⁷⁰ Je me suis parfois interrogé sur la volonté réelle de Michel Vauzelle de réunir de nombreuses et prestigieuses personnalités qui auraient pu proposer des idées qui pouvaient contredire le projet qu'il avait, bref de refaire une expérience comme celle du conseil scientifique qui, à l'évidence, n'avait pas rencontré son adhésion.

auprès de Lionel Jospin, ministre de l'éducation nationale (1990-1992), Catherine Trautmann (2000-2001) et Catherine Tasca, avait dirigé la Cité des Sciences et de l'Industrie de Paris (1998-2000). Etait associée à cette étude Frédérique Métoudi qui avait été Directeur commercial et du mécénat de la Cité des Sciences et de l'Industrie. Bernard Latarjet qui conduisait MP 2013 et connaissait les problèmes financiers auxquels le CeREM ne manquerait pas d'être confronté avait manifesté une grande satisfaction devant ce choix, puisqu'il avait beaucoup travaillé avec Gérard et Frédérique Métoudi lorsqu'il présidait l'Etablissement Public du Parc de la grande halle de la Villette. Armonia Conseil remit un rapport d'étape le 10 octobre 2011 et le rapport final le 31 octobre. Ces documents étaient, pour moi, d'une grande qualité en ce qu'ils posaient le problème de la recherche de financement d'une manière claire et franche. Ils mettaient en évidence la nécessité, avant même l'étape de recherche de partenaires financiers, *« de disposer d'une définition stable, cohérente et validée du projet et des missions du CeREM....Or,...la définition du projet du CeREM est à ce stade encore inachevée. Force est de constater que l'avancement du projet tant pour ce qui est de la construction que de la préparation de ses activités pour les premières saisons s'opère en l'absence de définition cohérente et partagée par tous les acteurs impliqués. »* Le rapport d'étape constatait donc que, dans un contexte difficile pour le mécénat suite à la crise économique et financière de 2008, il était nécessaire de définir l'identité de l'équipement au-delà d'un propos général sur sa vocation. Les contradictions qui apparaissaient entre l'organisation des saisons et les activités de rencontres et d'échanges étaient mises en avant. Bref, le rapport d'étape mettait en évidence les questions que beaucoup de ceux qui travaillaient sur le projet avaient en tête depuis longtemps. Le rapport final ne faisait alors que décliner ce constat en proposant des actions précises capables d'affiner l'identité du CeREM pour rendre plus aisée la recherche de partenaires financiers et de trouver les structures les plus adaptées au projet (fondations.etc), en recensant les structures déjà existantes. Les conclusions de ce rapport étaient sans appel : *« Ainsi que nous l'indiquions dans le rapport d'étape, le potentiel du CeREM est réel et prometteur. Ses atouts sont forts, même s'ils peuvent à ce jour être encore perçus comme virtuels. Pour réaliser ces potentialités, la tâche est immense et complexe, mais elle demeure à la portée du CeREM s'il parvient à prendre la mesure de ses ambitions et à organiser la mise en œuvre de tout ce qui reste à accomplir. La question des partenaires extérieurs susceptibles d'apporter des financements aux projets du CeREM est un bon révélateur de l'importance des choix qui restent à opérer en amont sur la nature du CeREM, son organisation et sa pérennisation. Les éléments donnés dans le présent rapport montrent qu'il existe une chance réelle de parvenir à convaincre ces partenaires, dès lors que seront réunies les conditions qui ont été développées ci-dessus. Si le temps est compté, cette contrainte doit inciter à agir avec méthode et professionnalisme en ce domaine tout particulièrement. Les prochains mois s'avèrent décisifs pour cadrer le projet du CeREM et organiser un impératif de cohérence, d'efficacité et de lisibilité la préparation de ses activités futures. C'est à cette condition que le CeREM pourra et saura convaincre ses futurs partenaires de s'engager durablement à ses côtés et de construire son avenir. »*

Je reste persuadé que ces rapports étaient justes et que le regard extérieur qu'il portait mettait en évidence tous les manques et toutes les contradictions qui caractérisaient le projet. J'avais en août 2011 adressé à Michel Vauzelle une note qui, sans être aussi claire, mettait en évidence les difficultés que nous pouvions rencontrer. L'insistance que ces rapports mettaient à privilégier le soft power était une réelle ouverture. Je continue à penser qu'il eût fallu repartir de cette base. En particulier, en ne s'intéressant qu'au contenu et en occultant totalement le bâtiment lui-même, ils soulignaient le fait qu'on ne pourrait trouver aucun financement en faisant état simplement des éléments symboliques du lieu. Michel Vauzelle n'était manifestement pas sur cette ligne. Il le fit savoir de manière « directe » peut-on dire.

Sans doute considérait-il que ces rapports remettaient en cause « encore une fois » le projet qu'il avait en tête et qu'ils retarderaient « l'ouverture » de l'équipement si on y faisait crédit. Et à l'évidence, la maîtrise d'ouvrage (l'AREA) et la maîtrise d'œuvre, architectes en tête approuvaient le Président, inquiets qu'ils étaient des délais encore nécessaires pour achever le bâtiment pour 2013. De son côté, l'équipe du Centre avec François de Boisgelin était globalement en phase avec les conclusions de Métoudi, même si elles pouvaient bousculer certains des projets qu'elle avait, et surtout inquiets des interrogations que le Président avait développées quant à la solidité du projet qu'il portait au-delà de 2013.

Les Comités de pilotage qui se succédèrent laissaient entendre de manière de plus en plus précise qu'au-delà de 2013, le Président souhaitait une réorientation du contenu de la Villa.

Les Conseils d'Administration, le plus souvent présidés par le Président Vauzelle mettaient l'accent sur des délibérations techniques. Les questions de fond y étaient peu discutées, et n'apparaissaient en filigrane que lorsqu'étaient discutées les embauches nécessaires et les fonctions requises.

VILLA 2012, GERER LES CONTRADICTIONS SOUS PRESSION

L'année 2012 sera celle où la pression sera au maximum. La préparation de l'ouverture de l'équipement, la perspective de Marseille-Provence 2013 suscitaient toutes les inquiétudes de l'ensemble des acteurs et du Président Vauzelle en particulier. Inquiétude quant à la livraison du bâtiment dont la date sera, à plusieurs reprises, décalée⁷¹. Inquiétude quant à la tenue des expositions et des manifestations. Inquiétude quant au futur de la Villa.

Il est bien évident que le CeREM était pris, depuis plus de six mois, dans une réelle contradiction dont il aura beaucoup de mal à s'extraire entre un projet élaboré de longue date et qui se mettait en place avec les difficultés que l'on connaît et les exigences que portaient les printemps arabes de 2011 dont Michel Vauzelle se faisait souvent le porteur. Comment le CeREM pouvait-il s'en faire l'écho ? Tout en maintenant l'orientation prise, en particulier pour la première année dont la préparation était en cours, une réflexion s'imposait. Personnellement, dans une note, datée du 7 janvier et présentée au Comité de pilotage du 20 janvier, j'avais essayé de redéfinir ce que pouvait être, dans le cadre nouveau qui se dessinait en Méditerranée, le CeREM. J'avais l'idée que « *dans cette période de bouillonnement inventif, la construction méditerranéenne a besoin, au long de ses rivages, dans cette « maison commune » de lieux qui soient autant de phares pour guider, prévenir, éclairer. Lieux ouverts d'accueil, de mise en commun, de rencontres, de partage, lieux d'influence, capables de créer des liens, de générer de nouvelles dynamiques, de favoriser les rapprochements. A côté des relations officielles entre états qui répondent à des objectifs bien définis, il convient d'inventer ou de faire vivre des lieux, non soumis à la surveillance des Etats où se prépare l'avenir et où se dispense un savoir appelé à devenir commun. C'est sans doute le rôle des collectivités territoriales ou des associations de créer « ces lieux-phares » pour éclairer une voie nouvelle.* »

Il y avait donc en permanence la nécessité de tenir, en même temps, deux objectifs. Celui de court terme qu'imposait l'ouverture du bâtiment et celui du moyen terme au-delà de la première année, marquée par MP 2013. Cette nécessité de conjuguer deux objectifs ne relevait pas d'un exercice purement théorique. Elle avait des conséquences pratiques, comme celle concernant la composition de l'équipe qui avait la charge de la mise en œuvre et du fonctionnement du projet et qui pouvait être sensiblement différente selon le choix qui était

⁷¹ Début 2012, l'AREA la garantissait pour fin octobre 2012 avec les travaux de second œuvre et d'aménagement intérieur à partir de mai/juin 2012.

fait. Ce débat put apparaître à certains moments comme en témoigne une note de François de Boisgelin au Président Vauzelle concernant de potentiels conflits avec certains services du Conseil Régional quant au recrutement de personnels.

Ces inquiétudes ont conduit le Président à exiger un suivi constant qui prendra la forme de comités de pilotage qui se succéderont tout au long de l'année.

Le premier a eu lieu d'ailleurs le 3 janvier 2012. Y fut abordée la question de l'inauguration, envisagée autour de la mi-décembre 2012. Toutefois des problèmes restaient en suspens. D'abord, la date de la livraison du bâtiment n'était pas acquise, d'autant que le dégagement des abords du site n'était pas réglé, notamment compte-tenu des travaux du MuCEM et de l'achèvement du boulevard du Littoral qui n'était prévu qu'à la fin de février 2013. Autre souci, jusque-là largement occulté : le contrôle des entrées du bâtiment le jour de l'inauguration. Il était acté que le nombre de personnes entrant dans le bâtiment devait être limité à 1500 et celles admises à l'étage, 300. De plus, il y avait une contrainte politique, celle de ne pas concurrencer de manière maladroite l'ouverture de l'année capitale qui était prévue le 12 janvier en présence du Président de la République.

Le deuxième comité de Pilotage se tint le 20 janvier 2012. Au-delà de l'ordre du jour qui portait sur l'avancement du bâtiment, les diverses inaugurations de 2013, le changement de nom⁷² à lancer au moment de l'inauguration...etc, de nombreuses questions, jusque-là occultées, apparurent. D'abord la question des bureaux. Plus la construction avançait avec les contraintes des poutres métalliques, etc, plus on s'apercevait que le nombre de bureaux possibles dans le bâtiment serait très limité, bien inférieur à ce qui avait été avancé en particulier pour l'accueil de certaines structures et incapable de répondre au simple besoin de l'équipe. Le Président pouvait souhaiter qu'il y ait des bureaux d'accueil. On ne voyait guère où les placer dans ce bâtiment-monument. Comme il m'est arrivé de lui dire : « où met-on des bureaux dans la tour Eiffel ? ». Ensuite, la question du coût de l'entretien apparaissait enfin. On s'aperçut très vite que les chiffres avancés jusque-là (600 000€) étaient très inférieurs à la réalité. Enfin, le Directeur Général Adjoint des Relations Internationales et Européennes, Philippe Cichowlaz, avec le soutien de Gérard Bodinier, présentait une vraie proposition d'organisation d'un lieu de « soft power », complémentaire de la dimension culturelle de la première année. Cela donnera lieu, durant l'année 2012 à plusieurs notes de la DRIE (la dernière en mai 2012) qui ouvraient de nouvelles perspectives.

L'idée était simple. Il y avait, en Région, environ 150 structures qui travaillaient sur la thématique méditerranéenne en quatre grandes catégories : les réseaux et les porteurs de projets méditerranéens (association, ONG, collectivités, services publics) ; les professionnels de l'information qui travaillent sur l'espace méditerranéen ; le développement économique international, les universités et la recherche. Ces structures ne travaillent quasiment jamais ensemble. L'idée était donc de faire du CeReM « *le cluster de la Méditerranée* ». Il ne s'agissait donc pas de créer quelque chose de nouveau, mais de relier les initiatives et les dispositifs existants et faire du CeReM un outil au service de la Méditerranée. Comme tout ne pouvait tenir dans l'équipement, il fallait penser à un « CeReM hors les murs ». C'est évidemment dans cette perspective qu'évoluera, en 2014 et 2015, le CeREM. L'idée de *cluster* n'était pas éloignée de l'idée de lieu-phare, de lieu d'influence développés par le conseil scientifique des années 2009, mais sous une autre forme. Le Comité de pilotage du 23 février poursuivait cette réflexion en actant d'accueillir au CeReM un certain nombre de postes de travail pour des organismes très liés à la Région et à son soutien à la coopération en Méditerranée : le GIP Villes et Territoires durables, la commission méditerranéenne de Cités et gouvernements locaux unis...etc.

⁷² CEREM dont l'orthographe d'ailleurs variait semblait totalement décalé

Ces débats et réflexions rendaient évidemment perplexes l'AREA, pris entre deux feux, d'un côté, un architecte, indifférent à ces débats qui continuait à suivre son concept comme s'il construisait un monument, totalement étranger au projet de contenu et de l'autre, le Président et ses équipes qui cherchaient à construire un contenu public et politique. Ce sont sur des points concrets que transparaisaient les contradictions, par exemple, la question des salles de travail et des bureaux qui paraissaient en nombre, bien inférieur au projet de départ. Cela a même fait l'objet d'un déjeuner entre Président Vauzelle et Stefano Boeri, le 23 février 2012 durant lequel est même évoquée la perspective d'agrandir les espaces de bureaux en y incluant la salle de réunion du 3^{ème} étage.

Lors du Conseil d'Administration du 1^{er} Mars 2012, le Président Vauzelle présentait une synthèse qui commençait ainsi : « *Lors du dernier Conseil d'Administration, vous avez été plusieurs à souhaiter que je vous apporte une présentation plus précise des futures activités du CeReM... Votre souhait est normal, d'autant que mes propos ont souvent été mal compris, sans doute parce que trop généraux.* » A partir d'idées défendues depuis très longtemps, - la Méditerranée comme maison commune de peuples ayant un destin commun -, il appelait à construire des lieux-phares. C'est dans le même ordre d'idées que, le 5 mars 2012 et dans le prolongement des événements qui secouaient le monde arabe, Michel Vauzelle lançait « l'appel du sud », un appel au Président de la République, François Hollande à défendre en Europe un aménagement équilibré. « *..Le Sud ne doit pas être considéré comme un poids pour l'Europe du Nord. Il est au contraire une chance pour l'Europe. Les peuples méditerranéens ont une communauté de destin à laquelle le destin de toute l'Europe est attachée...* » écrivait-il. Cet appel ne reçut pas un grand écho. Mais pour Michel Vauzelle, le CeReM était un élément de cette volonté de redonner une nouvelle visibilité. « *Le CeReM se veut un de ces lieux où pourront se côtoyer les manifestations et les organisations qui contribuent à la construction de la communauté méditerranéenne... Lieu d'influence et projet politique, le CeReM s'adresse à des publics multiples pour répondre à des fonctions diverses : grand public, jeunesse, experts, penseurs, acteurs économiques, acteurs institutionnels....etc. C'est donc un lieu singulier, unique qui à la fois accueille des institutions et des groupes et offre, sur des grandes thématiques de la Méditerranée d'aujourd'hui, des moments, des instruments appropriés, des voies de réflexion, de rencontre et de débats en direction à la fois du grand public, et des milieux d'experts et de décideurs concernés... Toute la difficulté et la gageure ont été de répondre simultanément à plusieurs demandes dans un lieu limité dont l'audace et la beauté même sont porteuses de contraintes en termes d'organisation....* »

Et Michel Vauzelle rentrait dans le concret. « *La vocation du CeReM est d'accueillir, d'accueillir d'abord les acteurs de la construction méditerranéenne : accueillir des organisations et des réseaux, comme la commission Méditerranée de la CGLU (Cités et Gouvernements Locaux unis), l'Agence française Villes et Territoires durables méditerranéens; accueillir les réunions et manifestations; accueillir des manifestations organisées par des associations ou des réseaux.* » Cette fonction d'accueil faisait du CEREM un lieu de rencontres, de rendez-vous à destination de ceux qui agissaient, prenaient des initiatives, un lieu de croisement des hommes et des réseaux qui faisaient la Méditerranée d'aujourd'hui et préparaient celle à venir. Il convenait de mettre l'accent sur l'AVITEM qui allait, par la suite, jouer un rôle majeur. Créée en 2012 et basée à Marseille, L'Agence des villes et territoires méditerranéens durables (AVITEM) a été créée à Marseille avec comme objet la mise en place d'un dispositif d'échange d'expériences, d'expertises et de formation, permettant de promouvoir des démarches de développement urbain et territorial en Méditerranée. L'AVITEM était un véritable trait d'union entre les territoires et l'Etat Français puisqu'elle était en effet financée par d'un côté plusieurs ministères, et d'un autre côté par la région Provence Alpes Côte d'Azur, Euroméditerranée et la métropole Nice Côte d'Azur.

PREPARER L'OUVERTURE

Mais au-delà de l'accueil de structures agissant en Méditerranée, la vocation du CeReM était aussi d'accueillir un plus large public, sensible à la construction méditerranéenne. Ce qui en faisait la singularité c'était de permettre au grand public d'être réellement associé à cette construction renouvelée de la Méditerranée. Maison ouverte, le CeReM proposait une programmation publique originale qui n'avait rien à voir avec un musée, mais avait une ambition pédagogique. A côté d'un parcours permanent, la Villa Méditerranée proposerait des présentations thématiques qui auraient entraîné le visiteur à la découverte de sujets qui lui permettaient d'explorer la Méditerranée contemporaine. Ouvert aux propositions et aux initiatives extérieures, le CeReM se proposait d'organiser sa programmation en deux saisons. L'organisation en saisons permettait au visiteur de renouveler sa visite à date régulière. Chaque saison aurait été élaborée à partir d'un dialogue entre un « conseil scientifique » qui définissait et alimentait une proposition et un « narrateur », écrivain, cinéaste, metteur en scène qui la mettait en forme, la traduisait à travers sa propre vision, et ainsi réalisait un parcours scénographié. Le parcours permanent, situé dans l'Agora, proposé pour 2013 s'intitulait : « Méditerranée, le grand voyage ». Il était l'œuvre de Bruno Ulmer, réalisateur de documentaires dont les films attestaient de son intérêt pour les questions de jeunesse et d'identité, liées au bassin méditerranéen. Deux saisons étaient proposées pour 2013 : « 2031 en Méditerranée, nos futurs » où il s'agissait de penser la Méditerranée de demain, la Méditerranée comme bien commun des 22 pays, des 147 millions d'habitants et « Sous la mer, un monde » où le visiteur devait naviguer entre les conséquences du réchauffement climatique et les moyens de défense des espaces protégés, la prolifération des méduses, le rôle des fleuves et des vents avec la protection du littoral, la mer nourricière et les déchets...Mais l'influence de la « Villa Méditerranée » voulait s'élargir au-delà des limites du bâtiment qui l'accueillait avec une plus large ambition. C'est pourquoi, son rayonnement devait être assuré par un site web.

Dans cette présentation au Conseil d'Administration du 1^{er} mars 2012, il apparaissait que Michel Vauzelle mêlait les deux ambitions au cœur du projet, celle du projet en cours de montage et celle du *cluster*. Ceci était confirmé par le vote du budget 2012 qui reflétait la phase de préparation à l'ouverture : 3 200 000€ en fonctionnement et 1476 800€ en investissement. Par ailleurs, le Conseil d'Administration validait le thème de la future saison 2014, - de mai à septembre 2014 - « Médias en Méditerranée » et la composition de son conseil scientifique.

Un comité de pilotage se tint le 2 mars 2012, sans le Président. L'objet en était l'inauguration du bâtiment, sachant que le lancement de MP 2013 restait fixé au 13 janvier. La date qui avait été avancée à la mi-décembre semblait totalement irréaliste. Selon certains intervenants, la date souhaitée par le Président aurait plutôt été entre Noël et le Jour de l'an. La proposition faite par la Direction de la communication était « démesurée », avec feu d'artifice et spectacles pour un public d'environ 15 000 personnes. Le budget avancé était à hauteur de la démesure : près de 2 000 000€. Le directeur de cabinet, José Mattéi qui suivait tout le processus avec attention, souvent effrayé en professionnel de l'aménagement par l'optimisme surjoué de l'AREA trouvait cette proposition non seulement inacceptable financièrement, mais aussi provocante pour les responsables de MP 2013 qui préparaient leur ouverture quelques semaines après. Logiquement, cette proposition fut rejetée par le Président lors du comité de pilotage suivant, le 19 mars 2012 au cours duquel il réitérait son souhait d'ouvrir des bureaux dans le CeREM pour accueillir des structures extérieures.

La dimension, lieu d'accueil et de rencontres, du CeReM n'était évidemment pas abandonnée. Bien au contraire. Un comité scientifique⁷³ se réunit pour la première fois le 19 mars 2012. Je rappelais que l'objectif du CeReM était d'offrir un lieu d'accueil d'une extrême diversité : diversité des expressions et diversité des publics, dans un équipement avec des contraintes architecturales fortes. L'idée était de préparer la semaine inaugurale, distincte de l'ouverture et qui était envisagée pour la 2^{ème} ou 3^{ème} semaine de mars 2013. Le CeReM confierait à Aix-Marseille Université le soin d'organiser cette semaine inaugurale. La deuxième réunion de ce comité scientifique s'est tenue le 26 avril. AMU y présenta un programme complet de six journées de rencontres thématiques sur la Méditerranée : la mer et les terres en Méditerranée ; échanger en Méditerranée ; les hommes en Méditerranée ; la santé en Méditerranée ; les pouvoirs en Méditerranée ; culture et langues en Méditerranée. De nombreuses propositions arriveront dans les semaines qui suivront.

Le Comité de Pilotage du 9 mai a revêtu une grande importance. La date de l'inauguration se précisait. Contrairement à ce qu'avait « proclamé » l'AREA, tout était encore retardé. Le bâtiment devait être livré le 5 novembre et l'inauguration officielle était fixée au 7 avril 2013. Mais, pour répondre à une attente de plus en plus impatiente des élus régionaux, il était prévue une manifestation réservée à quelques personnes, en particulier les conseillers régionaux, le 14 décembre 2012. Il avait même été envisagé de faire une réunion de l'Assemblée régionale. Lors de cette réunion du 9 mai, les deux parcours, le parcours permanent et le parcours « 2031 en Méditerranée : nos futurs » furent présentés au Président qui manifesta alors sa grande satisfaction. Et en même temps, était poursuivie l'idée d'accueil des structures.

Le Comité de pilotage du 28 juin 2012 fit le point complet des manifestations de l'année 2013. Parmi les nombreux points abordés, quatre méritaient une attention particulière : la décision de trouver des locaux, à proximité du CeReM, rue de l'Evêché, pour abriter la plus grande partie de l'équipe ; la communication à faire dans la Région, le projet d'une revue annuelle dont le premier numéro sera présenté au président le 29 novembre et la recherche du nom dont il sera décidé en septembre que cela sera tout simplement la Villa Méditerranée. Finalement, il sera acté lors du Comité de pilotage du 8 novembre qu'après une livraison le 10 janvier 2013, le CeReM sera pré-ouvert le 14 janvier 2013.

Pendant toute cette période de grande fébrilité en raison de la proximité de l'ouverture, mais aussi sur les contenus à privilégier, compte tenu des contraintes, l'aspect fonctionnement futur avait été un peu occulté. Il réapparut brutalement avec la remise d'un rapport que la SCET s'était engagé à faire⁷⁴, « étude technico-économique et juridique du CeReM ». L'étude notait les difficultés qu'il y aurait à équilibrer financièrement un équipement porteur d'une grande diversité de projets et peu autonomes en termes de recettes de la Région. La note revenait aussi sur les caractéristiques du bâtiment assez éloignées de ce qui avait été prévues, puisqu'il ne restait, en fait, que 7 000 m² utilisables. Toutes les futures difficultés pouvaient être lues dans ce rapport. Plus que la variabilité du contenu dont l'origine était aussi à trouver dans l'instable évolution géopolitique en Méditerranée, il s'avérait de plus en plus que l'architecture était inadaptée au projet défendu par Michel Vauzelle.

⁷³ Il était composé de, outre Bernard Morel, Jean-Luc Arnaud, Robert Fouchet, Baptiste Lanaspèze, Nicolas Moralès, Cédric Parizot, Philippe Pérez, François Prévost, Jean-Claude Tourret.

⁷⁴ Et que suivait avec attention José Mattéi.

IV

VILLA MEDITERRANEE et MUCEM

2013-2015, OUVERTURES ET FERMETURE

OUVERTURES

2013, enfin, l'année des ouvertures avec une succession de contretemps, comme cela est normal. Mais 2013 ce fut aussi, pour Michel Vauzelle, une année de toutes les réflexions sur l'avenir de la Villa et plus largement de la place qu'elle devrait ou pourrait avoir en Méditerranée. Comme parlementaire en mission, il a été chargé par le Président de la République, François Hollande et le Premier Ministre, Jean-Marc Ayrault, de rédiger un rapport, « *Avec la jeunesse méditerranéenne, maîtriser et construire notre communauté de destin* », remis au Président de la République, le 9 octobre 2013. La rédaction de ce rapport lui aura donné l'occasion d'avoir de multiples contacts et d'affiner des propositions concrètes parmi lesquelles la place de la Villa Méditerranée sera importante.

« 2013 » s'est ouvert le week-end des 12 et 13 janvier avec l'ouverture de MP 2013 où se retrouvèrent en centre-ville près de 300 000 Marseillais. Mais auparavant, la cérémonie officielle s'est tenue dans un MuCEM encore en chantier. Il était prévu la présence du Président de la République, François Hollande. Mais retenu à Paris pour suivre les attaques djihadistes survenus au nord du Mali, le 11 janvier, il a été remplacé, au pied levé, par le Premier Ministre Jean-Marc Ayrault.

Le dimanche 13, était organisée au MuCEM une journée « Portes ouvertes ». Elle a permis à un public attentif et nombreux (15 000 personnes comptabilisées) de prendre contact avec le bâtiment, encore en travaux et de se promener en particulier sur les passerelles. Cette première déambulation deviendra vite une des caractéristiques fortes du MuCEM, un lieu de promenade.

La Villa Méditerranée, elle n'était pas ouverte, en raison des travaux, toujours en cours, et de la préparation des expositions futures. C'est à ce sujet d'ailleurs que Stefano Boeri va se manifester de manière virulente par une lettre envoyée au Président Vauzelle le 30 janvier 2013. S'étant fait présenter par François de Boisgelin les expositions qui accompagneront l'ouverture au public de la Villa Méditerranée, il s'en prenait « avec force »

à l'aménagement scénographique prévu dans l'agora qui aurait été « conçu avec une totale indifférence, pour ne pas dire une réelle opposition, avec les concepts spatiaux et architecturaux qui ont guidé votre et notre projet. » Et allant plus loin, « mais je voudrais qu'il soit tout aussi clair que je considère comme incompréhensible, voire suicidaire, d'ouvrir dans quelques semaines un bâtiment nouveau qui a été pensé pour offrir aux visiteurs une expérience inédite et exceptionnelle sur la présence de la mer et de la Méditerranée, avec des aménagements scénographiques qui annihilent cette idée. Je crois que ce serait un énorme contresens. » Bref Boeri s'opposait à l'installation dans l'Agora. La discussion qui a suivi la présentation entre Boeri et de Boisgelin n'a manifestement pas été dans le sens de ce que voulait Boeri si l'on en croit la fin du courrier : « Il m'a été retourné qu'il n'y a aucune intention de modifier l'aménagement de l'Agora. » Ce que défendait Boeri, c'est ce qu'il avait appelé le rideau qui devait cloisonner l'Agora de sorte à dégager une salle de réunion qui suppléait l'absence d'un second espace auditorium envisagé et prévu dans les programmes initiaux. Cela pouvait donc poser de vrais problèmes tant sur le plan juridique que sur celui des relations entre l'équipe chargée de la Villa et l'architecte. Sur le plan juridique, le cabinet d'avocats consulté considérait que les objections que portait Stefano Boeri n'étaient pas fondées, puisque d'une part, dans l'étude de programmation de 2002, il avait été inscrit que cet espace devait être « alimenté par des expositions » et que d'autre part l'argument selon lequel les hublots qui, pour Boeri « constituaient un des éléments les plus caractéristiques du projet, seraient masqués par les aménagements » n'était vrai que pour trois d'entre eux sur les neuf. Ceci étant, et c'était le second problème, cette scénographie et la présence de « la boîte » d'exposition avaient été présentées dès que les projets d'exposition avaient été évoqués. Dans quelque lieu d'exposition existant, il y a une nécessité de reconstruire à l'intérieur des bâtiments des éléments mobiles permettant la circulation des personnes, l'accrochage d'objets ou d'œuvres ou la présentation d'installations. Aucune objection n'avait jamais été faite et attendre le dernier moment, à deux mois de l'ouverture, au moment même où commençaient les installations ne pouvait pas ne pas interroger sur l'intention de remettre en cause le projet même. Et c'est finalement ce qui eût lieu. Michel Vauzelle fit sans doute valoir que cette installation ne serait là que le temps de l'année capitale et qu'elle n'allait pas dans le sens de ce qu'il avait envisagé pour la Villa. A travers cet incident, se confirmait une nouvelle orientation de la Villa puisque l'installation de l'Agora devait, comme cela avait été acté par le Conseil d'Administration, rester jusqu'à la fin 2014.

Par ailleurs, la livraison du bâtiment prenait du retard et les engagements de l'AREA pour octobre 2012, puis décembre 2012, et maintenant février 2013 n'étaient pas tenus, remettant en question toute la programmation envisagée, en particulier pour tout ce qui concernait le montage des installations intérieures. L'AREA invitait alors la Régie « à vous installer et à faire démarrer les interventions des entreprises détentrices des marchés ». Forte d'une analyse juridique qui le déconseillait formellement compte tenu des dispositions légales qui liaient la Régie à la Région, mais surtout de l'illégalité de procéder à une réception de fait., cette proposition fut rejetée. Des retards devaient donc être programmés.

C'est donc avec inquiétude quant à l'avenir et un certain désenchantement que l'équipe de la Régie continuait à décliner le programme prévu. Le 16 janvier 2013, François de Boisgelin rappelait au Président que deux conférences de presse étaient prévues, la première le 18 février à la Villa et le 19 février à l'UNESCO à Paris. Il s'agissait de rappeler les origines du projet, son inscription dans les politiques régionales de coopération, etc. Devaient participer à ces conférences de presse aux côtés du Président, Jean-Claude Tourret et Jean-Christophe Victor, membres du Conseil Scientifique de « 2031 en Méditerranée, nos futurs ! », ainsi que les narrateurs, Régis Sauder et Bruno Ulmer.

L'inquiétude, c'était aussi le report de certaines manifestations. Par exemple, le Forum du journal Libération, « Agir en Méditerranée », animé par des journalistes de Libération et

en particulier Nicolas Demorand qui devait se tenir les 22 et 23 mars 2013 sera reporté aux 9 et 10 avril 2013, avec, évidemment, des difficultés à fidéliser certains invités. D'autres manifestations furent annulées ou reportées comme « les dialogues de la Méditerranée » qui avaient été préparées par Jérôme Lindé.

L'inquiétude, c'était aussi les conséquences de la réponse des services fiscaux sur la demande de rescrit qui concluait, en juin 2013 à « un assujettissement total de la régie à la tva. » A partir de la définition par l'ICOM d'une institution muséale et de la vocation de la Villa, telle qu'elle était définie dans différents documents, les services fiscaux en concluaient que « *la Villa méditerranée n'avait pas vocation à mener des activités muséales*⁷⁵. En conséquence, les droits d'entrée aux expositions et aux parcours culturels que vous avez classés sous la rubrique « *programmation artistique et événementielle* » ne peuvent pas être considérés comme étant hors champ d'application de la TVA. »

L'inquiétude, enfin, ressort du conflit qui a secoué l'AREA, maître d'ouvrage délégué de la Région pour la construction de la Villa, qui, pendant près de dix ans avait été le cœur de l'opération. En mai 2013, le quotidien *La Provence* annonçait qu'un architecte lyonnais accusait les architectes de la Villa de plagiat⁷⁶. Il estimait que la Villa Méditerranée avait été copiée sur un de ses projets, et attaquait l'Area pour atteinte à la propriété intellectuelle, n'excluant pas d'élargir son action aux trois architectes. Il montrait que, pour son diplôme de fin d'année en 2001, il avait dessiné et présenté un projet de grande mosquée à implanter sur le J4, dont l'audace tenait à la présence d'un imposant porte-à-faux, surplombant un vaste bassin. Il aurait présenté, début 2003, ce projet à Jean-Pierre Manfredi, architecte associé de Stéfano Boéri, et futur directeur adjoint de l'AREA. Début 2012, alors que les travaux avaient démarré depuis deux ans, il se décidait à contacter par écrit l'Area, afin de trouver une solution « à l'amiable ». Sa démarche étant infructueuse, il s'était alors rabattu sur une procédure contentieuse. Alors que l'AREA était au courant de cette demande depuis 2012, Michel Vauzelle découvrait ce problème par un article de *La Provence* du 7 mai 2013 avec comme titre en pleine page de couverture « Villa ou plagiat ». Michel Vauzelle « était ulcéré et inquiet de n'avoir pas été tenu au courant ni de cette affaire qui traînait donc depuis plus d'un an, ni de du nouveau rôle joué à l'AREA par un des architectes de la Villa. Il l'exprimait à Louis Pesenti en lui retirant la confiance qu'il avait mis en lui depuis près de 15 ans, d'autant que le bâtiment, défendu corps et ongles depuis plusieurs années par Pesenti montrait toutes ses insuffisances, et qu'apparaissaient tous les écarts avec le projet initial qui réduisaient toute marge de manœuvre. Vauzelle demandait alors au président de l'AREA, Robert Alfonsi, d'écarter, à l'amiable, Louis Pesenti. Comme Alfonsi couvrait Pesenti, Michel Vauzelle retirait à Robert Alfonsi la Présidence de l'AREA, remplacé immédiatement par Ladislav Polski qui licenciait Pesenti pour s'être par deux fois augmenté sans accord du CA.⁷⁷ L'affaire pouvait paraître secondaire. En fait, elle révélait bien la nervosité qui s'était emparée de tous aux lendemains d'une inauguration réussie, mais qui laissait un goût d'inachevé quant à l'avenir de la Villa.

Finalement, l'inauguration de la Villa Méditerranée eût lieu le 7 avril 2013, présidée par Martin Schultz, président du Parlement européen, en présence des présidents des 42 parlements méditerranéens avec comme ambition de relancer l'Union Pour la Méditerranée dont la dernière réunion s'était tenue en 2008. Cette inauguration avait été précédée d'une part par la réunion du Troisième Forum des Autorités locales et Régionales de la Méditerranée qui s'était tenue les 3 et 4 avril avec à l'ordre du jour, l'examen de l'apport du

⁷⁵ Ce qui était parfaitement exact

⁷⁶ Il fut débouté en 2018

⁷⁷ Louis Pesenti attaquera cette décision aux prudhommes en réclamant près de 400 000€ d'indemnités. Il en obtiendra 125 000€

partenariat Euro-Méditerranéen et des autres bailleurs de fond dans le développement de la région., et d'autre part par le Forum de la Fondation Anna Lindh du 4 au 7 avril sur le thème du rôle de la société civile méditerranéenne dans les changements en cours. De mai à novembre 2013, se sont étalées les ouvertures des expositions : en mai, « Plus loin que l'horizon » de Bruno Ulmer autour des thèmes de la migration ; en juin, « 2031 en Méditerranée, nos futurs », de Régis Sauder ; en novembre, « Echelles du temps » de Jean-Luc Arnaud et « Sous la mer, un monde » d'Alain Bergala. En même temps, comme prévu de longue date, profitant de la très grande qualité de l'auditorium, se multipliaient les rencontres et colloques, 38 au total du début avril à la mi-décembre de toute nature, mais en général centrés sur la Méditerranée, sans parler des manifestations culturelles. Finalement, la Villa tenait ses engagements : être un lieu de rencontres et de dialogue, un lieu d'expositions et de manifestation ouvertes au grand public comme les expositions et s'amorçait la possibilité d'accueillir des structures plus pérennes. L'accueil des Parlements européens, lors de l'inauguration était, à cet égard significative. Peu de critiques ont été relevées sur le fond. Par contre, le bâtiment était souvent épinglé. La critique la plus virulente reste celle de Télérama. Sous le titre « La Villa Méditerranée, archi m'as-tu vu, Stefano Boeri », Luc Le Chatelier met en pièce le projet, en le comparant au MuCEM. *« La Villa (quel nom inapproprié !), clinquante sous son bardage de métal blanc, exhibe toute la virilité de sa structure. Car, dans ce machin forme de casquette, il faut tenir la visière, pardon, « le plus grand porte-à-faux » du monde qui dépasse de 40 mètres au-dessus du vide. L'architecte n'y est pas allé de main morte : de l'intérieur, il y a de la ferraille partout, dans tous les sens, qui s'entrecroise (attention à la tête) et des tirants d'acier noyés dans le béton qui descendent – nous dit le dossier de presse – jusqu'à 48 mètres de profondeur. Bref une prouesse de fier-à-bras qui en a coûté cher...Et encore on peut s'interroger sur cette utilité : là-haut, dans la grande salle d'expo où la vue sur le port et les îles est magnifique, la sécurité n'admet pas plus de 300 personnes à la fois. Mais le quidam n'a rien compris. La casquette est une métaphore d'ouverture sur la Méditerranée et ses peuples. Pour preuve, « la mer entre directement dans l'architecture » comme explique l'architecte qui a donc creusé une darse reliée au port dans laquelle se reflète le porte-à-faux. En photo, pour la couverture des magazines, ça en jette. De près, c'est plutôt de l'eau sale dans une mer en boîte.. »* Fermez le ban.

De son côté le MuCEM fut inauguré le 7 juin 2013 par le Président de la République, François Hollande avec les expositions et le parcours qui avait été prévu depuis 2011 qui lui furent présentés par le président Bruno Suzzarelli. Dès son ouverture, il connut un succès considérable, devenant une des promenades préférées des Marseillais et un lieu culturel majeur avec des manifestations permanentes. Succès, jamais démenti.

VILLA, ANNEES DIFFICILES AVANT FERMETURE

Pour la Villa, que faire après MP 2013 ? L'équipe de la Régie avait fait des propositions au Président portant sur 3 saisons. La première sur la Ville, la deuxième, prévue en coproduction avec l'Institut du Monde Arabe sur le regard porté par le monde arabe sur l'Europe Occidentale, la troisième autour du thème de l'orientation pour la navigation. Le Président ne paraissait pas franchement convaincu de la pertinence de ces propositions et surtout de la nécessité de prolonger l'expérience des expositions. C'est pourquoi, en octobre 2013, en même temps qu'il remettait son rapport sur la jeunesse méditerranéenne au Président de la République, il confia à Bernard Latarjet, le père fondateur de Marseille-Provence 2013, une mission d'évaluation de la Villa après six mois de fonctionnement. Cette mission a donné lieu à des conclusions remises en décembre au Président. Ce rapport, d'une franche lucidité va conforter le Président Vauzelle de l'urgente nécessité de réorienter la Villa. Il s'ouvrait sur

une définition donnée par Michel Vauzelle de la vocation de la Villa qui reprend les grands thèmes chers à Vauzelle. *« La Villa Méditerranée, un lieu pour s'emparer des grands enjeux de la Méditerranée contemporaine....Elle ambitionne d'être un lieu d'accueil et de mise en contact ouvert à tous les réseaux travaillant dans le domaine de la coopération internationale. Une plateforme d'échanges et de ressources clairement identifiée pour ces spécialistes d'organismes internationaux, de « think tanks » de collectivités locales et territoriales, de centre de recherches divers ou de milieux économiques. Colloques, conférences, rencontres : la Villa Méditerranée prolongera au fond l'historique vocation d'ouverture au monde de Marseille, aspirant à devenir un symbole légitime du dialogue entre les cultures et de la construction d'un espace de paix et de coopération. Une partie de ces travaux d'experts sera proposée au grand public, en lui ouvrant les portes de certaines manifestations... »*. Bernard Latarjet résumait bien le propos : *« Il y a donc bien, à l'origine du projet une double dimension : une dimension de réflexion, de débat, de partage des connaissances sur les enjeux de la Méditerranée contemporaine et de la coopération internationale ; une dimension populaire d'accueil et de sensibilisation des publics à ces enjeux. »*. Le constat de Latarjet sur les six premiers mois, était d'abord *« des réussites exemplaires qui témoignent d'un potentiel exceptionnel »*, au rang desquelles un ensemble de réunions politiques ou universitaires, colloques et manifestations artistiques, comme les rencontres internationales des cinémas arabes. Et ce, malgré un bâtiment dont on peut louer l'esthétique, mais dont les contraintes d'usage sont très importantes : *« Il n'est ni adapté aux exigences d'un lieu d'exposition, ni à celle d'un espace de congrès, ni à l'hébergement de partenaires nationaux ou internationaux. L'accueil du public est limité dans le porte à faux par les normes de sécurité. L'organisation de colloques est restreinte par l'insuffisance de salles de réunions. »* En même temps, Bernard Latarjet insistait sur les lourdes difficultés qui menaçaient l'avenir de l'établissement. Il considérait que *« la double ambition de partage des enjeux des coopérations et de production artistique, la volonté d'ouverture à de larges publics, le profil de l'équipe dirigeante, ont conduit à privilégier la programmation culturelle dans l'affectation des moyens, des espaces et du temps. »* Il considérait que ce choix, en concurrence avec le MUCEM avait été un échec quant à la fréquentation des installations. Et surtout, il notait l'absence d'identité de la Villa. *« Ni les publics, ni les partenaires potentiels, ni les médias ne perçoivent clairement son rôle et sa spécificité....Et la programmation de coopération et de développement n'est pas construite par l'équipe de direction, mais accueillie... Elle manque donc de cohérence et de lisibilité...D'une manière générale, la gouvernance de la Villa est incertaine. Le CA ne peut être l'auteur de la nécessaire feuille de route et son président n'a pas vocation à arbitrer les sujets courants. Le Conseil scientifique ne se réunit plus. Les directions compétentes de la Région (DGA Relations internationales et Européennes ; Direction des Affaires culturelles) sont insuffisamment associées...Le budget de fonctionnement ne peut être supporté durablement par le Conseil Régional. »*

Sur la base de ces critiques, Bernard Latarjet faisait une série de propositions. D'abord clarifier le projet de la Villa Méditerranée. Pour lui, la proposition n°8 du rapport de Michel Vauzelle au Président de la République « Marseille métropole de la politique méditerranéenne de la France » précisait et complétait la définition de cet avenir. Cette proposition proposait de créer un « hub » euro-méditerranéen qui regrouperait un nombre important d'opérateurs de la coopération et du développement en Méditerranée, souvent isolés et peu connectés les uns aux autres. C'était Michel Laurent, alors Président de l'Institut de recherche pour le développement (IRD) qui avait lancé le projet d'une "cité de la coopération internationale et du développement" à Marseille. Cette cité qui aurait été le deuxième étage de la fusée après la délocalisation de Paris à Marseille de l'IRD, associant une quinzaine de partenaires nationaux, européens et internationaux comme l'Agence Française pour le Développement, la Banque Mondiale, la Délégation interministérielle à la Méditerranée... Un pôle de plus de 500

emplois. Ce hub devait prendre place dans les bâtiments d'Euromed Center, face au Silo sur 10 000 mètres carré, œuvre de Massimiliano Fuksas. Bernard Latarjet proposait que « *la Villa soit liée à cette nouvelle Cité, qu'elle en constitue la vitrine et « la maison commune* », *qu'elle soit l'espace de manifestations conçues et produites par les partenaires associés*. Ceux-ci seraient co-auteurs de la programmation de la Villa et non simples utilisateurs, au gré des besoins de chacun et de manière dispersée, d'espaces de réunion.

Dans cette hypothèse, il y avait à reconstruire toute la programmation artistique autour de manifestations liées aux projets de coopération, de manifestations événementielles populaires privilégiant la jeunesse, de grandes manifestations à renommée internationale comme un festival des cinémas arabes....

Les partenaires seraient l'Etat avec comme acteur principal la DIMED (Délégation Interministérielle à la Méditerranée) qui était prête à devenir un acteur financier majeur et dont Michel Vauzelle souhaitait l'installation à Marseille, la Ville de Marseille qui avait déjà prévu de financer le hub, l'Union Européenne. Les acteurs très favorables : l'IRD, l'AFD, l'OCEMO (Office de coopération Economique pour la Méditerranée et l'Orient) qui organisait chaque année avec succès la Semaine de la Méditerranée, Anima Investment network, réseau des 22 agences de développement en lien avec l'Institut de la Méditerranée gestionnaire du programme FEMISE (Forum Euroméditerranéen des Instituts de Sciences Economiques), l'Agence des Villes et Territoires Durables en Méditerranée et d'autres partenaires comme l'Aix-Marseille-Université, le Plan Bleu, la Banque mondiale, la CDC. Dans cette redéfinition de la Villa et sa mise en perspective géopolitique, un rôle essentiel, en particulier dans les mises en contact avec le Ministère des Affaires Etrangères, a été joué par le diplomate Michel Tarran, venant de Tunis où il avait été pendant 4 ans ministre-conseiller à l'ambassade de France et conseiller diplomatique du Président de la Région.

Bernard Latarjet proposait alors une réduction drastique des finances, fondée sur une réduction des dépenses d'activités, sachant que les charges de structure restaient très élevées, autour de 5,5 millions €. La gouvernance donnait toute sa place aux nouveaux financeurs et en particulier à l'Etat. Evidemment, l'équipe de la Villa et la direction devaient radicalement évoluer pour faire place à des personnels dont la compétence était plus dans les relations internationales que dans la culture. Plusieurs démarches restaient à effectuer qui vont être au cœur de la démarche du Président en 2014 : confirmer le projet de Cité Internationale de la Coopération et du Développement avec un engagement ferme de l'AFD ; obtenir une aide de l'Etat pour le fonctionnement de la Villa ; chercher la délocalisation de la DIMED à Marseille, réorienter radicalement les activités, dès 2014. Ce rapport entraînait totalement en résonance avec le rapport de Michel Vauzelle au Président de la République. Il proposait donc un tournant radical qui va être mis à exécution dès 2014.

Le constat fait par Bernard Latarjet était largement partagé. Malgré la qualité des expositions qui avaient été proposées en 2013 et reçu un bel accueil, il apparaissait assez évident que compte tenu de ce qu'était le bâtiment et de la proximité du MuCEM, l'orientation culturelle grand public qui avait été prise pour 2013, très largement en raison de l'année capitale et des péripéties qui avaient présidé à la création du musée national, ne répondait pas aux attentes. De plus, elle ne répondait pas à ce que Michel Vauzelle en attendait à ce moment là. Si le succès avait été au rendez-vous, il est clair qu'on aurait pu s'interroger sur le rôle de la Villa. Mais, les expositions du MuCEM et leurs qualités ont éclipsé les présentations scéno, audio et virtuelles de la Villa. Elles furent une parenthèse. Et d'une certaine manière, on peut dire que, puisqu'il avait fallu répondre à la nécessité de s'arrimer à la candidature de MP 2013, le projet politique initial de Michel Vauzelle avait été victime de l'année capitale. Il fallait donc y revenir, c'est-à-dire sur les rencontres avec les pays de la Méditerranée et y ajouter tout ce qui avait progressé à savoir le développement du

hub euroméditerranéen. Cela signifiait que les grandes expositions et le programme qui avaient été préparés n'avaient plus cours. Michel Vauzelle va largement reprendre ce qu'il avait présenté au Président de la République dans son rapport de député en mission pour proposer « *une stratégie de coopération internationale de Provence-Alpes-Côte d'Azur* » à l'assemblée plénière de la Région en avril 2014. « *Les neuf propositions tracent un chemin à l'action internationale de notre région qui doit les transformer en actions opérationnelles proches du terrain et des attentes des sociétés, dans ses domaines de compétence et en s'appuyant sur ses savoir-faire...La région s'est, sans cet objectif, dotée en 2013 d'un instrument destiné à devenir le pivot de sa politique méditerranéenne, la Villa Méditerranéenne.* » Et plus loin : « *il faut affirmer la place de notre Région comme tête de pont de la politique méditerranéenne de la France. Les printemps arabes ont complètement rebattu les cartes de la gouvernance méditerranéenne. Notre Région unie à cet espace par une communauté de destin doit, à son niveau, actualiser et inventer ces nouvelles réponses.* » En fait, le souhait de Michel Vauzelle est de voir s'installer dans les murs de la Villa la Direction Interministérielle à la Méditerranée, une direction, créée en 2012 par François Hollande, et entièrement dédiée à l'émergence de la Méditerranée de projets que le Président de la République appelait de ses vœux avec comme feuille de route de favoriser les initiatives issues de la société civile. La 8^{ème} proposition du rapport Vauzelle le mentionnait de manière explicite.

Or le Délégué interministériel pour la Méditerranée était, depuis janvier 2013, Serge Telle qui, par ailleurs, présidait depuis février 2012, l'Agence des Villes et Territoires Méditerranéens Durables (AVITEM), créée à la suite de la conférence ministérielle de l'Union pour la Méditerranée de Strasbourg sur le développement urbain durable, Groupement d'Intérêt Public (GIP) qui associait à l'époque l'Etat (Commissariat Général à l'Egalité des Territoires, Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères), la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la métropole Nice-Côte d'Azur, Toulon-Provence-Méditerranée ainsi que l'Etablissement public d'aménagement Euroméditerranée et installée à Marseille. Le premier semestre 2014 allait donc être consacré à élaborer un protocole visant à fondre en une seule entité la Villa et l'AVITEM, « *de sorte à faire de la Villa non plus l'instrument de la Région, mais un outil collaboratif au service de l'ensemble des institutions qui oeuvrent en Méditerranée à partir du territoire régional dans un souci d'efficacité, de lisibilité et de pérennité de cette politique de coopération.* » Une proposition a ainsi été transmise officiellement au conseil du GIP AVITEM, réuni le vendredi 11 juillet 2014. La Région était appelée à continuer à assumer la charge d'exploitation de la Villa dont le gestionnaire serait devenu l'AVITEM. Cela signifiait clairement la dissolution de la Régie. Ce qui fut fait le 5 septembre 2014 avec des modalités de réintégration des personnels.

Comment la Villa allait-elle s'adapter ? Cinq axes étaient avancés en septembre 2014 devant la Commission Consultative des Services Publics Locaux. Etre le lieu d'accueil des manifestations organisées par la Région et ses partenaires dans le cadre de la coopération méditerranéenne ; abriter un centre de ressources ouvert et complémentaire de ceux des partenaires du pôle méditerranéen ; élaborer un programme grand public, lié aux activités de coopération méditerranéenne ; ouvrir le bâtiment au grand public pour des visites architecturales ; être un lieu de communication. Concrètement, le processus s'enchaîna rapidement. Le 13 octobre 2014, le GIP Agence des Villes et Territoires Méditerranéens Durables était amené à modifier sa convention constitutive (statuts) pour tenir compte de l'adhésion en 2013 de la Métropole Nice-Côte d'Azur et de l'adhésion comme membres associés d'un certain nombre de structures (Caisse des dépôts, CCIM, fondation Sophia-Antipolis, FMES, Agence Nationale d'Aménagement du Territoire de la République Algérienne...). Le GIP procédait aussi à un audit de la Villa Méditerranée, essentiellement un

examen du budget 2015. Mais cet audit mettait aussi en évidence les nombreuses réserves faites lors de la remise du bâtiment quant aux risques de malfaçons.

La fusion AVITEM/Villa n'avait pas reçu un assentiment général. Patrick Crézé, ancien directeur à la Datar et détaché à l'AVITEM, en 2014, comme directeur du développement émettait dès le mois de septembre des objections confirmées en novembre lors du conseil de groupement. Il insistait sur la différence de nature entre l'Avitem, centre d'échanges d'expériences, d'expertise, de formation et de coopération permettant de promouvoir des démarches intégrées et exemplaires de développement urbain, et la Villa, outil emblématique de la coopération méditerranéenne en cours de repositionnement. Il considérait que la greffe ne pourrait prendre qu'à condition qu'il y ait convergence sans remise en cause de la mission initiale de l'Avitem. Dès lors, « *il s'agit de créer un cluster qui doit formaliser une stratégie et dont l'animation passe par le développement au sein de l'Avitem/villa, de compétences relatives à ces thématiques prioritaires.* » écrivait-il. Sur cette base, il décrivait les fonctions de l'Avitem/Villa : lieu d'accueil de manifestations, lieu de formation et d'ingénierie de la formation, lieu de coopération des programmes Med et IEVP, plateforme de partage de connaissances. Patrick Crézé souhaitait aussi que le protocole qui lierait l'AVITEM/Villa au Ministère des Affaires Etrangères soit le plus précis et serré possible.

Ces observations largement diffusées auprès des membres du groupement attirèrent l'attention des membres du GIP, mais ne reçurent pas d'échos puisque le 28 novembre 2014, le conseil du GIP AVIETM, réuni au Centre universitaire de Nice approuvait la modification des statuts et surtout la convention de partenariat et de mise à disposition à titre précaire et révocable du bâtiment Villa Méditerranée entre la région Paca et l'Avitem. Ces résolutions furent votées à 9 voix pour, 2 voix contre (la Ville de Marseille et la Métropole), 2 abstentions (Nice et Toulon). Euroméditerranée ne prit part au vote. Encore fallait-il faire accepter cette décision par le Conseil Régional qui devait continuer à prendre en charge le fonctionnement de la Villa, 4,4 millions d'euros pour les dépenses de fonctionnement et 0,3 millions pour l'investissement. Le vote n'était pas acquis lorsque le Conseil Régional s'est réuni le 12 décembre 2014 puisque les élus du Front de Gauche et les écolos ne manifestaient pas un enthousiasme démesuré. Après des heures de négociations discrètes, la subvention sera votée.

Officiellement donc, le 1^{er} janvier 2015, l'AVITEM était chargée de la gestion de la Villa pour une durée de 3 ans. Dans un dépliant de mars 2015, à la question l'AVITeM/Villa Méditerranée, c'est quoi ?, il est répondu : « *un partenariat entre les collectivités territoriales et l'Etat, un pôle d'expertise internationalement reconnu, un centre de formation des professionnels, un cycle annuel de séminaires de haut niveau, un lieu d'échanges et de coopération en Méditerranée (la Villa)* ». Voilà donc la Villa, devenu un bâtiment d'accueil où se multiplièrent effectivement en 2015 et 2016 de nombreuses manifestations.

En septembre 2015, Serge Telle quitta la présidence de l'Avitem/Villa, nommé ministre d'Etat de Monaco. Il est remplacé, en octobre 2015, par Bernard Valéro alors ambassadeur de France en Belgique, quelques jours avant le départ de Michel Vauzelle de la Région, le 18 décembre 2015. La nouvelle équipe, conduite par Christian Estrosi et Renaud Muselier, qui avait toujours manifesté un scepticisme, si ce n'est une hostilité à la Villa que la Ville de Marseille n'avait accepté qu'au moment où elle pensait que le MuCEM ne se ferait pas s'interrogeait donc sur l'usage de la Villa⁷⁸. En attendant, elle avait accepté une proposition du député Michel Vauzelle qui, avec l'aval du nouveau président de la Région Christian Estrosi, se mobilisait pour faire déplacer le siège de l'Assemblée du Parlement de la Méditerranée (APM) de Malte à Marseille. C'était une ambition de Michel Vauzelle de voir

⁷⁸ Jean-Claude Gaudin allait jusqu'à proposer un casino, poursuivant son obsession des années 1990 de faire du bord de mer une marina.

cette assemblée s'installer à la Villa Méditerranée. *"Marseille est la capitale française de la Méditerranée"* et la Villa Méditerranée *"a été conçue comme le lieu du dialogue politique et culturel entre élus, société civile et jeunesse. La présence de l'APM dans ce lieu hautement symbolique est un geste très fort de confiance des partenaires de la France à l'égard de notre pays"*. Christian Estrosi avait accepté de retarder la réflexion sur l'avenir de la Villa en donnant une date limite pour que la décision de déplacement du siège de l'APM soit prise : février 2017. Après un vote favorable en bureau, la séance plénière de l'APM, réunie à Porto, le 24 février 2017 rejetait cette proposition malgré une majorité absolue, insuffisante puisque la majorité nécessaire pour ce type de décision est des 4/5^{ème}. Le délai qu'avait donné Christian Estrosi à Michel Vauzelle pour réussir à convaincre l'APM se terminait en février 2017. Comme prévu dans la convention entre l'AVITEM et la Région, la cessation de la gestion de la Villa Méditerranée par l'AVITEM vint à expiration le 31 décembre 2017.

Dès lors, le projet d'accueillir à la Villa une reproduction d'une grotte préhistorique sous-marine, la grotte Cosquer, découverte au large de Marseille était décidé. Ce sont les responsables de la réplique de la grotte Chauvet, Kléber-Roussillon qui remportèrent le marché avec comme architecte Corinne Vezzoni. Elle devrait ouvrir en juin 2022.